[L]IBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 83 n°48 Saint-Boniface, du 21 au 27 mars 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Estelle Sirieix

Parfum de printemps

Pour un avant-goût du printemps, rendez-vous au pavillon du parc Assiniboine en fin de semaine, où Benoit Landry figure parmi les amateurs qui exposent leurs orchidées. Page 21.

Cinémental croit le rêve possible

Vers une salle de cinéma dans Saint-Boniface?

Trouverons-nous bientôt dans Saint-Boniface une salle où du cinéma en français pourrait être projeté chaque semaine sur grand écran? C'est fort possible, affirme le président de l'organisme Cinémental, François Tremblay.

Cinémental a en effet pu se procurer pour un coût dérisoire (26 000 $) un projecteur 35 mm avec plateau permettant de présenter des films en défilement continu, un système de son performant, un écran neuf pour la projection de films en 35 mm et 200 fauteuils permettant de meubler une salle de cinéma!

Il ne manque que la salle, et les films. Mais pour la salle, «nous avons entrepris des démarches et nous sommes en discussion avec un partenaire éventuel dans Saint-Boniface», explique François Tremblay, confiant que les obstacles qui empêcheraient la réalisation de ce projet sont mineurs.

Depuis la création de Cinémental il y a cinq ans, les organisateurs de ce festival de cinéma rêvent de projeter sur une base régulière des films en français dans Saint-Boniface.

C'est dans ce but qu'ils ont rempli une demande d'aide financière dans le cadre de la nouvelle politique du Québec à l'égard des communautés francophones, et qu'ils ont établi un partenariat avec la Cinémathèque québécoise. Québec a ainsi versé 21 000 $ sur trois ans à Cinémental pour la réalisation de ce projet.

Mais c'est surtout du côté de l'approvisionnement en films que le projet est intéressant, note François Tremblay, puisque la Cinémathèque québécoise, située à Montréal, fournira régulièrement des copies de films au Manitoba. L'avantage de ce projet pour la Cinémathèque québécoise, c'est qu'il lui donne un motif valable pour obtenir des fonds lui permettant de rajeunir des copies de films détériorées.

Il ne serait pas impossible, soutient François Tremblay, qu'une salle soit aménagée dès l'automne prochain dans Saint-Boniface. Cinémental prévoira alors une programmation régulière, qui pourrait comprendre par exemple la projection d'un film toutes les semaines.

Mais l'organisme ne veut pas attendre si longtemps pour offrir une présentation de films en français. Aussi s'est-il associé avec le Winnipeg Film Group jusqu'à l'obtention d'une salle. «Une fois par mois, la Cinémathèque de la rue Arthur va présenter un film en français, avec sous-titres en anglais.»

Le premier long métrage présenté dans le cadre de cette entente est *Microcosmos*, qu'on verra à la Cinémathèque du 29 mars au 6 avril. Il s'agit d'un film réalisé en France par deux cinéastes biologistes de formation. Ce film, très familial, raconte une journée dans la vie des insectes d'un marais. Presque sans dialogue, l'action est soutenue par une trame musicale qui prête des émotions aux insectes, et les images, précise François Tremblay, sont très belles. *Microcosmos* a d'ailleurs mérité cinq Césars (qui sont aux Français ce que les Oscars sont aux Américains).

La programmation à venir comprend entre autres, en avril, un film français, *Bye-Bye* (sur la vie de jeunes Algériens à Paris); le nouveau film de Robert Lepage, *Le Polygraphe* (du 28 avril au 1er mai); et une série de courts-métrages québécois.

Cinémental est le seul organisme manitobain à avoir bénéficié d'une aide du Québec dans le cadre de sa nouvelle politique à l'égard des communautés francophones. Jusqu'ici, le gouvernement québécois a dépensé un peu plus de un million $ répartis sur 81 projets de partenariats. Cette politique faisait d'ailleurs l'objet d'un forum dernièrement. Pour en savoir plus sur ce forum, lire notre reportage à la **page 7**.

Sylviane LANTHIER

Citation de la semaine

«Il y a même des enfants qui jouent à Paul et Suzanne comme on joue à Batman.»

Une des conceptrices du modèle de francisation mettant en vedette les personnages de Paul et Suzanne. Janine Tougas reste étonnée par le succès obtenu! **Page 12.**

Construire, rénover, réparer, vendre...

Votre maison est à vendre? Vous cherchez à acheter? Vous hésitez entre ville et campagne? Lisez notre spécial habitation aux **pages 13 à 19.**

Le budget Stefanson

Le gouvernement conservateur a déposé son dixième budget le 14 mars. Deux analystes, Raymond Clément et Raymond Lafond, livrent leurs commentaires à la **page 3.**







Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Films d'animation

À chaque printemps, la petite municipalité d'Annecy (en France) présente le Festival du film d'animation (cette année, il se tiendra du 26 au 31 mai). Ce festival a un site Web, au: http://www.annecy-animation-festival.tm.fr

➢➢➢

La pêche

Même si nous avons encore (trop) de neige, les pêcheurs sont toujours prêts à exercer leur sport préféré.

http://www.actupeche.com, c'est l'adresse pour un site en France.

http://www.cigp.com/clients/d/dossier/fram_na.html, pour un site au Québec

➢➢➢

France-Canada

Voici le Site de présentation du 47e Congrès France-Canada qui se tiendra à Vichy du 29 mai 1997 au 1er Juin 1997. Le thème : Eau, Source de Vie.

http://www.cs3i.fr/bioparc/France-Canada

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.


ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — Prix de l'excellence générale 1994
OPSCOM — Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700
fdf — Fondation Donatien Frémont

Encouragez nos annonceurs!

Analyse du budget provincial selon Raymond Lafond et Raymond Clément

Le Manitoba avait-il le choix?

Raymond Lafond le rappelle: le poids de la dette est si lourd à porter pour les gouvernements que ces derniers ont du mal à se ménager une marge de manœuvre quand ils doivent lutter contre les effets néfastes des récessions. Aussi, le Manitoba n'a-t-il d'autre choix que de continuer à diminuer ses dépenses, même et surtout si l'économie va mieux.





Archives La Liberté

Raymond Lafond: prévoir la prochaine récession. **Eric Stefanson: un surplus de 27 millions $.**

«C'est la seule façon de s'assurer que les effets de la prochaine récession ne seront pas pires encore, croit l'analyste financier. En ce moment, la marge de manœuvre du gouvernement, rendue possible parce que l'économie se porte mieux, est en bonne partie annulée par la diminution des transferts du fédéral. Heureusement qu'on a connu une croissance économique au Manitoba, sinon on aurait des problèmes beaucoup plus graves!»

Raymond Lafond est donc satisfait du budget provincial déposé par le ministre des Finances, Eric Stefanson, le 14 mars dernier. «Il n'y avait ni grande surprise ni grande révélation dans ce budget, rappelle-t-il. Le gouvernement prévoit une augmentation de ses revenus de 130 millions $, mais elle est annulée par une diminution des transferts du fédéral de 135 millions $. D'un autre côté, le Manitoba n'augmentera pas ses dépenses globales, mais les budgets des programmes et services augmenteront de 1,3 %.»

Pour répondre à cette demande et se ménager un surplus de 27 millions $, la Province puisera 100 millions $ dans son fonds de stabilisation. Et la Province, explique Raymond Lafond, prévoit retourner cette somme dans son fonds d'épargne au cours de l'année suivante, «parce qu'on prévoit 100 millions $ de revenus additionnels cette année-là.»

Les universités perdent 5millions $

Parmi les faits saillants du budget: «le gouvernement prévoit commencer à rembourser le capital de sa dette». Un premier versement de 75 millions sera effectué en 1997-1998, une première en 50 ans.

Certains secteurs souffriront plus que d'autres des compressions budgétaires; c'est le cas des universités qui voient leur enveloppe globale diminuer de cinq millions $. «Le gouvernement adopte des mesures pour soutenir davantage les étudiants, dit Raymond Lafond, mais comme on peut penser que les universités hausseront leurs frais de scolarité pour compenser leur manque à gagner, l'effet de l'aide aux étudiants risque d'en être annulé.»

Le budget total alloué à l'enseignement primaire et secondaire augmente de 1,1 %, notamment pour soutenir l'effort de révision des programmes du gouvernement. (voir encadré sur le BEF)

Quant à la santé, le budget provincial reste sensiblement le même, avec une diminution de 1 million $ de l'enveloppe destinée aux hôpiaux, et six millions $ de moins pour les foyers. Mais, souligne Raymond Lafond, comme la Province a effacé les dettes des foyers (avec 150 millions $ des surplus de la vente de MTS), qui autrement auraient payé huit millions $ seulement en frais d'intérêt, «le tout se traduit par une petite augmentation dans leur budget».

Pour sa part, l'économiste Raymond Clément souhaite bonne chance au ministre Stefanson. Les revenus de ce budget, explique-t-il, reposent sur une augmentation prévue du nombre des emplois (on veut en créer 9 500), sur une augmentation dans la construction de maisons (des incitatifs sont offerts), sur une économie qui se potera mieux (aidée par différentes petites mesures d'aide aux employeurs), et sur des revenus additionnels subséquents pour la province (5 % de plus en taxes de vente).

«Les succès économiques du Manitoba, estime Raymond Clément, sont basés sur les exportations.» Il suffit donc que l'économie américaine éternue pour que le Manitoba attrape un rhume. «Et du côté de l'économie domestique, dit-il, la croissance est beaucoup plus lente, comme on le voit dans les mises en chantier.»

Pour l'économiste, le Manitoba dispose d'une petite marge de manoeuvre qu'il aurait pu utiliser dans des mesures destinées à former les jeunes dans des secteurs d'avenir, entre autres pour les retenir dans la province et augmenter la force de l'économie domestique. «Les jeunes quittent, lance Ramond Clément, et la population vieillit. Le recyclage, la formation professionnelle, la formation des jeunes sont des clés importantes dans la relance de l'économie.»

Sylviane LANTHIER

Où dépensera-t-on?

- **Éducation:** 1,03 milliards $ sont consentis dans ce secteur, dont 22 millions $ pour des initiatives de renouveau en éducation et 24 millions $ pour la construction d'écoles. Les collèges communautaires se partageront 57 millions $ et les universités, 214,6 millions $.
- **Santé:** le Manitoba dépensera 1,826 milliards $. 203 millions $ seront affectés au Programme de soins à domicile.
- **Aide sociale:** 8,9 millions $ seront consacrés au programme De l'aide sociale à l'emploi. L'aide finanicière aux Services aux adultes et aux Services spéciaux pour enfants sera augmentée de 4 et 2 millions $ respectivement. Les organismes chargés de la garde et de l'entretien des enfants à risque auront 104 millions $; les garderies se partageront 40 millions $ et 300 000 $ seront destinés à un programme de nutrition pour les enfants. Enfin, 500 000 $ seront alloués au fonds Priorité aux enfants.

Plus pour le BEF

Le Bureau de l'éducation française (BEF) aura 1,1 million $ de plus en 1997-1998. Claudette Toupin du BEF explique que 700 000 $ sont prévus pour le développement d'examens pilotes en français, dans les écoles françaises et d'immersion, pour les élèves de 3e et 6e année et de secondaire 1 et 4. «Le BEF embauchera 11 nouveaux employés pour produire et corriger ces examens.»

Un autre 400 000 $ servira à l'établissement de normes en éducation pour l'enseignement du français, des mathématiques, des sciences naturelles et de l'anglais à tous les niveaux dans les écoles françaises et d'immersion. Ces normes, précise Claudette Toupin, serviront à revoir les programmes dans ces matières. De plus, le BEF doit revoir les programmes d'enseignement en santé et en éducation physique pour l'ensemble de la province, clientèles anglaise et française confondues.

S. L.

ÉDITORIAL

Duceppe aura la vie dure

Le parlement canadien a un nouveau chef de l'opposition officielle en la personne de Gilles Duceppe, fraîchement élu chef du Bloc québécois. Son élection, par plus de 50 000 membres de son parti, a été, est et sera fortement contestés dans les prochaines semaines.

Dès sa victoire, l'unité du Bloc québécois a commencé à se lézarder. Son principal adversaire, Gilles Duhaime, a difficilement accepté de se rallier autour de l'équipe Duceppe. Un autre membre du Bloc, le député Nic Leblanc, a démissionné de la formation politique, estimant ne pouvoir travailler avec Gilles Duceppe, l'homme de la ligne dure. Non seulement Nic Leblanc siège-t-il comme indépendant, il s'est même allié au parti réformiste afin de s'assurer que son ancienne formation politique perde son statut d'opposition officielle. À cet égard, il est évident que les libéraux et les (deux) conservateurs ne feront aucun cadeau à Duceppe.

Bref, à quelques semaines des élections, si Gilles Duceppe n'avait que ces problèmes, il en aurait déjà plein les bras. Mais ce n'est pas tout.

Dans sa jeunesse, il était militant d'un groupe marxiste-léniniste. Dans certains milieux, ces groupuscules étaient «à la mode» dans les années 70. Un peu comme l'étaient certains groupuscules «pro-nazis» dans les milieux fréquentés par Jean-Louis Roux dans les années 30 et 40.

Le nouveau problème, pour Gilles Duceppe, est justement à ce niveau. Il aurait été de ceux qui ont réclamé sans ménagement le congédiement de Jean-Louis Roux pour avoir porté une croix gammée sur son sarrau d'étudiant. Gilles Duceppe et ses amis ont eu sa tête.

Pour avoir promu les idées marxistes-léninistes il y a une vingtaine d'années, Duceppe est en train de vivre le même cauchemar.

Le «cas Duceppe» est aussi insignifiant que le «cas Roux» et cela ne devrait pas se produire. Mais qui pleurera si Duceppe est contraint de démissionner? Comme le dit le dicton populaire, «si tu craches en l'air, ça finit par te retomber sur le nez». Le nouveau chef du Bloc est en bonne position pour vérifier la véracité d'un adage aussi rempli de bon sens.

Jean-François LACERTE



Lettre

Le CCFM s'explique

Des erreurs qui se sont glissées dans cette lettre publiée dans l'édition précédente de La Liberté *l'ont rendue difficile à comprendre. Nous la publions donc encore cette semaine, avec nos excuses.*

Madame la rédactrice,

Pour faire suite à des appels reçus en réaction à la décision du Cercle Molière de ne plus produire de spectacles à la salle Pauline-Boutal, le Centre culturel franco-manitobain aimerait faire quelques mises au point.

Tout d'abord, il est très important de savoir que le Centre culturel franco-manitobain trouve très malheureux que le Cercle Molière quitte la salle Pauline-Boutal. Lors de rencontres entre les représentants du Cercle Molière et du CCFM, le CCFM a ouvert la porte à toutes les options possibles pour que le Cercle Molière demeure au CCFM. Cependant, aucune de ces options ne semblait viable pour le Cercle Molière vu sa situation financière. Il est aussi important de noter que le CCFM examine toujours des options pour que le Cercle Molière revienne faire des productions au CCFM. Entre autres, le CCFM examinera s'il y a moyen de faire des changements structuraux à la salle Pauline-Boutal pour mieux répondre aux besoins de productions théâtrales.

Pour ce qui est des coûts de production auxquels fait allusion le Cercle Molière, il est important de noter que ces coûts sont reliés aux choix que fait le Cercle Molière. Les seuls frais payés au CCFM sont les coûts de location de salles et les services techniques et il est important de noter que le Cercle Molière bénéficiait de taux très préférentiels pour ceux-ci en tant que groupe résidant. Même si le CCFM avait illiminé complètement ces coûts, la décision du Cercle Molière aurait été la même.

Le CCFM espère donc que le Cercle Molière reviendra faire des productions à la salle Pauline-Boutal dans un avenir rapproché.

Le président du
Centre culturel franco-manitobain
Henri Bouvier
Le 10 mars 1997

LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Souvenirs du festival

Un, deux, trois barbus

A la demande d'un lecteur, *La Liberté* publie les noms des gagants du Concours des barbus du Festival du Voyageur.

Dans la catégorie Barbe Festival: 1re place Geoff Mckay, 2e Leo Shoomski, 3e Marc-Yvan Poulin. Catégorie Barbe Voyageur: 1re place Mark Stengel, 2e Ron Johnson, 3e Al Vass. Catégorie Barbe soignée courte: 1re place Willial Moffat, 2e Peter Evans, 3e Alan Graham. Catégorie Barbe soignée traditionnelle: 1re place Barry James, 2e Ritterman Stuart, 3e Rod Sparks. Catégorie Moustache club: 1re place Paul Bertrand, 2e Ron Gross et 3e Bernie Lutzer.

A. C.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.A.B.

Recyclez ce journal!

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Le tour du monde en un jour

«Personne au collège Louis-Riel ne savait que le 21 mars était la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, lance Mireille Huberdeau, étudiante au CLR. C'est peut-être parce qu'à l'école, on peut compter sur une seule main les étudiants d'origine ethnique?»

Avec une demi-douzaine de ses collègues, Mireille Huberdeau veut sensibiliser les élèves de son école à l'existence des diverses minorités ethniques qui composent la mosaïque canadienne. Le 21 mars, le CLR présente donc une matinée d'ateliers, de conférences et d'échanges sur le thème du racisme mais également du sexisme et des handicaps physiques. Cette matinée est ouverte à la communauté francophone.

«Je n'ai jamais vu d'exemple flagrant de racisme au CLR», indique Lisa Stepnuk, une des jeunes organisatrices de la matinée. «Mais on entend des blagues et des commentaires qui veulent faire rire, mais qui ne servent qu'à renforcer les préjugés. La discrimination, ce n'est pas quelque chose de très visible, ajoute-t-elle. À l'école, on a une population très homogène, mais la réalité de la société est très différente.»

Environ 27 % des Canadiens ne sont pas de descendance française, anglaise ou autochtone, révèle le recensement de 1991. Entre 1981 et 1991, plus de 1,4 million d'immigrants sont entrés au Canada. Ils forment environ 16 % de la population canadienne. «Il faut sensibiliser nos jeunes à cette diversité. Il faut sortir de notre petit monde francophone», affirme Lisa Stepnuk.

Pour Mireille Huberdeau, être francophone lui donne tout de même un avantage sur les jeunes de culture majoritaire pour comprendre les tensions que vivent les membres de minorités ethniques. «Je ne pense pas que je suis francophone avant que les Anglais me le rappellent, qu'ils se choquent parce que je parle ma langue. Je suppose que dans ce sens, je ne suis pas dans le "main stream".»

Mais selon Itesh Raval, professeur au CLR et initiateur de l'événement, «les francophones du Manitoba doivent arrêter de se plaindre de vivre dans un milieu minoritaire. La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale n'est pas le reflet de nous en tant que minorité linguistique. Il y a une autre réalité à laquelle il faut s'ouvrir les yeux. Il faut hausser le débat à un autre niveau! C'est sûr que les francophones sont aussi victimes de discrimination, mais il ne faut pas oublier que le racisme, c'est surtout visuel. Il est plus facile pour un francophone que pour une personne d'une minorité visible de s'adapter au monde de la majorité blanche et anglo-saxonne. Si demain matin dix Africains arrivaient au CLR, ça serait différent.»

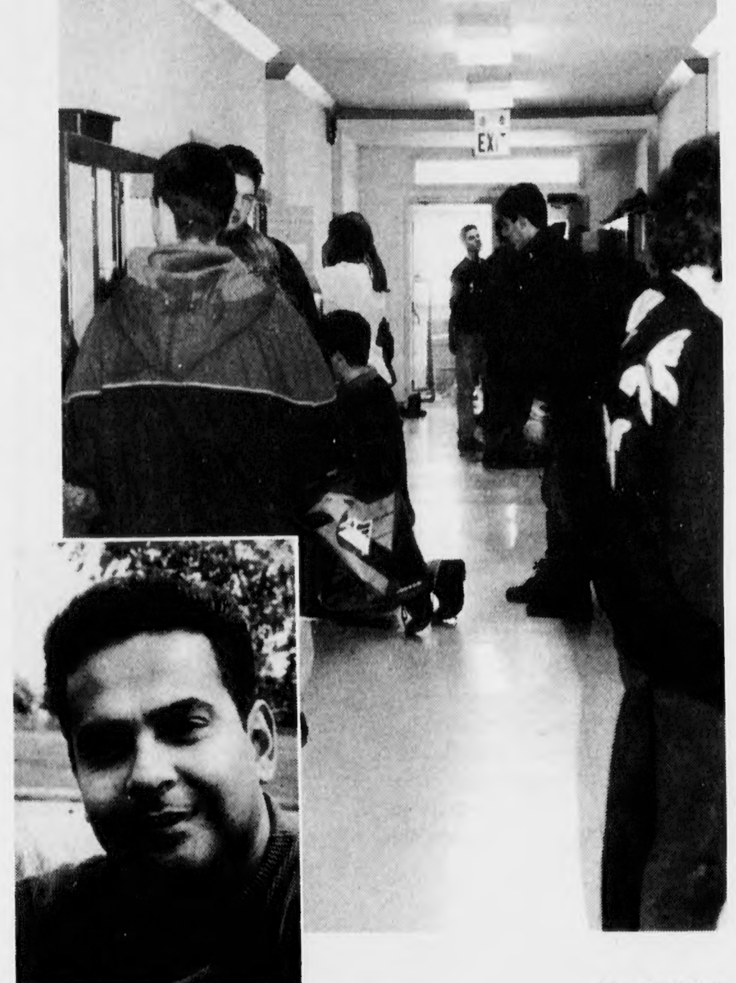


photo: Estelle Sirieix

Itesh Raval: l'école a un rôle à jouer.

«C'est sûr qu'il y a un choc possible quand t'as passé toute ta vie avec le même monde et que t'arrives à l'université avec toutes sortes de cultures et de langues», répond Mireille Huberdeau.

Une hausse récente du nombre d'inscription des étudiants étrangers au Collège universitaire de Saint-Boniface a d'ailleurs beaucoup fait pour sensibiliser les Franco-Manitobains à la discrimination raciale, rappelle Itesh Raval. Arrivé au Manitoba en 1975, Itesh Raval avoue n'avoir jamais été directement victime de racisme mais croit qu'il est grand temps de sensibiliser les jeunes franco-manitobains à ce phénomène.

«On ne vit plus dans une société où on a besoin de manifester dans les rues avec des pancartes, fait remarquer Itesh Raval. Mais il y a toujours de la sensibilisation et de la prévention à faire. L'école a un rôle à jouer là-dedans.»

Anie CLOUTIER

À la DSFM

Olympiades de mathématiques

Plus de 55 élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) participeront aux premières Olympiades de mathématiques qui se tiendront le 20 mars entre 13 h et 15 h 30 à l'école Précieux-Sang.

Les jeunes de la septième, de la huitième année ainsi que du secondaire un du collège Louis-Riel, du Collège régional Gabrielle-Roy, de l'école Précieux-Sang et de l'école Noël-Ritchot mesureront leurs connaissances mathématiques à travers une série de jeux, d'énigmes et activités diverses.

«On commence petit avec seulement quatre écoles, indique le directeur de la programmation et du perfectionnement professionnel à la DSFM, Roland Pantel. Mais on espère étendre l'événement aux autres écoles dans les années à venir.» Cette initiative, ajoute-t-il, a pour but de faire apprécier les mathématiques chez les élèves franco-manitobains.

A. C.

L'EDUCATION
PUBLIQUE
ÇA MARCHE

Message de l'ambassadeur du Canada à Paris:

À vous de jouer

Les échanges entre le Manitoba et la France ne représentent que 1 % du commerce extérieur entre le Canada et la France. C'est peu», a rappelé l'ambassadeur du Canada à Paris, Jacques Roy lors de son passage à Saint-Boniface le 18 mars. Selon lui, le marché français est une avenue importante pour les produits et services franco-manitobains, a-t-il ajouté. «Mais il y a du travail à faire!»



photo: Anie Cloutie

Jacques Roy: notre ambassade se fera un plaisir de distribuer vos pamphlets.

En tournée dans l'Ouest, Jacques Roy en a profité pour rencontrer les gens d'affaires francophones. «J'ai la conviction que les Franco-Manitobains ont de bonnes possibilités de développer des rapports fructueux avec la France. La France, ajoute-t-il est plus consciente qu'avant de l'existence des communautés francophones hors Québec.»

Le domaine du tourisme au Manitoba pourrait grandement bénéficier de la clientèle française, croit l'ambassadeur. «Plus de 460 000 touristes français sont venus au Canada l'an dernier, la majorité est allée au Québec. Les semaines de ski doo, par exemple, se vendent comme des petits pains chauds au Québec. Il n'y a pas de raisons que les Français ne viennent pas faire du ski doo ici. Il faut simplement organiser un programme complet qui comprend le plein air le jour et des activités culturelles en soirée.»

Anie CLOUTIER

Forum sur l'unité nationale

Stéphane Dion vante les mérites des Franco-Manitobains

Le ministre canadiens des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion et différents porte-parole des minorités culturelles du pays dont Rénald Rémillard de la Société franco-manitobaine (SFM) et Jack Jedwab du Congrès juif canadien, ont présenté leur point de vue lors d'un forum sur l'unité nationale tenu le 13 mars au Collège universitaire de Saint-Boniface.

«C'est grâce en partie à l'exemple de tolérance des Franco-Manitobains à l'endroit de la majorité anglophone, que le Canada est devenu le pays par excellence du multiculturalisme, a affirmé Stéphane Dion. Nous devons prendre en exemple le Manitoba où les Métis, les Ukrainiens, les anglophones et les francophones se respectent tout en gardant leur langue et leur culture.»



photo: Estelle Sineix

Stéphane Dion: «Le Manitoba est l'exemple à suivre.»

Selon Stéphane Dion, les Canadiens doivent prendre le temps d'apprendre les uns des autres pour se réconcilier. «Si une collectivité aussi diverse et variée que celle de Winnipeg peut tirer des leçons de son passé et trouver des façons de vivre en harmonie, mentionne-t-il, le message qui s'en dégage pour tous les Canadiens en est un de réconciliation.»

Pour sa part, le directeur général du Congrès juif canadien, Jack Jedwab, est persuadé qu'il faut passer par les trois «R» de l'unité nationale pour régler la question une fois pour toute. «La réconciliation, la reconnaissance et le renouvellement sont trois objectifs qui nous serviront à mieux comprendre les revendications des francophones et anglophones du pays, a-t-il expliqué. C'est primordial de passer par cette démarche afin d'en arriver à un consensus national.»

Selon le conseiller politique de la SFM, Rénald Rémillard, le dialogue et la compréhension sont les meilleures façons de faire avancer les choses. «Il faut continuer à organiser des colloques comme Horizons 2000 et des campagnes de sensibilisation comme «Faut se parler» paru dans le Winnipeg Free Press, souligne-t-il. Ces initiatives inciteront les anglophones et les francophones à se rapprocher et à mieux se comprendre.»

Marc-Éric BOUCHARD

Premier forum de concertation

Les francophones demandent une politique plus souple

«Qu'est-ce que ça donne de dépenser 300 000 $ pour se rendre à Québec si c'est pour se parler entre nous?» Patricia Courcelles ne mâche pas ses mots quand elle fait le bilan du premier forum francophone de concertation qui a eu lieu à Québec les 14 et 15 mars. Organisé par le gouvernement du Québec dans la foulée de sa nouvelle politique d'aide aux francophones hors-Québec, ce forum devait permettre à ces derniers de réagir à cette politique et d'y proposer des ajustements.

La politique du Québec, adoptée il y a deux ans, veut favoriser l'établissement de liens en subventionnant des projets issus de partenariats entre francophones hors Québec et Québécois. Les quelque 400 francophones venus des provinces et territoires s'attendaient donc à trouver à Québec des gens des milieux des affaires, des communications, de l'éducation et de la culture, domaine identifiés par le gouvernement comme étant des secteurs de partenariats potentiels.

«On s'attendait à pouvoir dialoguer avec des Québécois engagés dans ces secteurs, indique Patricia Courcelles. Mais on s'est parlé entre nous et avec les fonctionnaires!»

Les gens sont donc «sortis de là enragés», explique la présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), qui constate à la suite de ce forum que «les relations des francophones avec le Québec laissent à désirer».

Plusieurs éléments ont contribué à créer un malaise chez les participants au forum: la faible présence de Québécois, l'absence du premier ministre Lucien Bouchard, un discours de Lise Bissonnette jugé «insultant» (1), la couverture de la chaîne RDI jugée déficiente, et certains mots du ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard, qui a déclaré que la politique n'allait pas changer considérablement.

Les francophones ont tout de même adopté des recommandations «très claires et très directes» sur les ajustements à apporter à cette politique, qui a été très critiquée depuis son adoption, rappelle Patricia Courcelles.

Jacques Brassard a ainsi reconnu que son gouvernement devrait tenir compte des plans de développement déjà réalisés par les communautés francophones, assouplir les critères de sa politique dans l'attribution des subventions, permettre aux gens de travailler avec plusieurs ministères et réserver des fonds pour que les francophones puissent effectuer des voyages exploratoires en vue de créer des partenariats.


Archives La Liberté

Louis Paquin: les yeux fixés sur les occasions.

Membre de la table sectorielle de la culture (qui réunit cinq Québécois et cinq francophones hors Québec), Louis Paquin était également au forum. «Le but de ce forum, dit-il, était de permettre aux francophones de s'exprimer, et c'est justement ce qui s'est passé. C'est vrai qu'il n'y avait pas beaucoup de Québécois. Mais au fond, tant mieux: si on avait été noyés parmi les Québécois, qui nous aurait écoutés?», fait-il remarquer.

«Optimiste de nature», Louis Paquin estime que ce forum était une première étape à franchir: «Le développement de partenariats, c'est une deuxième étape, précise-t-il. Comme entrepreneur et comme intervenant culturel, ce que je vois surtout, c'est qu'il y a là une occasion pour nous de travailler avec des Québécois, d'établir des liens qui pourront durer, quoi qu'il advienne sur le plan constitutionnel. On a le choix entre interpréter ce qui s'est passé de façon très politique et intégrer ça dans un contexte référendaire, ou se dire qu'il y a là un contexte favorable pour des échanges. Il y a de l'argent, là, et pas seulement le 1,4 million $ de la politique officielle.»

Pour un autre délégué du Manitoba, René Piché, le forum a aussi atteint ses objectifs: «Si le but était de réajuster la politique, ce but a été atteint à mon sens, dit-il. Mais c'est vrai que ce genre de forum, ça coûte très cher aux gens qui y participent, et qu'il n'y avait pas beaucoup de Québécois sur place.» Pour le directeur de la Société des communications, qui a un projet de partenariat en marche (voir autre texte), cette fin de semaine a surtout été une occasion de rencontrer ses partenaires et d'établir de nouveaux contacts.

«Le plus difficile, note René Piché, c'est de trouver les partenaires. Il faut travailler fort avant de trouver le bon monde!» Le prochain forum aura lieu dans trois ans et c'est alors que le gouvernement québécois, qui s'engage à mieux promouvoir sa politique auprès des Québécois d'ici là, jugera de son succès ou de son échec. «S'il n'y a pas plus de partenariats, a avancé le ministre Jacques Brassard, on aura échoué.»

Sylviane LANTHIER
avec l'APF

Partenariat entre l'Ouest et le Québec

Bientôt des cours d'histoires de l'Ouest sur Internet?

Un programme d'histoire et de sciences sociales conçu en français pour les élèves des écoles françaises des provinces de l'Ouest et qui serait livré grâce à des supports comme l'Internet et des CD-ROM? Non, ce n'est pas là un rêve, mais un projet en voie de réalisation, grâce à un partenariat entre plusieurs intervenants de l'Ouest et du Québec, dont la Société des communications du Manitoba (SDC).

Appelé Courtepointe de l'Ouest, ce projet veut répondre aux besoins des francophones qui, selon le directeur de la SDC, René Piché, «ont sur l'histoire et les sciences sociales des points de vue différents des anglophones».

Les initiateurs ont donc proposé aux ministères de l'Éducation des quatre provinces «de trouver une façon d'utiliser les nouvelles technologies pour obtenir des documents d'appui sur des supports comme Internet et des CD-ROM.»

Géré pour le moment par la Société des communications, le projet met à contribution plusieurs partenaires, dont une maison d'édition scolaire au Québec, les Editions de la Chenellière, prête à se risquer dans l'édition de matériel scolaire sur CD-ROM; un juriste spécialisé dans la question des droits d'auteurs dans la production sur support électronique; le ministère de l'Éducation du Québec; la chef du Bureau de la décentralisation de l'accès aux Archives nationales, Marie-Louise Perron; et Diane Payment des Archives du Manitoba.

Le projet, précise René Piché, a débuté en août dernier. «Pendant la première année, on doit élaborer une planification stratégique, évaluer les coûts, faire un échéancier et répondre à des questions, comme celle des droits et celle de la formation des gens qui auront, par la suite, à faire la numérisation des documents et des photographies», explique-t-il.

Les organisateurs veulent aussi qu'un prototype de programme soit mis sur un site web de l'Internet. «Le prototype portera sur l'histoire des Métis, parce que trois de nos collaborateurs sont des sécialistes dans ce domaine.»

La Courtepointe de l'Ouest entraînera des dépenses situées entre 120 000 $ et 150 000 $ la première année. «En août prochain, ajoute René Piché, on pourra présenter un plan aux ministères de l'Éducation des quatre provinces et voir s'ils sont intéressés à continuer.»

René Piché est persuadé que ce genre de projets représente la voie de l'avenir. «Même Vidéotron s'intéresse à ce projet, parce qu'ils veulent développer des contenus scolaires qui seraient distribués via le câble.»

Sylviane LANTHIER



DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

OFFRES D'EMPLOI

La Division de l'éducation permanente est à la recherche de candidats et de candidates pour remplir les tâches de

moniteurs/monitrices

dans le cadre des programmes suivants :

COURS D'ÉTÉ DE LANGUE SECONDE (S.L.P.)

Qualifications :

- avoir au moins une première année universitaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes;
- posséder une excellente maîtrise de la langue française;
- être prêt(e) à offrir un atelier culturel;
- être prêt(e) à habiter en résidence avec les participant(e)s;
- être prêt(e) à s'impliquer totalement dans le programme.

Durée de l'emploi : du 23 juin au 1er août 1997

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et votre lettre d'accompagnement à :

Diane Robert, coordonnatrice
Cours d'été de langue seconde

CAMPLUS SUR CAMPUS D'ÉTÉ

Qualifications :

- avoir au moins une première année universitaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes de jeunes de 6 à 12 ans;
- avoir des connaissances dans au moins un des domaines suivants : l'informatique, l'audiovisuel, les arts plastiques, l'art culinaire, les sciences générales, les sciences humaines, l'art dramatique, l'animation radiophonique, les sports, le bricolage, les loisirs, une culture autre que la culture canadienne française ou anglaise;
- posséder une excellente maîtrise de la langue française.

Durée de l'emploi : du 23 juin au 29 août 1997 (peut varier selon le poste)

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et votre lettre d'accompagnement à :

Carmen Berthelette, coordonnatrice
Campus sur campus d'été

Date limite pour soumettre sa candidature : le 4 avril



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210



La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine n°49 recevra des soumissions pour remplacer une partie du toit de l'École Saint-Lazare jusqu'au mercredi 23 avril 1997 à 14 h. Tout fournisseur doit être membre de l'association du M.B.R.A.

Pour obtenir la documentation pertinente veuillez contacter le secteur de l'entretien et du transport au (204) 878-9399.

FRANCOFONDS

Francofonds Inc. recherche les services d'une personne dynamique, avec bonne connaissance de la communauté francophone de l'urbain pour planifier la levée de fonds de la fondation dans le secteur urbain.

Exigences:

- avoir un esprit créatif et persuasif;
- posséder la capacité de développer un plan d'action;
- pouvoir planifier et coordonner la levée de fonds dans l'urbain;
- capacité de bien travailler seule et avec des bénévoles;
- bonne connaissance parlé et écrite du français et de l'anglais.

Salaire: à négocier
Entrée en fonction: début avril

Veuillez s.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le mercredi 26 mars 1997** à l'adresse suivante:

Directrice générale
Francofonds Inc.
340, boulevard Provencher, Bureau 215
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

En vertu du programme d'emploi, le candidat ou la candidate doit être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance-emploi ayant été émis en 1994 ou après ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émise en 1991 ou après.

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE DU CANADA/ COURT CHALLENGES PROGRAM OF CANADA
294, avenue portage, pièce 616, Winnipeg (Manitoba) R3C 0B9
Téléphone : (204) 942-0022 • Télécopieur: (204) 946-0669

Le Programme de contestation judiciaire du Canada est une société à but non-lucratif qui vise à financer des causes types en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité garantis par la Constitution canadienne.

Nous recherchons un.e préposé.e au classement pour un poste à mi-temps (20 heures/semaine). Le.la candidat.e sera responsable du maintien des dossiers portant sur les droits linguistiques et les droits à l'égalité ainsi que la base de données de ces dossiers. Le.la canadidat.e idéal.e aurait une connaissance de logiciels d'ordinateur (traitement de texte et base de données) et doit être bilingue (anglais et français).

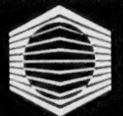
Le Programme de contestation judiciaire du Canada applique le principe d'équité en matière d'emploi. Nous encourageons les candidatures provenant des peuples autochtones, des groupes linguistiques minoritaires, des personnes handicapées, des minorités visibles, des femmes et de tout autre groupe historiquement défavorisé.

Nous devrons avoir reçu les mises en candidatures avant : **le jeudi 3 avril 1997.**

Veuillez envoyer un curriculum vitae ainsi que des cordonnées pour deux références.



Encouragez nos annonceurs!



EMPLOI D'ÉTÉ : SECRÉTAIRE

L'entreprise
- La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de 18 caisses populaires affiliées, regroupant plus de 34 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 395 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains et franco-manitobaines.

Période de travail
- 5 mai au 29 août 1997

Fonctions
- Travail général de bureau tels que la correspondance, le classement et la réception.

Exigences
- Très bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit;
- Bonne connaissance du traitement de texte WordPerfect;
- Faire preuve d'initiative et bon sens de travail d'équipe.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le lundi 31 mars 1997** avec la mention "Personnel et Confidentiel" à:
Mme Shirley Labossière, contrôleuse
La Fédération des caisses populaires du Manitoba
Case postale 68, 200 - 605, rue DesMeurons,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

FAIRE CARRIÈRE

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

RECHERCHE D'EMPLOI

- ❑ Aimeriez-vous identifier vos aptitudes et vos intérêts?
- ❑ Voulez-vous perfectionner votre curriculum vitae en français et en anglais?
- ❑ Connaissez-vous les obstacles à votre recherche d'emploi?
- ❑ Voulez-vous apprendre des techniques d'entrevue?
- ❑ Êtes-vous prêt(e) à vous engager pour une durée de deux (2) semaines?

Si vous êtes en recherche d'emploi, nous vous offrons le programme de services d'aide à l'emploi, «Faire Carrière». Les ateliers, animés en français sont offerts aux femmes et aux hommes. Ce service est entièrement gratuit.

Pour des renseignements, appelez Lucienne ou Mariette au 233-1735 ou 1-800-207-5874.

Ce service est possible grâce à une subvention du ministère du Développement des Ressources humaines Canada.

Agents de recouvrement bilingue

Lieu de travail:
Notre centre national d'appels de Toronto

Ce poste est tout désignée pour une personne bilingue tant à l'oral qu'à l'écrit, qui a de bonne affinités avec le public et qui cherche à obtenir d'excellents résultats.

Nous avons plusieurs postes à temps plein de disponibles.

Salaire de base plus commission.

Veuillez télécopier votre curriculum vitae à:

Monsieur Terry Skinulis
(416) 961-2307

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

AVIS DE MISE EN VIGUEUR DES RESTRICTIONS

CONCERNANT LES VÉHICULES EMPRUNTANT LES ROUTES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

Les propriétaires et les conducteurs de véhicules sont priés de noter qu'aux termes du paragraphe 86(1) du *Code de la route*, les restrictions de charge ci-dessous seront imposées à 6 heures du matin (heure locale) ou plus tard, **le 23 mars 1997**, et demeureront en vigueur jusqu'à avis contraire.

LÉGENDE
Dans cet avis,

Les restrictions de niveau 1 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
a) Dans le cas des essieux directeurs, la charge normale maximale est fixée à 5 500 kg sur toutes les routes.
b) Dans le cas de tous les autres groupes d'essieux, les restrictions suivantes s'appliquent :
i) 90 % de la charge normale sur les routes de classe A1;
ii) 95 % de la charge normale sur les routes de classe B1.

Les restrictions de niveau 2 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
Pour tous les groupes d'essieux, la charge normale admissible est réduite de 65 % sur toutes les routes de classe A1 et B1.
La zone n° 1 inclue toute la partie de la province du Manitoba située au sud de la ligne de démarcation comprenant la R.P.G.C. 77 et se poursuivant en direction est pour inclure la R.P.S. 513 (Gypsumville) et au-delà pour traverser Manigotagan.
La zone n° 2 inclue toute la partie du Manitoba située au nord de la zone n° 1.

DATES D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

Zone climatique	*Dates de début*		*Dates de fin*	
	Niveau 1	*Niveau 2*	*Niveau 2*	*Niveau 1*
Zone n° 1	*23 mars*	*6 avril*	*24 mai*	*31 mai*
Zone n° 2	*15 avril*	*29 avril*	*24 mai*	*31 mai*

A. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe A1** suivantes :
R.P.G.C. 3 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 9 De la R.P.S. 229 jusqu'à la R.P.S. 231.
R.P.G.C. 12 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.G.C. 15 De la rivière Brokenhead jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.G.C. 17 De la R.P.G.C. 8 à la R.P.G.C. 7.
De Teulon jusqu'à Inwood
D'un point situé 1,6 km à l'ouest d'Inwood jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.G.C. 18 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 23.
R.P.G.C. 20 De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Dauphin Beach.
R.P.G.C. 21 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.G.C. 1.
De Hamiota jusqu'à la R.P.G.C. 45.
R.P.G.C. 22 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 23 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.G.C. 24 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
De la R.P.S. 250 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 270.
R.P.G.C. 26 De la R.P.G.C. 1A à Portage-la-Prairie jusqu'à la R.P.G.C. 1.
R.P.G.C. 31 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 34 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 41 De la R.P.S. 571 jusqu'à la R.P.S. 545.
R.P.G.C. 42 De la R.P.S. 568 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83.
R.P.G.C. 44 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C. 1.
R.P.G.C. 45 De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.G.C. 50 D'un point situé 15 km au nord de la R.P.S. 261 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 57 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 59 De Saint-Malo jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 67 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
De la R.P.S. 236 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.G.C. 68 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.G.C. 77 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 83 D'un point situé 5 km au nord de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 49.
R.P.S. 216 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
De l'intersection ouest avec la R.P.S. 205 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 241 De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 424.
R.P.S. 403 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 216.

BRETELLES :
Broad Valley De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Chatfield.
Ch. Chesley De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à Tom Prince Drive (près de Petersfield).
Ch. Floodway Inlet De la promenade Turnbull jusqu'au chemin St. Mary's.
Hadashville De la R.P.G.C. 1 jusqu'au terrain de camping.
High Bluff De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Lockport De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 238.
Boul. Memorial Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Otterburne De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Otterburne.
Petersfield De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Petersfield.
Richer De l'intersection est avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
Aérodrome de St. Andrews De la R.P.G.C. 27 jusqu'à la R.P.S. 230.
Sainte-Anne De la R.P.S. 210 jusqu'à Sainte-Anne.
Sainte-Geneviève De la R.P.S. 501 jusqu'à Sainte-Geneviève.
Saint-Laurent De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
Av. Stevens De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 238 (Lockport).
Av. Sperring De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204 (Birds Hill).
Ch. de desserte De la R.P.G.C. 27 jusqu'à la R.P.S. 230 (le long de la R.P.G.C. 27).
Vassar De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Vassar.
Wampum De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Wampum.

B. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe B1** suivantes :
R.P.S. 200 De Saint-Adolphe jusqu'à la R.P.S. 305.
De l'intersection nord avec la R.P.S. 205 jusqu'à Emerson.
R.P.S. 201 D'Osterwick jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 202 Du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. 204.
R.P.S. 204 De la R.P.G.C. 212 jusqu'à Selkirk.
R.P.S. 205 De la R.P.G.C. 75 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
De la R.P.G.C. 12 en direction ouest sur 8,9 km.
R.P.S. 206 De la R.P.S. 213 jusqu'à la R.P.G.C. 44.
R.P.S. 207 De la R.P.G.C. 15 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
De Lorette à Dufresne.
De la R.P.G.C. 12 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 209 De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 210 De la R.P.S. 207 jusqu'à la R.P.G.C. 52.
R.P.S. 212 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204.
De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 213.
R.P.S. 213 De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 215 De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Beauséjour.
R.P.S. 217 De la R.P.S. 200 jusqu'à la R.P.S. 218.
R.P.S. 218 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Ridgeville.
R.P.S. 220 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 321.
R.P.S. 221 De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334.
R.P.S. 222 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 225 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 232.
R.P.S. 229 De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 230 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 231 De la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 3,7 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 232 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 233 De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.S. 236 D'un point situé 1 km au nord de la R.P.G.C. 6 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 67.
De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 67 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
R.P.S. 238 De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à l'avenue Stevens.
R.P.S. 240 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331.
De Saint-Claude jusqu'à la R.P.S. 305.
De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach.
R.P.S. 242 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 243 De la R.P.G.C. 32 jusqu'à la R.P.G.C. 30.
R.P.S. 245 De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest.
De la R.P.S. 244 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 240.
R.P.S. 247 De la R.P.S. 330 en direction ouest jusqu'à la rivière La Salle.
R.P.S. 248 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 26.
R.P.S. 254 De Oak Lake Beach jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 256 De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 41.
R.P.S. 257 De la frontière de la Saskatchewan à la R.P.S. 256.
R.P.S. 259 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 260 De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 261.
R.P.S. 261 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 267 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River.
R.P.S. 269 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 270 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25.
R.P.S. 272 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274 De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 276 Du chemin Methley Beach jusqu'à la R.P.S. 328.
De Rock Ridge jusqu'à Skownan.
R.P.S. 278 De la R.P.G.C 50 à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 300 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 59 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 301 De la R.P.G.C. 1 à la R.P.G.C. 44.
R.P.S. 302 D'un point situé 1,6 km au sud de la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 11,2 km au nord de la R.P.G.C. 15.
De la R.P.G.C. 15 à la R.P.S. 501.
R.P.S. 304 D'un point situé 19,4 km à l'est de la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
Du chemin Broadlands jusqu'à Manigotagan.
R.P.S. 305 De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 306 De la R.P.G.C. 14 à la R.P.S. 243.
R.P.S. 307 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 15 km à l'est de la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 308 De Sprague jusqu'à la voie d'entrée du lac Moose.
R.P.S. 309 De la R.P.S. 307 jusqu'au lac Big Whiteshell.
R.P.S. 311 De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.S. 210.
De la R.P.S. 200 jusqu'à Niverville.
R.P.S. 312 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la frontière ontarienne.
R.P.S. 317 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 321 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 322 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323.
R.P.S. 324 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 222.
R.P.S. 325 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 326 De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 233.
R.P.S. 328 De la R.P.S. 276 jusqu'à un point situé 1,8 km à l'est.
R.P.S. 329 De la R.P.S. 222 jusqu'à la R.P.S. 233.
R.P.S. 330 De l'intersection sud avec la R.P.S. 247 jusqu'à Osborne.
R.P.S. 331 De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 344 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 340.
R.P.S. 345 De la R.P.S. 252 jusqu'à la R.P.S. 254.
R.P.S. 351 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 354 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 3,2 km à l'est.
R.P.S. 360 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361 D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362 D'un point situé 2 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 8,5 km au sud.
De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 367 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 15 km à l'est.
De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 18 km à l'ouest.
R.P.S. 375 De la R.P.G.C. 6 jusqu'au parc provincial Paint Lake.
R.P.S. 409 De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 410 De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415 De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419 D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
R.P.S. 421 De la R.P.G.C. 30 jusqu'à la R.P.G.C. 75.
R.P.S. 422 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.S. 205.
R.P.S. 424 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 428 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 14.
R.P.S. 430 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à un point situé 8 km au sud de Morden.
R.P.S. 434 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à un point situé 1,4 km à l'ouest.
R.P.S. 459 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 482 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 486 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11 km au sud.
R.P.S. 501 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Ross.
R.P.S. 508 De la R.P.S. 212 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 519 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 520 De la R.P.S. 313 en direction nord.
R.P.S. 524 De la R.P.S. 243 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 528 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 547 De la R.P.S. 482 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 588 De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

C. Aux termes des dispositions restrictives ci-dessous, les restrictions de **niveau 2** (dont les dates d'entrée en vigueur apparaissent ci-dessus) s'appliqueront aux véhicules empruntant les routes de **classe A1 et B1** suivantes :
R.P.G.C. 3A De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 17 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
De Teulon jusqu'à la R.P.S. 229.
De la R.P.S. 233 jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.G.C. 20 De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
R.P.G.C. 21 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 23 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 24 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.G.C. 31 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 41 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 571.
De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 45 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.G.C. 50 D'un point situé 15 km au nord de la R.P.S. 261 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 68 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Lake Manitoba Narrows.
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 200 D'Emerson jusqu'à la R.P.G.C. 23.
R.P.S. 209 De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 216 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
R.P.S. 222 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 324.
De la R.P.S. 324 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 229 De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
R.P.S. 231 De Fraserwood jusqu'à un point situé 3,7 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 242 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 245 De l'intersection nord avec la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.S. 244.
De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 250 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 25.
De l'intersection est avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à un point situé 3 km au nord de la R.P.G.C. 45.
R.P.S. 251 De la R.P.S. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 253 De la R.P.G.C. 18 à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 256 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 259 Dela R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.S. 261 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 262 De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265.
R.P.S. 264 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577.
R.P.S. 267 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268 De l'intersection sud jusqu'à Birch River
R.P.S. 269 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 272 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274 De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 278 De la R.P.G.C. 50 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 307 De Rennie jusqu'à Otter Falls.
R.P.S. 331 De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 345 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 254.
De la R.P.S. 252 jusqu'à Tilston.
R.P.S. 346 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 353 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 355 De Cardale jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 250.
R.P.S. 357 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361 D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362 D'un point situé 2 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366 De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 410 De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415 De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417 De la R.P.G.C. 6 en direction ouest sur 24,5 km.
R.P.S. 419 D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
R.P.S. 424 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 430 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432 De Morden jusqu'à un point situé 8 km au sud.
R.P.S. 443 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 450 De la frontière américaine jusqu'au lac Metigoshe.
R.P.S. 452 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield.
R.P.S. 475 De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478 De Binscarth jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 482 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 519 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 528 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 532 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 577 De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman.
R.P.S. 588 De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

BRETELLES :
Broad Valley De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Chatfield.
High Bluff De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Boul. Memorial Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Saint-Laurent De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.

Dispositions restrictives : En dépit des restrictions de niveau 2 imposées aux véhicules qui empruntent les routes ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continueront de s'appliquer aux catégories de véhicules ci-dessous :

a) les autocars circulant entre les villes et transportant des passagers;
b) les autobus scolaires;
c) les véhicules d'entretien des routes exploités par une administration routière ou au nom de celle-ci;
d) les véhicules transportant une ou plusieurs des denrées suivantes entre 24 heures et 12 heures, et retournant à vide à n'importe quelle heure de la journée après livraison d'une ou de plusieurs des denrées suivantes :
i) les aliments du bétail en transit :
a) les céréales acheminées vers l'usine de transformation par le producteur;
b) les céréales non transformées nécessaires à l'alimentation du bétail;
c) les aliments pour le bétail transformées.
ii) le foin transporté à l'intérieur de la province à des fins de fourrage;
iii) le bétail expédié vers les marchés;
iv) l'eau potable;
v) le lait en vrac;
vi) la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme ou le champ;
vii) les comestibles;
viii) les produits pharmaceutiques;
ix) le carburant;
x) les engrais;
xi) les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus près;
xii) l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de train et les fuites de pipelines.

Le 14 mars 1997

PAR DÉCRET DE
J.B. TINKLER
SOUS-MINISTRE ADJOINT PAR INTÉRIM
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Voirie et Transport Manitoba



En prévision des inondations

Saint-Jean-Baptiste reste calme

Les possibilités d'une inondation encore ce printemps alimentent les conversations ces temps-ci, au café du village de Saint-Jean-Baptiste. «Les gens en parlent», lance l'administrateur de la Municipalité rurale de Montcalm, Michel Duval. Mais personne ne panique, indique-t-il. Pour que la rivière Rouge déborde de la digue qui entoure le village, il faudrait que le niveau d'eau soit d'un bon quatre pieds plus élevé que lors de l'inondation du printemps dernier; «et ça, ça représente pas mal d'eau!»

Michel Beaudette, qui possède une terre au sud-est du village, raconte que cette semaine, les clients du café rigolaient des plus récentes prédictions, selon lesquelles la Rouge atteindrait huit pieds de plus que l'an dernier. «On trouve que c'est pas mal impossible, lance tranquillement Michel Beaudette. Les inondations, on commence à connaître ça; ça fait trois ans qu'il y en a!»

Mais ça ne l'a pas empêché d'aller chercher quelques sacs de sable à la Municipalité, histoire de solidifier la digue de «plywood» qui entoure sa maison. L'an dernier, cette digue a suffi à repousser les eaux de la Rouge, et sa pompe est venue à bout de l'eau qui s'infiltrait dans la cave de sa maison. Michel Beaudette n'a donc pas subi de dommages matériels.

Son attitude tranquille indique assez bien qu'il ne sert à rien de s'énerver: son grain est évacué, sa maison est prête. Et les agriculteurs des environs s'activent eux aussi à vider leurs granges: «L'élévateur à grains est pas mal occupé ces temps-ci!» Pour le reste, on n'y peut rien. «Mais il faut dire que la plupart des gens, ici, ont des digues autour de leur maison ou ont construit sur du terrain surélevé», note Michel Beaudette.

Michel Duval rappelle qu'après les inondations de 1979, la Province remboursait les propriétaires qui installaient des digues de terre autour de leur maison. «Les nouveaux propriétaires qui viennent s'installer ici sont avertis, dit-il: la Municipalité leur dit qu'il y a des risques d'inondations et qu'ils ont intérêt à surélever leur maison. Ce qui fait que même à l'extérieur des digues du village, il y a peu de maisons qui ont subi de véritables dommages l'an dernier et on n'a pas eu besoin de beaucoup de sacs de sable.»

La Municipalité commence tout de même à se préparer en vue de la crue des eaux: «Il reste quelques sacs de l'an dernier, mais on va en commander d'autres, explique Michel Duval. On aura aussi besoin d'une couple de bateaux. La Croix-Rouge est venue offrir un séminaire sur les mesures d'urgence cette semaine. On encourage les gens à s'enregistrer auprès de la Croix-Rouge; comme ça, s'ils doivent être évacués, on sait où ils ont l'intention d'aller et on peut les rejoindre au besoin.»

L'an dernier, la crue des eaux a coûté 110 000 $ à la Municipalité de Montcalm, qui a fait une réclamation au Comité d'aide aux sinistrés. Montcalm a aussi demandé au gouvernement qu'il rétablisse son programme d'aide aux propriétaires qui veulent construire des digues plus permanentes. Cette proposition n'a pas trouvé preneur, dit Michel Duval, «mais si la prochaine inondation cause beaucoup de dommages, peut-être que le gouvernement va y penser à deux fois?» espère-t-il.

Sylviane LANTHIER

Saint-Pierre-Jolys

À quand un service de sages-femmes?

Environ 25 personnes ont assisté, le 13 mars, à une réunion d'information sur la possibilité d'établir un programme de sages-femmes au Centre médico-social DeSalaberry.

«Il y a certainement de l'intérêt de la part des citoyens pour ce genre de service, indique Murielle Bugera, présidente du Conseil de santé de la rivière aux Rats. C'est de moins en moins possible de donner naissance dans nos petits centres médicaux du rural. On doit se déplacer à Steinback ou à Winnipeg et ce n'est pas toujours commode de faire le voyage ou d'obtenir de l'aide après l'accouchement. Un service de sages-femmes règlerait tous ces problèmes.»

La question est présentement à l'étude au niveau gouvernemental. «On s'attend à ce que le projet passe en première lecture à l'automne et en troisième lecture au printemps de 1998», indique Murielle Bugera.

Par ailleurs, la section locale du Manitoba Women's Institute a profité de la rencontre pour remettre un chèque de 1 000 $ en dons au Centre médico-social.

A. C.

Guy Bergeron

Attend les inondations de pied ferme

«Comme on dit, le malheur des uns fait le bonheur des autres», lance Guy Bergeron, président de Sandbagger et inventeur d'une machine capable de remplir 6 000 sacs de sables à l'heure. Voilà la preuve que les inondations attendues pour ce printemps ne font pas que des malheureux.

«Les inondations, ce sont des bonnes nouvelles d'une manière, indique Guy Bergeron. Mais c'est quand même dommage de dire qu'on espère qu'il va y avoir une inondation juste pour qu'on puisse faire quelques profits.»

Construit dans son garage de Saint-Eustache, le prototype de Guy Bergeron a été mis à l'essai en 1991. Le Sandbagger est disponible commercialement depuis trois ans. «A date, j'en ai vendu quatre, indique Guy Bergeron. Deux à la ville de Winnipeg, un à East Grand Forks et un en Colombie-Britannique.» C'est peu, croit l'inventeur qui doit encore conclure une ou deux ventes pour faire ses frais.

«Je crois que les gens ne veulent pas croire que ma machine peut produire autant de sacs en si peu de temps alors que les machines présentement utilisées ne remplissent que 200 à 300 sacs à l'heure», affirme-t-il.

À 19 000 $, le Sandbagger n'est pas donné, avoue Guy Bergeron. «Mais c'est quand même moins cher que de reconstruire sa maison! Et puis, ça dure indéfiniment.»

A. C.

SAINT-NORBERT

Les résidants gagnent leur bataille

Le Conseil routier provincial a décidé de revenir sur sa décision en diminuant de 60 km/h à 50 Km/h la limite de vitesse sur le chemin Pembina entre l'avenue Ducharme et la rue des Trappistes. Selon la porte-parole des résidants de Saint-Norbert, Diane Laurendeau, le débat est clos pour longtemps.

«Nous avons finalement gagné la bataille, mentionne-t-elle. Le Conseil routier a constaté qu'il était inaceptable de laisser rouler à 60 km/h les automobilistes près des écoles.»

Les résidants de Saint-Norbert ont réussi à faire renverser la décision initiale du Conseil routier provincial, qui avait permis depuis le 16 janvier une circulation plus rapide (à 60 km/h et 80 km/h) près du pont La Salle. À Peine deux mois après la décision, les automobilistes doivent se soumettre aux anciennes limites de vitesse.

Selon Diane Laurendeau, le Conseil routier ne pourra pas revenir sur sa décision avant cinq ans. «À moins qu'ils recoivent beaucoup de plaintes, indique-t-elle, les membres du Conseil routier provincial nous ont assurés que le dossier est régler pour au moins cinq ans.»

Marc-Éric BOUCHARD

Hommage à sœur Yvette Carroll

La famille de sœur Béatrice Trudeau désire remercier sincèrement sœur Yvette Carroll qui fut pendant de nombreuses années l'amie sincère, la compagne dévouée, ainsi que l'infirmière inlassable pendant ses longs mois de maladie.

Elle a su exercer le lien entre tante Béatrice et toute la famille qui désirait la voir et recevoir de ses nouvelles.

Merci chère Yvette. Tu seras toujours considérée comme de la famille de celle qui se nommait «The last of the Mohicans».

Lancement officiel de la trousse de francisation

Paul et Suzanne rivalisent avec Batman!

Aujourd'hui encore, Janine Tougas reste étonnée du succès obtenu par les personnages de Paul et Suzanne, dont les 200 histoires servent à apprendre le français aux jeunes enfants issus de mariages exogames.

Les enfants des programmes de francisation au préscolaire, à la maternelle ou en première année, «suivent Paul et Suzanne tous les jours, explique Janine Tougas. Ils s'y attachent. Les personnages deviennent leurs amis; il y a même des enfants qui jouent à Paul et Suzanne comme on joue à Batman!»

Initiée par la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) en 1991, ce projet pédagogique visait à répondre à des demandes de couples mixtes, qui cherchaient des outils pour aider leurs enfants à se préparer en vue de leur entrée dans une école française.

«La FPCP m'a approchée, raconte Janine Tougas, et nous avons travaillé à ce programme avec Lucille Maurice, en collaboration avec un comité consultatif formé de gens du Bureau de l'éducation française, entre autres.»

Et petit à petit, le projet pilote est devenu un des programmes offerts par un grand nombre de prématernelles, avant de se rendre jusque dans les écoles sous la forme d'une trousse pédagogique complète.



photo: Sylviane Lanthier

Raymond Poirier: «J'ai longtemps été engagé dans les comités de parents. Éditer Paul et Suzanne, c'est comme une continuité.»

C'est justement cette trousse qui a officiellement été lancée au Salon du livre, le jeudi 20 mars. On a pu rencontré les deux conceptrices, le dessinateur Denis Savoie et les autres partenaires du projet.

En vente depuis l'automne dernier, la trousse est devenue un projet d'envergure nationale quand la Commission nationale des parents francophones (CNPF) a voulu la rendre disponible pour l'ensemble de sa clientèle.

«Ils ont fait appel à 14 maisons d'édition, rappelle Raymond Poirier, mais personne ne voulait se lancer dans ce projet. Comme la trousse comprend des guides pédagogiques, des histoires, des cahiers d'activités, des cassettes audio et vidéo, un programme et des marionnettes, les éditeurs ont tous dit que ce serait trop complexe à éditer.»

Convaincu que le projet avait du potentiel, Raymond Poirier a fondé les éditions Apprentissage illimité et a édité lui-même les premiers 1 500 exemplaires de la trousse. «C'est un projet de 1,5 million $, indique-t-il. Il y avait des risques. Mais comme la CNPF achetait un certain nombre de trousses pour le préscolaire, j'avais 300 000 $ de ventes garanties.»

Jusqu'ici, Raymond Poirier a vendu 500 trousses, à travers le réseau des comités de parents des différentes provinces. «L'idée, c'est que tout le monde y trouve son compte. Mes distributeurs ont leur commission sur chaque vente; ça les aide à amasser des fonds.»

À 1 100 $ la trousse, l'achat du modèle de francisation de Paul et Suzanne relève d'une décision réfléchie et bureaucratique, rappelle Raymond Poirier. «Il faut que les enseignants s'y intéressent, et qu'ils intéressent leur employeur, pour que ces derniers prennent la décision d'acheter. Tout ce processus est long. Si on décide cette année que c'est une bonne idée d'acheter une trousse, ça veut probablement dire que ça va dans le budget de l'an prochain!»

Mais Raymond Poirier est patient, et surtout confiant que Paul et Suzanne répondent aux besoins des enseignants et des parents. «Je connais même une enseignante qui a déboursé elle-même le 1 100 $ tellement elle y croyait!»

Même son de cloche chez Janine Tougas: «Quand on parlait aux éditeurs d'un concept qui comprenait 200 histoires reprenant chaque fois les mêmes personnages, les gens n'y croyaient pas parce que ça ne s'était jamais fait, dit-elle. Mais ce qu'on découvre, c'est que c'est justement la continuité qui est devenue attrayante pour les enfants.»

Résultat: les enseignants veulent maintenant pouvoir utiliser davantage les personnages, et ont demandé aux deux conceptrices, Janine Tougas et Lucille Maurice, de réaliser des guides de lecture. «Les enseignants nous demandent de leur faire des guides pédagogiques suggérant des activités d'écriture et de lecture à partir du matériel de la trousse, explique Janine Tougas. Ils veulent aussi qu'on leur donne des pistes d'intégration des histoires avec les autres matières du programme scolaire, comme les sciences sociales et naturelles.»

Paul et Suzanne ont aussi de l'avenir en Ontario, où Raymond Poirier travaille à obtenir une entente avec Canadian Parents for French, pour que l'organisme vante les mérites de la trousse auprès des écoles d'immersion.

«Ce dont on s'aperçoit, note Janine Tougas, c'est que certains enseignants utilisent ce matériel de façon plus poussée qu'on pensait. On se rend compte que Paul et Suzanne répondent vraiment à un besoin.»

Sylviane LANTHIER

Erratum

Le texte intitulé *Le Petit Prince* est là paru dans l'édition de *La Liberté* du 14 mars oubliait de mentionner que le Cercle Molière est co-producteur de cette représentation. Mille excuses.

Habiter en campagne, plus qu'une question d'argent

Rat des villes et Rat des champs

Autrefois le Rat de ville
Invita le Rat des champs
D'une façon fort civile
À observer le soleil couchant.
Oh! comme votre maison
est grande
Et pour si peu d'argent.
J'aime quand même mieux
la ville géante
Avec ses Malls et tous
ses agréments!





photo: Estelle Sinei

Maison de ville ou de campagne: plus qu'une question économique.

Vivre à la ville où à la campagne? Comme l'a démontré Jean de La Fontaine, le débat ne date pas d'hier. D'un côté, les tenants de la campagne ne jurent que par la tranquillité et le bas prix des maisons. De l'autre, les fervents de la ville revendiquent leurs centres commerciaux et leurs nombreux services. Entre les deux il y a ceux qui ont le meilleur des deux mondes: habiter en campagne et travailler en ville.

«C'est sûr que ça fait gros du millage», lance Darren Bouchard, propriétaire d'un terrain de 120 acres à 10 km de La Broquerie. Sa Honda 1991 a déjà dépassé le seuil du 200 000 km. «Le voyage, ça me dérange pas, indique-t-il. Ça en vaut la peine. Je n'habiterais jamais en ville! Je l'ai fait pendant un an. C'était bien assez!»

Pour Darren Bouchard comme pour bien d'autres, la campagne, c'est la tranquillité, la sécurité et la liberté. Mais c'est aussi une question d'argent. À Winnipeg, par exemple, le prix moyen d'une première maison est de 81 500 $ tandis que la valeur moyenne d'une maison à La Broquerie varie entre 60 000 $ et 65 000 $ et entre 70 000 $ à 75 000 $ à Saint-Pierre Jolys. Les lots en campagne sont généralement plus grand qu'en ville. Par exemple, le plus petit terrain à La Broquerie a une superficie de 8 250 pi2 contre un terrain moyen d'une superficie moyenne de 3 500 pi2 en ville.

Le propriétaire d'une maison à Winnipeg paie environ 2 339 $ en taxes annuelles, soit le troisième plus haut taux au pays après Ottawa (2 963 $ pour une maison de 128 946 $) et Toronto (2 749 $ pour une maison de 168 412 $). Au quatrième rang, arrivent les villes de Regina (2 070 $ de taxes pour une maison de 81 451 $), Québec (1 970 $ pour une maison de 88 029 $) et Montréal (1 951 $ pour une maison de 101 000 $). (voir encadré)

Le propriétaire de La Broquerie doit quant à lui débourser 1 000 $ en taxes municipales, indique l'administrateur Laurent Tétrault. À Saint-Pierre-Jolys, les taxes s'élèvent à 1 800 $ par année et à 1 300 $ à Lorette. «De façon typique, explique Ernest Lajoie, administrateur de la municipalité Taché, les taxes municipales sont plus élevées en ville qu'en campagne parce qu'ils offrent plus de services, mais les taxes scolaires sont quant à elles plus élevées en campagne qu'en ville parce qu'on a de plus petites écoles et qu'on doit transporter plus d'enfants.»

Plus qu'une question de prix

Michel Chartier et sa conjointe se sont établis sur un lot de trois acres entre Lorette et Dufresne. «On a payé beaucoup moins cher qu'en ville pour le terrain, indique-t-il. Mais le prix de la construction d'une maison en campagne est presque le même qu'en ville», ajoute-t-il.

Le facteur économique n'a pas été l'élément décisionnel pour habiter en campagne, affirme-t-il. «C'est le désir de retrouver un rythme de vie plus lent, moins stressant, hors des rouages du travail. Un endroit où tout le monde se connaît», précise Michel Chartier.

«La qualité de vie, indique Laurent Tétrault, ça a plusieurs définitions. Je me suis marié avec une fille de la ville et on a décidé d'élever nos cinq enfants à La Broquerie parce qu'ici, il n'y a pas de problèmes de drogues, on connaît tout le monde. Il n'y a pas de meurtres, pas de vols ici. Et puis, c'est francophone. C'est ça ma définition d'une bonne qualité de vie. Mais en même temps, on reste proche de la ville, des centres commerciaux, des services et je suppose qu'il y en a pour qui c'est ça, une bonne qualité de vie.»

Anie CLOUTIER

Combien ça coûte?

Ville	Valeur moyenne pour une première maison	Hypothèque mensuelle	Taxes annuelles	Coûts annuelles de chauffage	Revenu annuel nécessaire
Regina	81 451	614	2 070	625	30 360
Saint-Jean	78 056	647	1 160	1 063	27 972
Winnipeg	81 500	648	2 239	819	31 820
Québec	88 029	656	1 970	1 345	34 069
Saskatoon	80 444	659	1 592	644	28 654
St. John's	89 804	695	1 097	1 155	31 224
Montréal	101 000	807	1 951	1 234	37 159
Halifax	98 133	813	1 366	912	33 549
Edmonton	102 920	831	1 350	631	33 911
Calgary	121 000	959	1 315	550	38 419
Ottawa	128 946	1 080	2 963	707	46 198
Toronto	168 412	1 351	2 749	650	55 983
Vancouver	189 900	1 497	1 572	479	57 558

Source: Winnipeg 2000.

Vous craquez pour les vieilles maisons?

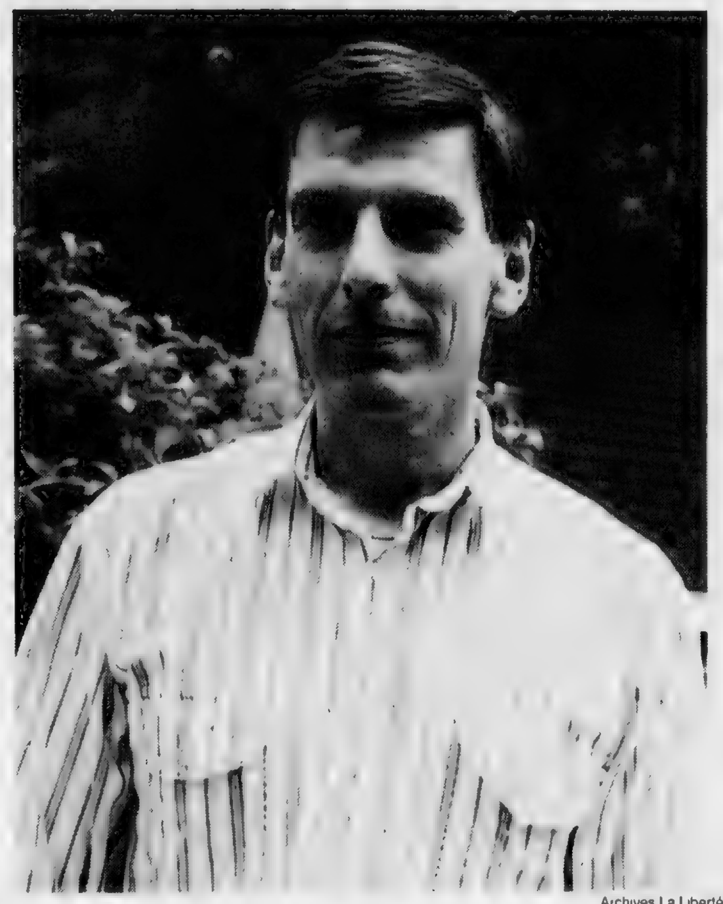
Mais ne les laissez pas gruger toutes vos économies!

La maison de vos rêves a des boiseries, des plafonds élevés, des moulures et un vieux foyer? Vous aimez que la patine du temps ait donné un charme douillet à votre intérieur, mais vous voudriez aussi vous assurer que le château de vos rêves ne comporte pas de défauts cachés?

«C'est vrai qu'il y a de vieilles maisons qui sont encore isolées avec des copeaux de bois et des vieux journaux, raconte l'agent immobilier Aurèle Dupuis. Mais on connaît des trucs pour s'assurer qu'une maison est bien isolée. Par exemple, si on analyse les coûts de chauffage en rapport avec la grandeur de la maison, ça donne une bonne idée.»

Les avantages de l'inspection

Il ne faut pas avoir peur de vérifier tous les coins et racoins d'une maison qu'on désire acheter. «Les femmes regardent toujours la cuisine et la salle de bain, lance Aurèle Dupuis, tandis que les hommes vont souvent jeter un coup d'œil au garage et à la tuyauterie.»



Archives La Liberté

Constant Allain.

«Je conseille toujours à mes clients de faire inspecter la maison par un professionnel, explique de son côté une autre agente immobilière, Alice Arnal. L'inspecteur va examiner tous les systèmes: chauffage, plomberie, électricité... Le problème des vieilles maisons, c'est souvent qu'au fil des ans les propriétaires ont modifié des éléments par eux-mêmes. Et ça n'est pas toujours conforme aux normes.» On voit parfois, dit-elle, des fils électriques qui passent dans un garage, mais sans être enfouis dans le sol comme la règlementation l'exige.

«L'autre avantage d'un inspecteur, c'est qu'il va vous expliquer quoi faire pour entretenir votre maison, et vous pouvez lui poser toutes les questions que vous voulez.» L'inspection coûte en environ 300 $.

Attention aux vices cachés

Menuisier professionnel, Constant Allain est souvent appelé à faire des travaux de rénovation dans de vieilles maisons. Il suggère de porter une attention particulière aux vices cachés de la fondation, de la cave et de l'isolation.

«Une fondation fragile provoque des mouvements saisonniers anormaux», dit-il. Les portes ne rendent plus dans leurs cadres? Des fissures apparaissent dans les murs aux coins des portes? Le sol se courbe près des murs extérieurs? Voilà des signes que les murs de fondation bougent, et qu'il faut aussi ajuster les poutres qui soutiennent la maison.

Il faut de plus se méfier des fondations qui laissent filtrer l'eau. Des murs qui suintent ou qui sont couverts d'auréoles, peuvent signifier que de l'eau s'infiltre souvent dans la cave. «Si le sol est fraîchement repeint ou que les tapis sont flambants neufs, prévient Constant Allain, il s'agit peut-être de rénovations cosmétiques uniquement destinées à la vente de la maison!»



photo: Estelle Sineix

Le charme des vieilles maisons.

Conseiller à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Kayle Blaquière indique que les infiltrations d'eau sont choses courantes au Manitoba, en raison de la nature du sol argileux. «Dans beaucoup de maisons, on peut vivre avec ça, dit-il. C'est surtout un problème parce que c'est très difficile à rectifier. Et s'il y a trop d'humidité, ça entraîne le développement de bactéries nuisibles à la santé.» (1)

Constant Allain rappelle que les maison de 40 ans et plus ont généralement une mauvaise isolation. S'il est impossible de vérifier l'isolation entre les murs, sauf par les coûts de chauffage, on peut cependant vérifier l'isolation du toit par la trappe d'accès du grenier, note-t-il.

Prévoir les rénovations à faire

Autre conseil important: «Il faut savoir prévoir les coûts des rénovations qui pourraient être nécessaires», indique Kayle Blaquière. Le toit doit-il être changé dans les cinq prochaines années? Autant le savoir tout de suite! Surtout si la fournaise et le réservoir à eau chaude atteignent aussi la fin de leur vie utile. S'il faut remplacer rapidement et en même temps des éléments essentiels mais chers, l'offre que vous ferez sur la maison en sera d'autant diminuée.

Une erreur courante est de sous-estimer le coût des rénovations. La pose de bardeaux neufs sur le toit entraîne une dépense de 1 200 $ environ. «Rénover une salle de bain peut coûter jusqu'à 5 000 $, estime Constant Allain, tandis que dans une cuisine, remplacer les armoires et le plancher et faire d'autres menus travaux peut coûter 7 000 $.» Remplacer portes et fenêtres, ajoute-t-il, peut aussi coûter 7 000 $.

Beaucoup de vieilles maisons, note Alice Arnal, ont encore un ancien système de gouttières, qui fait pénétrer l'eau dans la maison et qui l'évacue par la conduite des égouts, ce qui est maintenant illégal.

Aurèle Dupuis et Alice Arnal estiment que les vieux quartiers comme Saint-Boniface ou Norwood ont beaucoup de vieilles maisons qui sont en bon état. «Mais Saint-Boniface n'est pas un quartier où ça bouge beaucoup», note Alice Arnal. Des ventes de maisons, il s'en fait davantage dans le sud de Saint-Vital, au Parc Windsor et dans Southdale, où les constructions sont plus récentes.

Selon Aurèle Dupuis, un certain nombre de jeunes familles cherchent cependant à revenir dans les quartiers qui les ont vus grandir. Ce qui attire ces personnes dans le vieux Sain-Boniface, c'est la proximité des écoles et des services en français. «Mais Saint-Boniface est encore un coin où de vieux couples habitent leurs maisons depuis des années, note Alice Arnal. Souvent, ces maisons n'ont pas été modernisées ou rafraîchies, ce qui fait qu'elles ne sont pas attrayantes pour les acheteurs. Sans jeunes couples, sans enfants autour, sans maisons pimpantes, Saint-Boniface risque de devenir un quartier qui sé détériore encore plus», prévient-elle.

Sylviane LANTHIER

(1) La SCHL publie plusieurs documents qui aident les propriétaires de maisons, dont un guide, Comment acheter une maison? et un autre sur l'inspection de la maison. Le coût des dépliants ou guides peut aller de 2 $ à 20 $ environ.

Comment vendre sa maison?

Investir, sans se ruiner

Vous mettez votre maison en vente? Attendez-vous à patienter environ 30 jours, estiment Aurèle Dupuis et Alice Arnal. Si votre maison ne trouve pas preneur, et si vous recevez plusieurs offres inférieures au prix demandé, c'est peut-être... que vous demandez trop cher?

Si vous faites affaire avec un agent, il se chargera de vous conseiller sur la valeur de votre maison, en fonction du quartier, de la superficie de la maison et du terrain, de la présence d'un garage, etc. Il vous donnera aussi des conseils sur de menus travaux à effectuer pour rendre la maison attrayante.

«Peinturer, ça vaut toujours le coût, indique Alice Arnal. Si la tuyauterie coule et qu'il faut remplacer l'anneau d'étanchéité, faites-le! Ça vaut aussi la peine de s'assurer qu'il n'y a pas de marque d'eau sous les fenêtres et de rendre l'extérieur de la maison attrayant.»



photo: Estelle Sirieix

Alice Arnal: l'esthétique, c'est important.

Mais attention, lance Aurèle Dupuis: «J'ai eu un client qui voulait changer le revêtement de sa maison pour mieux la vendre. Mais je lui ai dit que ça ne valait pas la peine: ça ne donnait pas suffisamment de valeur supplémentaire à sa maison. Il allait perdre de l'argent.» S'il faut investir, il faut aussi le faire sagement!

D'autres aménagements peuvent mettre la maison en valeur. «Si les garde-robe sont petits, ça vaut la peine de bien ranger leur contenu ou d'en enlever, pour ne pas qu'ils aient l'air de déborder, indique Alice Arnal. Même chose pour les meubles: si l'intérieur a l'air encombré, autant se débarrasser des meubles en trop.»



photo: Estelle Sirieix

Une maison à vendre dans Saint-Boniface reste sur le marché pendant au moins un mois.

Ces changements aident les acheteurs éventuels à apprécier les bons côtés de votre maison. Mais Alice Arnal prévient aussi les vendeurs: il ne faut pas tomber dans la malhonnêteté. «S'il y a de grosses craques dans la fondation et qu'on refait la cave pour les cacher, ce n'est pas honnête, dit-elle. Et c'est aussi contre la loi.»

«Je suggère toujours au vendeur de remplir un formulaire spécial sur lequel il peut noter tout ce qu'il sait sur l'état de sa maison. De cette façon, le vendeur est couvert et l'acheteur est rassuré.»

Sylviane LANTHIER

Le sud-ouest à la carte

Il n'y a pas suffisamment de maisons en vente dans le sud de Saint-Vital pour répondre à la demande des acheteurs, estime Alice Arnal. En décembre dernier, indique Aurèle Dupuis, 478 maisons étaient pourtant en vente dans ce quartier!

Vous cherchez à vendre ou à acheter une maison située dans le sud-ouest de Winnipeg? Voici quelques données sur ce secteur:

• Nombre de maisons vendues en 1996: 1 701, soit une augmentation de 20 % par rapport à 1995. 12 % des reventes de maisons dans Winnipeg ont eu lieu dans ce quartier.

• Prix moyen des maisons vendues dans le sud-ouest en 1996: 93 021 $, comparativement à 89 875 $ en 1995. Une augmentation de 3,5 %.

• Temps requis pour la vente en fonction du prix: en 1996, une maison valant entre 90 000 et 100 000 $ restaient 40 jours sur le marché. Les maisons valant entre 40 000 et 90 00 $ y sont restées moins de 80 jours, et les maisons de plus de 120 000 $, entre 80 et 129 jours.

S. L.

Source: SCHL.




Spécialistes de vos projets

Pour toutes vos rénovations de plâtre et gypse. Faites affaire avec un professionnel.

Service rapide et de qualité.

Alain Schmitt
147, rue Kitson
Saint-Boniface

Téléphone:
235-0478

Télécopieur:
233-5671

BELGIAN CREDIT UNION LIMITED
387, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone: 982-3400 • Fax: 233-8644

Prêts rénovations
Hypothèques
à des taux compétitifs.
Venez rencontrer nos experts!

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi 9 h 30 à 17 h
Jeudi 9 h 30 à 19 h
Vendredi 9 h 30 à 17 h

Pour tous vos projets de peinture
intérieur • extérieur



490, rue Des Meurons
Tél.: 233-2200
Service bilingue

Danielle **Dubuc**
P.I.D.I.M.

Designer d'intérieur

195 S. boul. Dollard
Saint-Boniface
R2H 0M4

Tél.: (204) 233-3501

▼ Aménagement
- Résidentiel
- Bureaux

▼ Consultation à domicile

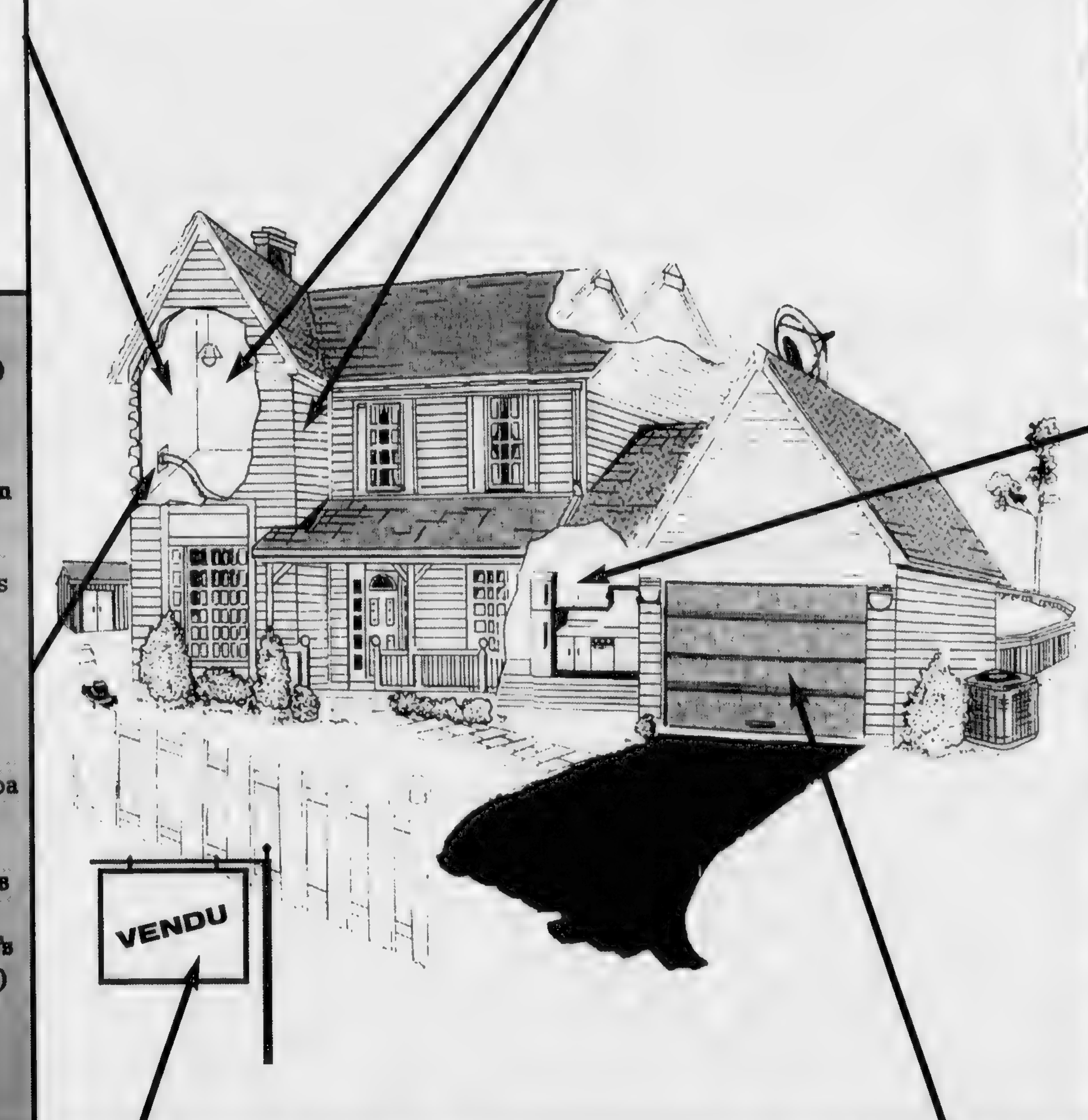


Vente, service et installation

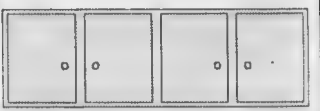
- Maisons existantes
- Maisons neuves
- Commercial et résidentiel
- Partout au Manitoba

St-Vital Vacuum Club
Omar Attiyat
499, chemin St-Mary's
Winnipeg (Manitoba)

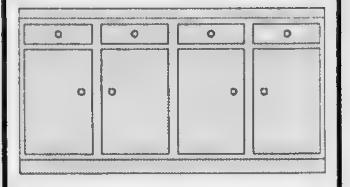
235-1355



Ouverture le 1er avril 1997



Cabinet Depot



- Confection sur mesure
- Directement de l'usine
- Centre de liquidation

324, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 231-0241

Pour vendre ou acheter votre maison!



Alice Arnal

Sutton GROUP
SUTTON GROUP — KILKENNY REAL ESTATE

Tél.: 475-9130 (24 h)

LA LIBERTÉ

Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire votre changement d'adresse!

Par la poste:
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Par téléphone:
237-4823 ou 1-800-523-3355

Au service de la communauté franco-manitobaine depuis 1913

OVERHEAD DOOR

Nous offrons jusqu'à **50 $** pour votre vieille porte de garage*

SERVICE 24 HEURES • RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

470, rue Des Meurons
Saint-Boniface

Téléphone: 233-8621 / 1-800-661-8991

** Certaines conditions s'appliquent.*

Quand les changements s'imposent

Une erreur peut coûter cher

«Les gens qui achètent des maisons doivent vivre avec les erreurs de construction du passé, souligne le porte-parole de Manitoba Hydro pour la région de Winnipeg, Bernard Quennelle. Mais ceux qui contruisent leurs maisons peuvent éviter les erreurs, par exemple en isolant mieux les murs et en placant correctement le chauffe-eau.»

Bernard Quennelle constate que beaucoup de consommateurs sont conscients des pertes en énergie de leurs maisons mais les rénovations nécessaire sont trop chères pour remédier à la situation. Dans plusieurs maisons construites dans les années 1970, le chauffe-eau est au sous-sol, c'est-à-dire loin de l'endroit où on utilise le plus d'eau chaude, explique-t-il. Mais changer l'emplacement du chauffe-eau et des tuyaux est beaucoup trop compliqué et cher pour profiter de résultats concrets.» Le chauffe-eau, indique-t-il devrait idéalement être situé près de la principale source d'utilisation d'eau chaude: la cuisine.

Cependant, Bernard Quennelle croit qu'il est possible de faire des économies en faisant certains ajustements. «Même si la plupart des foyers ont des tuyaux de plus de 6 m pour le chauffe-eau qui refroidit plusieurs pintes d'eau, constate-t-il. Il est souhaitable d'installer des revêtements, des tuyaux souples, des isolants en mousse ou en caoutchouc pour réduire les pertes de chaleur.»

Les fuites d'air

Selon Bernard Quennelle, les fuites d'air non contrôlées représentent environ 20 % à 40 % des pertes en ce qui concerne le chauffage et la climatisation d'une maison. «Dans la plupart des cas, sceller les fuites peut réduire d'environ 9 % la consommation énergétique annuelle, dit-il. L'efficacité du scellement diffère selon le genre de maison, l'année de construction et le soin apporté au scellement.»

Bernard Quennelle est persuadé que si le scellement des fuites est bien fait, il y aura accroissement du confort. «Si on procède au scellement des fuites d'air dans les combles et les murs, fait-il savoir, l'air intérieur humide pourra moins facilement s'échapper dans des endroits où il peut causer des problèmes de condensation.»

Le remplacement des portes et des fenêtres

Si vos fenêtres doivent être remplacées Bernard Quennelle suggère d'acheter des fenêtres comprenants au moins trois vitrages. Il est également souhaitable d'utiliser des fenêtres avec des cales d'écartement isolantes et à faible taux de fuite d'air.

Et si vous devez remplacer votre porte d'entrée, Bernard Quennelle conseille de choisir une porte en acier. «Il est préférable de se servir de polyéthylène scellé qui isole convenablement les portes», ajoute-t-il.

En général, il n'est pas rentable de remplacer des portes et des fenêtres dans le seul but de réaliser des économies d'énergie, prévient Bernard Quennelle. «Mais si un propriétaire doit changer ses portes et fenêtres, que les réparer coûterait trop cher, alors, dit-il, il vaut la peine d'investir pour économiser de l'énergie.»

Marc-Éric BOUCHARD

Économie d'énergie

Petits conseils pour de grandes économies

Vous voulez économiser de l'énergie? Voici les conseils de Bernard Quennelle.

Réglez le thermostat à la température la plus basse qui soit confortable. Par exemple, essayez 20°C le jour et 18°C la nuit. En baissant la température d'un degré Celcius la nuit, vous économisez 1 % de votre facture annuelle d'électricité si votre thermostat est réglé entre 16°C et 22°C.

Évitez l'air sec. Quand l'air est sec, il faut augmenter la température pour se sentir à l'aise, ce qui n'est pas le cas quand l'air est humide. Avec un humidificateur, vous pouvez baisser la température sans que votre confort en souffre.

Utilisez les bonnes ampoules. En général, les ampoules ayant une puissance plus élévée sont plus efficace parce qu'elles produisent plus de lumens par watt que les ampoules moins puissantes. Il faut six ampoules de 25 watts pour obtenir la lumière d'une ampoule de 100 watts et ces six ampoules de 25 watts consomment 50 % plus d'électricité. Pour lire ou pour étudier, Bernard Quennelle suggère de régler les ampoules à triple intensité à la plus forte intensité. Les ampoules-réflecteurs utilisées dans les lampes à bras orientable et les rails d'éclairage offrent un bon éclairage localisé et durent longtemps.

Employez un thermostat réducteur. Un thermostat réducteur permet à tout propriétaire de maison de réduire automatiquement la température de la maison à un niveau précis pendant n'importe quelle période de la journée. Les modèles les plus récents sont munis de microprocesseurs électroniques. La plupart des modèles sont programmables et peuvent enregistrer en mémoire plusieurs périodes de réduction de la température.

Installez des contre-fenêtres et des contre-portes. S'il n'y pas de triple vitrage dans la maison, la pose de contre-fenêtres extérieurs ou de vitrages intérieurs étanches à l'air permet de réduire les frais de chauffage.

Pour le chauffe-eau, isolez les tuyaux d'eau chaude sur une distance de 2 mètres à partir du chauffe-eau. Il est également préférable de choisir le chauffe-eau le plus pratique dont le réservoir convienne à vos besoins. Deux fois par année, vidangez le chauffe-eau en faisant couler un seau d'eau. Les dépôts accumulés au fond nuisent à son efficacité. Choisissez aussi des pommes de douches écoénergiques (facile à placer) et posez des aérateurs pour tous les robinets.

Marc-Éric BOUCHARD

Claire Bérubé débroussaille

Les sept commandements de

Chaque année dès les premiers jours du printemps, la fièvre horticole s'empare de millions de jardiniers amateurs. Ses symptômes sont connus: une soudaine démangeaison donnant envie de creuser un trou dans le sol; le compostage systématique; la revue matinale du jardin encore partiellement enneigé et les visites de plus en plus fréquentes chez le jardinier.

Mais l'aménagement paysager peut se révéler un véritable champ de mine pour qui rêve de transformer sa pelouse en forêt tropicale. Aussi, la personne nouvellement atteinte de la fièvre horticole, doit-elle prendre des précautions et suivre attentivement la posologie des sept commandements de l'aménagement paysager.

Prendre son temps

Prendre son temps, voilà le premier commandement, indique Claire Bérubé, conseillère fleuriste. «Avant d'aménager son terrain, c'est toujours une bonne idée d'aller jeter un coup d'œil aux parterres des voisins, explique-t-elle. Mais ne vous arrêtez pas à votre quartier. Les beaux quartiers de Winnipeg ont de très beaux aménagements paysagers.»

Les jardins publics sont également une bonne source d'inspiration. «Ils donnent l'occasion de rencontrer les jardiniers de la ville. Et il ne faut pas hésiter à leur demander le nom d'une plante qu'on trouve belle», ajoute-t-elle.

Un micro-climat?

Devant les milliers de variétés de plants sur le marché, il faut faire un choix. Mais comment choisir les arbustes et fleurs qui seront les plus «heureux» dans son jardin et donneront de beaux fruits ou de belles fleurs pour les années à venir? Il faut faire une recherche, lire tout ce qu'on peut trouver sur l'aménagement paysager. C'est le deuxième commandement.

«Winnipeg se classe dans la zone 3 B et la campagne environnante se situe dans la zone 3 A, indique Claire Bérubé. Ça signifie que seulement les plantes classées dans la catégorie 3 A ou plus (4,5) sont adaptées aux conditions climatiques du Manitoba. Sauf si vous avez un micro-climat dans votre jardin.»

Un exemple de micro-climat, explique-t-elle, est un coin du jardin protégé des vents de l'ouest et situé près d'un mur chauffé par le soleil. La température de ce coin peut être de quelques degrés supérieure au reste du jardin et accommoder des plantes qui autrement ne pousseraient pas au Manitoba.

Suite page 19...

l'aménagement paysager

... suite de la page 18

Trouver les micro-climats et en tirer profit est un autre commandement important de l'aménagement paysager.

Un jardin à mon image

Vient ensuite une période de questionnement. Quelles sont les couleurs que je veux retrouver dans mon jardin? Vais-je utiliser mes fleurs pour en faire des bouquets? des pots pourri? de la photographie? Est-ce que je veux un coin potager? une piscine? un ruisseau? un étang? Est-ce que je veux un jardin qui demande beaucoup d'entretien où qui tolère l'abandon? Est-ce que j'ai un vent dominant à bloquer? Un voisin, un poteau de téléphone ou une fondation à cacher? Mon terrain bénéficie de combien d'heures d'ensoleillement et quel type de sol y retrouve-t-on? Voilà les questions que doit se poser le propriétaire avant même la première pelletée de terre.

Il existe une plante adaptée à chacun, explique Claire Bérubé. «Les gens qui veulent un jardin sans entretien peuvent se faire un aménagement d'annuelles et de genévriers. Ceux qui aiment désherber et travailler dans leur jardin seront comblés par les marguerites sauvages qui se propagent très rapidement. Vous voulez cacher un voisin dérangeant? Optez pour un treillis auquel vous ferez pousser des fèves grimpantes ou des belles du matin», suggère-t-elle.

Cinquième commandement: en plus d'être adapté à ses habitudes de vie, le jardin doit aussi se marier au style de la maison. Une architecture victorienne semblera hors de son élément au milieu d'un jardin Zen et une petite maisonnette aura l'air écrasée à côté d'un arbre de très grande taille. «Trop de gens qui achètent un petit conifère le plante trop près de la fondation. Ils oublient que la plante va grandir et que ses racines vont finir par forcer la fondation», indique-t-elle.

Tout en se conformant à ces règles simples de l'aménagement paysager, le propriétaire ne doit pas avoir peur d'essayer quelque chose de nouveau, pense Claire Bérubé.

Une vivace c'est tenace

«Les gens connaissent moins les vivaces et c'est pour cela qu'ils ont tendance à opter pour les annuelles, indique-t-elle. Mais les vivaces possèdent plusieurs avantages. Acheté petit, le plan de vivace ne coûte pas cher. Après cinq ans, la plante a pris assez d'expansion pour être divisée, faisant d'autres plants. Les vivaces représentent donc des économies de temps et d'argent à long terme puisqu'on n'a pas à tout replanter au printemps.»



photo: Estelle Sineix

Claire Bérubé: «Un jardin, ça ne se construit pas en un an. Il faut chercher l'inspiration, essayer toutes sortes de choses. Et puis, avec les années, nos priorités changent.»

Chaque année, entre 500 et 800 nouvelles variétés de vivaces sont introduites sur le marché. «Il existe plus de 1 000 variétés d'Hostas qui sont des plantes très versatiles et très résistantes», indique Claire Bérubé.

De plus, plusieurs associations horticoles organisent des ventes de vivaces où on peut se procurer des plants de qualité à bon marché. Si le cœur vous en dit, pourquoi ne pas organiser une grande «vente de garage» de vivaces ou un encore partir un club d'échanges de vivaces entre voisins? Voilà deux façons faciles de se monter une belle collection de vivaces à bon marché. Pour créer le jardin de ses rêves, pas la peine de payer cher, voilà le sixième commandement.

Embaucher un professionnel

Enfin, si l'horticulture reste un grand mystère pour vous, pourquoi ne pas embaucher un paysagiste pour réaliser le jardin de vos rêves?, propose Claire Bérubé. Mais attention, prévient-elle. Paysagiste ne veut pas nécessairement dire horticulteur. «Les paysagistes ont fait des études d'architecture de paysage. Ils ne connaissent pas nécessairement les types de sol et les besoins des plantes, même s'ils détiennent un diplôme en horticulture. C'est pour ça qu'avant de les embaucher, il faut leur demander s'ils ont de l'expérience avec les plantes et s'ils offrent un service après vente.»

Avant de signer un contrat avec un paysagiste, il faut magasiner, recommande Claire Bérubé. C'est le septième et dernier commandement.

«Le bon paysagiste se préoccupe de votre personnalité, de votre style de vie. Il prend le temps de vous parler. Il tient compte de votre opinion. Il acceptera de faire une session de consultation et même de vous faire un plan gratuitement! Alors que d'autres exigent que le contrat soit signé avant de faire quoi que ce soit», ajoute-t-elle. Un bon entrepreneur ne demande pas d'argent avant d'avoir complété le travail. Il offre une garantie d'au moins un an sur ses plants. Le client est donc assuré qu'il utilisera de la bonne terre pour les plantations et achètera des plants de qualité.

Enfin, conclut Claire Bérubé, «un jardin, ça ne se construit pas en un an. Il faut chercher l'inspiration, essayer toutes sortes de choses. Et puis, avec les années, nos priorités changent. Les enfants grandissent et la piscine peut remplacer le carré de sable.»

Anie CLOUTIER

Encouragez nos annonceurs!

Télé-horaire de la semaine du 24 au 30 mars 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Le monde ce matin
6h30 Bon matin
9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
Jésus de Nazareth (V)
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en...
11h30 Poivre et sel
12h00 Le midi
12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
13h30 Marilyn
14h00 Les yeux du cœur
Les sentiers de Pâques (V)
15h00 Les chatouilles
15h01 Pacha et les chats
15h15 Iris le gentil professeur
15h30 La maison de Ouimzie
16h00 La bande à Frankie

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 La politique fédérale
23h53 Découverte
0h50 Fin des émissions

Mardi

16h27 Océane
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Bouscotte
20h00 Omertà
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **La Gare.** *Ital. 1990. Drame. Domenico, chef de gare de San Marcos, tue son ennui en apprenant l'allemand. Sa routine est perturbée par l'arrivée de Flavia, une belle blonde qui vient de s'enfuir d'une soirée mondaine où son fiancé se servait d'elle pour obtenir des contrats.*
1h45 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Les bâtisseurs d'eau
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 Vues d'ici
1h20 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Vie d'artiste
19h00 Urgence
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Le Souper.** *Fr. 1993. Drame historique. Paris, juillet 1815. Napoléon est en fuite. Talleyrand, qui veut ramener Louis XVIII au pouvoir, invite Fouché, ministre de la police de Napoléon, à un souper. Les deux hommes se livrent un duel politique féroce dont l'enjeu est l'avenir de la France.*
2h20 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Les Intrépides
17h00 Génies en herbe
17h30 Fa si la chanter
18h00 Branché
18h30 La Semaine sainte
➤ 19h00 Les grands films: **Procès devant jury.** *É.-U. 1994. Drame. Mère divorcée, Valerie Alston a été retenue pour faire partie d'un jury devant juger Rusty Pirone, un dangereux gangster qui a déjà éliminé le principal témoin. Afin de s'assurer d'un verdict en sa faveur, le mafioso menace la jeune femme. Pour sauver sa vie et celle de son fils, Valeri manipule le jury, qui finit par acquitter Pirone.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Scoop
23h28 La météo
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Le Grand Chemin.** *Fr. 1986. Mélodrame. Louis, un petit Parisien de 9 ans, passe ses vacances dans un village breton chez une amie d'enfance de sa mère. La tendresse bourrue de ses hôtes et l'amitié d'une petite fille délurée lui feront faire un pas important dans l'apprentissage de la vie.*
2h05 Fin des émissions

Samedi

6h30 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Les contes du chat perché
7h31 Arthur
7h50 L'histoire sans fin
8h15 Doug
8h30 Aladdin
9h05 Timon & Pumbaa
9h30 Bouledogue bazar
10h05 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Perfecto
12h30 L'Arche de Noé
13h00 Jésus de Nazareth
17h30 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 La soirée du Hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h23 La météo
21h25 Les nouvelles du sport
21h30 Branché
22h00 Simplement la vie
➤ 22h45 Télé-sélection: **Avril enchanté.** *G.-B. 1992. Comédie dramatique. Pour fuir la grisaille londonienne et leurs petits problèmes respectifs, quatre femmes d'âges et de milieux différents louent un château médiéval italien pour le mois d'avril.*
0h45 Fin des émissions

Dimanche

6h35 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h58 Grand-père
8h23 Iznogoud
8h30 Bouledogue bazar
8h45 Manigances
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Le jour du Seigneur
11h00 Les Grands Prix Player's de formule 1
13h30 Les artisans de l'excellence
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Juste pour rire
20h00 Les beaux dimanches: **Joyeux calvaire**
22h00 Le téléjournal et le point
22h20 Le point
22h45 La météo
22h47 Les nouvelles du sport
➤ 23h20 Ciné-club: **Johnny s'en va-t-en guerre.** *É.-U. 1971. Drame de guerre. Un jeune soldat américain, grièvement blessé pendant la Première Guerre mondiale, reprend conscience à l'hôpital.*
1h15 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Tailleferet fille
10h00 Aimer
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Télé-achats
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les amuse-gueules

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place melrose
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h45 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Match de la vie
20h00 Ces enfants d'ailleurs
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h45 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Bungalow blues
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h54 Info National média
1h48 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Le pèlerin
20h00 Olivier
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National Média
1h45 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Balade sur un divan.** *Am. 1987. Comédie satirique. Un patient d'une clinique pour fous criminels réussit à s'évader en se faisant passer pour le directeur auprès d'un thérapeute.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h04 Télé-achats
23h57 Info National média
1h52 Fin des émissions

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Sailor Moon
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Télé-achats
➤ 10h30 Ciné week-end: **François et le chemin du soleil.** *It. 1972. Drame biographique. Quelques incidents de la vie de saint François d'Assise.*
➤ 13h00 Ciné week-end: **Nicky et Gino.** *Am. 1988. Drame psychologique. Les relations tumultueuses de frères jumeaux dont l'un, mentalement retardé, travaille comme vidangeur et l'autre poursuit des études en médecine.*
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Vins et fromages
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **3 Ninjas.** *Am. 1992. Comédie policière. Trois jeunes frères entraînés aux arts martiaux par leur grand-père ont maille à partir avec un trafiquant d'armes qui tente de les kidnapper.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Au bout de soi.** *Am. 1992. Drame social. Les tribulations d'une jeune Sud-Africain de descendance anglaise que les circonstances amènent à servir la cause des Noirs.*
22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h57 Ciné-lune: **Arthur II.** *Am. 1988. Comédie de mœurs. Un homme heureux en ménage doit épouser la fille d'un richissime personnage pour retrouver sa fortune.*
1h26 Télé-achats
1h52 Info National Média
3h47 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 À communiquer
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicités
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Infopublicité
➤ 12h30 Ciné week-end: **Le gardien des horizons verts.** *Can. 1988. Drame sentimental. Une romancière un peu déprimée retrouve l'inspiration en compagnie d'un photographe animalier.*
➤ 14h00 Ciné famille: **Un monde fou, fou, fou, fou.** *Am. 1963. Comédie burlesque. Un gangster mourant révèle à plusieurs personnes la cachette du butin d'un vol et la course au trésor commence.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-dimanche: **Les dix commandements.** *Am. 1956. Drame biblique. Moïse, révolté par la condition servile de ses frères israélites, entreprend de les faire sortir d'Égypte.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h51 Complètement marteau
23h20 Finances
23h49 Télé-achats
00h14 Info national média
2h09 Fin des émissions

À la télévision de la SRC le dimanche 23 mars à 20 h:

Les Orphelins de Duplessis

La deuxième partie de cette minisérie nous plonge au cœur de la situation dramatique dans laquelle se retrouvent trois jeunes pensionnaires du Refuge Sainte-Croix.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 29 mars à 9 h 30 à la SRC

Matin de Pâques. Messe célébrée à la basilique Saint-Pierre de Rome par le pape Jean-Paul II.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
8h00 Le Grand Jeu TV5
8h05 Espace francophone (L)
En toute liberté (Ma)
Horizons francophones (Me)
Univers inc. (J)
Plaisir de lire (V)
8h30 La Tournée du grand duc (L)
Thalassa (Ma)
Polémiques (Me)
Sous la couverture (J)
Savoir plus (V)
9h15 7 jours en Afrique (J)
9h30 Mise au point (L)
Strip-tease (Ma)
Temps présent (Me)
Bons Baisers d'Amérique (J)
Femmes (V)
10h15 Télétourisme (L)
10h30 Bus et compagnie
11h15 Gourmandises
11h30 Journal de France 3
11h57 Le Grand Jeu TV5
12h00 Bouillon de culture (L)
Model'96 (Ma)
Le Monde est à vous (Me)
Classique stars (J)
Faites vos gammes (V)
13h00 Polémiques (V)
13h05 7 sur 7 (L)(a
13h30 Panorama (Me)
La vie devant moi (J)
13h45 Vivre avec... (J)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 La Chance aux chansons
15h00 En toute liberté (L)
Horizons francophones (Ma)
Sous la couverture (Me)
Courants d'art (J)
Regards d'Afrique (V)

Lundi

15h30 Montagne
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 La Francofête 1997
20h00 Strip-tease
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 La Francofête 1997
1h30 Reflets
2h30 RFI

Mardi

15h30 Y'a pas match
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Ça se discute
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Un château au soleil
1h15 Y'a pas match
1h45 Montagne
2h15 RFI

Mercredi

15h45 7 jours en Afrique
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bons Baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Le monde en français
2h10 RFI

Jeudi

15h30 Plaisir de lire
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Femmes
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

15h30 Découverte
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Les Carnets du bourlingueur
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Mario Pelchat: c'est la vie
23h00 Évasion
23h30 Génération sensations
23h45 Le Soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h15 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Le Chemin des écoliers
6h00 Pique-nique
6h30 Visions d'amérique
6h45 Hexagone
7h00 Le Petit Journal
7h30 Val-d'or/Percé
8h05 Sport Africa
8h45 7 jours en Afrique
9h00 Reflets
10h00 Regards d'Afrique
10h30 Faites vos gammes
11h30 Journal de FR3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Les Carnets du bourlingueur
14h00 Journal télévisé TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 Le Jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide du samedi
17h00 Faut pas rêver
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Passions orchestrées
19h30 Missa solemnis
21h00 La Vie d'artiste
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Cultures Canada
22h30 Alice
23h00 Viva
23h45 Le Soir 3
0h00 Taratata
1h15 Bon week-end
2h00 Télécinéma
2h30 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Rêves en Afrique
6h00 Espace francophone
6h30 Fleurs et jardins
7h00 Le Petit Journal
7h30 Outremers
8h05 L'École des fans
8h45 Télétourisme
9h00 Thalassa
10h00 Musique et compagnie
11h00 Vins et fromages
11h30 Journal télévisé de FR 3
12h00 Les Fourberies de Scapin
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 Le Monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Déjà le retour
17h00 L'École des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Bons baisers d'Amérique
19h30 Bouillon de culture
20h35 Les Lumières de Paris
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Au nom de la loi
23h00 Faxculture
23h45 Le Soir 3
0h00 Les Fourberies de Scapin
2h00 Déjà le retour

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courant pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Un fleuve aux mille voix
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 La course destination monde
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Branché
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Au travail!
13h00 L'accent francophone
13h30 Impact
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Journal du siècle
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Plein les bras
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Enjeux
1h00 Un fleuve aux mille voix
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Temps d'affaires
6h00 Bulletin de santé
6h30 Simplement la vie
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Courants du pacifique
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Entrée des artistes
13h00 D'ici
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Espace libre
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Plein les bras
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Second regard
21h30 Point de presse
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Impact
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Bulletin de santé • Espace libre
4h00 Au travail!

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Marilyn Lerner*** sera au Mardi Jazz le 25 mars à 21 h 30. Entrée gratuite (233-8972). ❖ Ne manquez pas le dernier spectacle ***En Éclosion*** de la saison présenté le 22 mars à 22 h au Foyer du CCFM. Au programme: Brigitte Sabourin, Patrick Lussier, David Larocque et Gilles Fournier entre autres. Entrée: 3 $. ❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***Double Your Pleasure*** avec David Visentin et Paule Préfontaine le 23 mars à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge United (avenue Wardlaw, angle Nassau) (453-4946).

CINÉMA

❖ ***Whales*** est à l'affiche du cinéma Imax (393, avenue Portage) jusqu'au 30 juin. Admission: 7 $, 6 $ et 5 $ (956-4629). ❖ Du nouveau au Planétarium de Winnipeg! ***Return to Mars*** est à l'affiche du 25 mars au 7 septembre. Prix: 3,50 $ et 2,50 $ (943-3142). ❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***The Powder Room, Women and Sex*** du 22 au 27 mars à 19 h 30 et 21 h 30; ***Microcosmos*** du 29 mars au 6 avril à 19 h 30 et 21 h 30. Admission: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. (942-2776). ❖ ***Festival international du film publicitaire*** de Cannes au Musée des beaux-arts du 25 mars au 6 avril à 19 h et 21 h. Admission: 4,99 $ (786-6641).

THÉÂTRE

❖ ***Supreme Dream*** est à l'affiche du PTE jusqu'au 5 avril. Admission: 25 $ et 17 $ (942-5483). ❖ G. D. Productions présente ***Much Ado About Nothing*** au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina) du 2 au 6 avril à 20 h 30. Billets: 7 $ et 5 $ (888-4079).

ENFANTS

❖ Ne manquez pas ***Le Petit Prince*** le 23 mars à 14 h au gymnase de l'école Précieux-Sang. Billets: 5 $ (237-9666). ❖ Au Manitoba Theatre for Young People: ***Flippin'In*** présenté par le Green Thumb Theatre de Vancouver les 28 et 29 mars au CCFM. (947-0394). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***The Phantom Toll Booth*** du 31 mars au 6 avril en après-midi au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Admission: 6 $ (944-0581). ❖ Observez la ***comète Hale-Bopp*** avec la Société royale d'astronomie du Canada au Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) le 26 mars à 19 h 30. Admission au centre: 3,50 $ adultes et 2, 50 $ enfants (989-8355).

EXPOSITIONS

❖ ***Démonstration de sculpture*** avec Jake Goertzen à la bibliothèque de Saint-Boniface (131, bl. Provencher) le 22 mars de midi à 17 h (986-4270). ❖ Faites vite! Au CCFM (340, boul. Provencher): ***LeMay et LeMay***, œuvres d'Hélène et de Marcien LeMay. Jusqu'au 31 mars (233-8972).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

LOISIRS

Les orchidées de Benoît Landry

Fleur de passion

«C'est sûr que j'ai fait des erreurs dans ma vie, avoue Benoît Landry. J'en ai tué plusieurs. On peut appeler ça des meurtres.» Non, Benoît Landry n'est pas un pensionnaire de Headingley, seulement un orchidophile passionné depuis plus de 20 ans. «J'ai acheté ma première orchidée en 1979 dans une vente de Pâques chez La Baie, indique-t-il. Je ne savais rien sur leur culture alors je me suis mis à lire et à demander des conseils.»



Ingénieur à la retraite, Benoît Landry peut enfin consacrer tout son temps à ses orchidées.

Pas besoin d'avoir des années d'expérience en horticulture pour cultiver des orchidées, insiste Benoît Landry. «Le pouce vert, ça s'apprend! On ne naît pas avec! Et fait, si tu sais faire pousser une violette africaine, tu sais faire pousser des orchidées.»

Contrairement à la croyance populaire, les orchidées ne sont pas des plantes difficiles d'entretien, assure Benoît Landry qui possède 200 plants, soit un peu moins que son épouse, Irene, qui en compte 250. Ce mythe, indique-t-il, remonte au XVIIIe siècle, quand des explorateurs anglais ont ramené les premiers plants d'Amérique du Sud. La traversée de l'Atlantique en bateau était ardue pour les fragiles plants. Les serres de l'époque étaient trop chauffées et le sol trop riche pour ces plantes qui préfèrent les températures fraîches et les sols légers. Les plants mouraient donc très rapidement après leur arrivée, ajoute-t-il.

Mais les choses ont bien changé. «On connaît beaucoup mieux les conditions climatiques naturelles des orchidées et on est capable de les reproduire. Les orchidées sont des plantes aériennes. Elles vivent généralement en hauteur, dans les Andes ou sur les branches des arbres des forêts tropicales.» Les orchidées n'ont pas besoin d'une grande quantité de sol pour se développer et leurs racines aériennes leur permettent de se fixer aux troncs des arbres. Une orchidée, explique-t-il, se porte à merveille lorsque la température ambiante varie entre 25 et 30 °C le jour et tombe à 12 ou 13 °C la nuit.

Il existe plus de 50 000 espèces d'orchidées à travers le monde et les techniques de croisements donnent constamment naissance à de nouvelles variétés. Dans la nature, les orchidées se retrouvent surtout en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, indique Benoît Landry. «Mais on a aussi environ 35 variétés d'orchidées natives du Manitoba, comme la Lady Slipper qu'on peut planter dans nos jardins!», précise-t-il.

«Une orchidée, c'est la plus belle fleur au monde!, croit Benoît Landry. Il y a des orchidées de toutes les tailles et de toutes les couleurs. Il y en a qui sentent, et d'autres qui ne sentent pas. Il y a juste le feuillage qui soit laid!»

Une des variétés les plus faciles pour le néophyte est la Phalaenopsis. Sa période de floraison s'étend de mars à mai. Et chaque fleur, dans les tons de pastels, tient entre deux et trois mois. «Tout ce que tu as à faire c'est de la mettre devant une fenêtre orientée vers l'est et d'arroser la plante comme il faut une fois par semaine, le matin de préférence, pour donner le temps aux racines de sécher avant la nuit», indique-t-il.

Selon Benoît Landry environ 500 personnes collectionnent les orchidées au Manitoba. La Société des orchidophiles compte 125 membres. «On se rencontre une fois par mois pour s'échanger des plants, se donner des conseils et organiser des ateliers d'information pour les débutants», indique Benoît Landry, responsable du bulletin mensuel de l'association.

Le Conservatoire du parc Assiniboine accueillera d'ailleurs la cinquième exposition annuelle de la Société des orchidophiles qui se tient cette année du 21 au 23 mars entre 9 h et 16 h 30. Une soixantaine d'orchidophiles profitent de l'exposition pour présenter leur collection. «C'est l'occasion de poser des questions à des gens qui les cultivent depuis plusieurs années. On a aussi cinq vendeurs sur place. Pour tout voir, il faut compter entre deux et trois heures. L'an dernier, il y a eu tellement de monde! C'était fou! Les personnes âgées et celles en chaises roulantes ne pouvaient plus passer dans les allées. Alors, cette année, on leur réserve la journée du 21. On apprend de nos erreurs.»

Il existe également un groupe Internet pour orchidophiles comptant plus de 1 500 membres à travers le monde. (1) «On discute, on se donne des conseils, des idées et on tente de répondre aux questions des autres. C'est une façon de partager nos connaissances et en même temps de socialiser avec des orchidophiles de partout dans le monde.»

Comme l'indique Benoît Landry, les orchidées permettent même l'éclosion de nouvelles amitiés. «Il y a un gars de Denver aux États-Unis avec qui je correspond par Internet depuis des années. On a fini par devenir amis... grâce aux orchidées.»

Anie CLOUTIER

(1) Voici l'adresse électronique pour s'abonner au service: mailserv @scuacc.scu.edu

La chorale a donné plus de 500 concerts dans le monde

Les Pastoureaux en tournée au Manitoba

Les petits chanteurs de Waterloo en Belgique viendront donner huit spectacles dans différentes églises de la province du 31 mars au 8 avril.

Fondée en 1974, la troupe les Pastoureaux regroupe une quarantaine de jeunes garçons âgés entre 9 et 13 ans qui font des tournées partout à travers le monde. Sœur Jeannine Vermette, qui coordonne la tournée des jeunes Belges, croit que les gens vont aimer leurs prestations. «Ils ont un impressionnant répertoire de chansons, mentionne-t-elle. Les Pastoureaux ont des chants pour tous les goûts.»

Les petits chanteurs interprètent des chansons en latin, en français en anglais, en allemand et en japonais. Dirigés par Bernard Pagnier, les pastoureaux en sont à leur troisième tournée en sol canadien. «Leurs spectacles en Ontario et au Québec ont été très appréciés, indique Jeannine Vermette. Comme les Manitobains adorent le chant, je suis certaine que leur tournée sera un succès sur toute la ligne.»

Le coût d'entrée aux concerts est de 10 $ pour les adultes, 8 $ pour les aînés et 5 $ pour les étudiants. Les Pastoureaux chanteront à 19 h 30 aux endroits suivants: le lundi 31 mars à l'église de Saint-Charles de Winnipeg; le mardi 1er avril au Mary Mother of the church de Saint-Norbert; le mercredi 2 avril au Winkler Bergthaler church; le jeudi 3 avril à l'église de Saint-Malo; le vendredi 4 avril à l'église de Saint-Jean-Baptiste; le dimanche 6 avril à la cathédrale de Saint-Boniface; le lundi 7 avril à l'église de Saint-Claude et le mardi 8 avril à l'église de Sainte-Anne-des-Chênes.

Par ailleurs, Jeannine Vermette est aussi à la recherche de familles d'accueil pouvant héberger un jeune chanteur pendant la durée de son séjour. Les chanteurs dînent et soupent en groupe; la famille ne doit donc fournir que le déjeuner. On peut rejoindre Jeannine Vermette au 237-3063.

Marc-Éric BOUCHARD

Ensemble folklorique

Un spectacle à Saint-Léon

L'Ensemble Folklorique de la Rivère-Rouge est en spectacle le samedi 19 avril au Centre récréatif de Saint-Léon. La troupe de danse débutera ainsi une série de concerts qui l'amènera en tournée au Manitoba, histoire de célébrer son 50e anniversaire.

Selon l'organisatrice de la soirée, Lucille Dufresne-Labossière, l'accent sera mis sur la participation. «L'Ensemble présentera un spectacle d'une heure et par la suite, on invitera les gens à danser avec la troupe, souligne-t-elle. Ça faisait longtemps qu'on voulait faire venir l'Ensemble folklorique à Saint-Léon. Les gens ont toujours aimé les soirées de danse.»

Les billets pour la soirée, qui comprend un vin et fromage se vendent au coût de 10 $ pour les adultes et 5 $ pour les étudiants. Pour plus de renseignements, contactez Lucille Dufresne-Labossière au 744-2208.

M.-É. B.

Le Festival théâtre communautaire

Saint-Jean, Saint-Pierre et Île-des-Chênes sur les planches

Vous n'avez pas vu *L'Auberge des morts subites*? Vous vous mordez les doigts d'avoir raté *Là où règne l'amour*? Vous vous repentez de n'avoir pas vu *Le P'tit Livre noir*? Ne désespérez pas! Rattrapez-vous plutôt avec le Festival théâtre communautaire qui se tient les 22 et 23 mars au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Trois communautés seront représentés lors de cette sixième édition du Festival théâtre communautaire. Le Théâtre Montcalm de Saint-Jean-Baptiste interprète *L'Auberge des morts subites* de Félix Leclerc, le Théâtre Jolys de Saint-Pierre monte *Le P'tit Livre noir*, une adaptation de la pièce *Momère* de la Franco-Ontarienne Linda Sauvé tandis que la troupe d'Île-des-Chênes présente *Là où règne l'amour* de Marjorie Beauchemin.

On s'en souvient, la troupe d'Île-des-Chênes avait présenté sa pièce dans le cadre du Festival du Voyageur. Dans la bonne tradition des pièces d'Île-des-Chênes, *Là où règne l'amour* allie le jeu des comédiens aux chants et à la musique.

L'Auberge des morts subites, mise en scène par Lucien Jean a été montée les 7 et 8 mars à Saint-Jean-Baptiste. La pièce de Félix Leclerc met en vedette Claude Goulet, Léonne Dupuis, Gilles Beaudette, Darcy Lafond, Richard Beaudette, Lucette Sabourin, Fernand St-Amant et Shane Barnabé.

Pour sa part, *Le P'tit Livre noir* a été présenté à Saint-Pierre Jolys au début décembre. «C'est l'histoire d'une vie, explique la metteure en scène Estelle St-Hilaire. Celle d'une dame ordinaire qui se souvient de sa jeunesse, des moments drôles comme des moments tristes.» Gilberte Hébert campe le personnage d'Alexandrine âgée, tandis que le rôle de la jeunes Alexandrine est tenu par Diane Bruyère.

Les billets sont en vente au guichet du CCFM ou en composant le 233-8972. Admission: 5 $ par spectacle ou 12,50 $ pour la série.

Anie CLOUTIER

Ailes vertes

Journée Familiale le 23 mars

Oyez! Oyez! Les Ailes vertes du Marais Oak Hammock! Les organisateurs du groupe Ailes vertes vous convient le 23 mars à 11 h au Centre culturel franco-manitobain pour la toute première Journée familiale Ailes vertes.

Amusez-vous à construire une cabane d'oiseaux tout en apprenant toutes sortes de choses intéressantes sur l'environnement et la sauvagine.

Les cabanes seront installées sur les berges de la rivière Seine à la hauteur du site Lagimodière (entre le boulevard Provencher et la rivière Rouge).

Les organisateurs proposent également «d'adopter» cette section de la rivière Seine, indique le responsable Jérôme Marchildon. «Chaque année, on va aménager des cabanes, les entretenir et organiser une corvée de nettoyage de la rivière pour améliorer l'habitat de la sauvagine de la région», ajoute-t-il.

Les jeunes intéressés à devenir membres du groupe Ailes vertes et les personnes qui désirent obtenir de plus amples renseignements sur la Journée familiale peuvent le faire en contactant Jérôme Marchildon au 231-4742.

A. C.

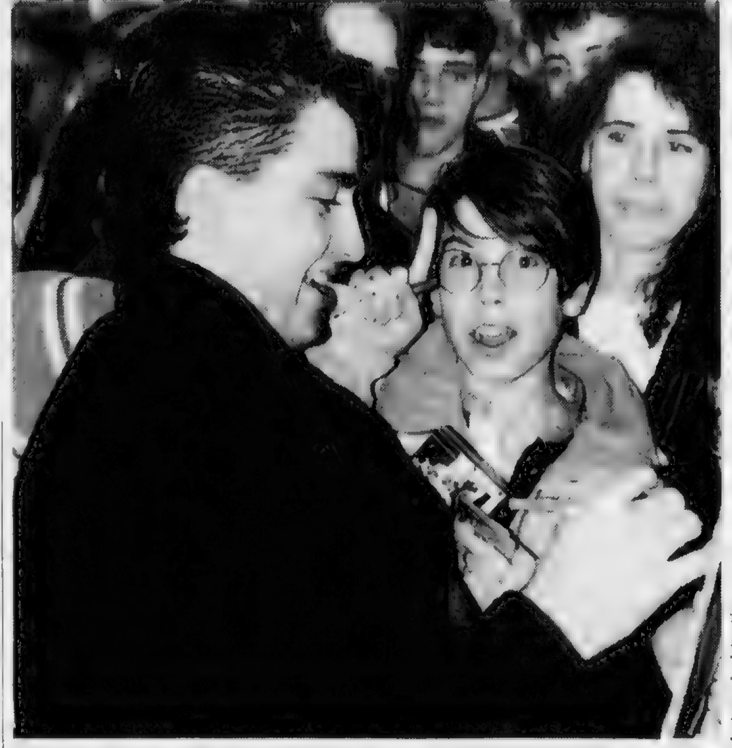
Le capitaine des Ice Dogs ne veut pas passer inarperçu

Daniel Lambert espère battre le Moose

«Je veux tout faire pour battre le Moose du Manitoba, lance Daniel Lambert à la veille de son retour à l'Aréna de Winnipeg après cinq ans d'absence. Stéphane Morin et moi voulons montrer au gens de Winnipeg que nous sommes meilleurs qu'eux.»

En novembre dernier, des rumeurs d'échanges envoyaient le défenseur des Ice Dogs à Winnipeg en retour de Stéphane Morin. N'ayant pu mettre la main sur Daniel Lambert, le Moose a acquis les services d'un de ses bons amis, Wayne Strachan. Le hockeyeur natif de Saint-Malo avoue qu'il espérait ne pas être échangé à Winnipeg. «L'organisation du Moose n'a aucune patience envers les jeunes joueurs et c'est encore plus vrai quand ils sont originaire du Manitoba, indique-t-il. Je suis heureux en Californie sans la pression additionnelle de jouer dans mon patelin natal.»

Quelques semaines à peine après avoir été échangé, Wayne Strachan a été cédé aux mineurs et depuis le 6 mars, il a réintégré l'alignement du Moose. Daniel Lambert soutient que l'organisation manque nettement de diplomatie à l'endroit de certains joueurs. «Wayne (Strachan) était très heureux à Long Beach. Depuis qu'il a été échangé, il ne sait pas combien de temps il va demeurer dans la Ligue internationale de hockey, affirme Daniel Lambert. La confiance est très fragile chez les joueurs de hockey et ils (l'organisation du Moose) prennent des décisions qui sont parfois difficiles à comprendre.»


Archives La Liberté

Daniel Lambert: un joueur comblé.

En 55 parties cette saison, Daniel Lambert a amassé 50 points dont 11 buts. «Je suis satisfait de mes performances, indique-t-il. Je garde une lueur d'espoir en vue de la prochaine expansion de la Ligue nationale de hockey (LNH) en octobre 1998.»

Deux nouvelles équipes se joindront alors aux 26 autres de la LNH. Présentement cinq villes américaines sont candidates pour obtenir une de ces équipes, dont Minneapolis au Minnesota, Nashville au Tennesse, Houston au Texas, Atlanta en Georgie et Columbus en Ohio. Plusieurs observateurs croient que le propriétaires des stations de télévisions TBS, CNN, et TNT, Ted Turner a de bonnes chances d'amener une équipe de hockey à Atlanta. De son côté, le propriétaire des Aeros de Houston de la Ligue internationale de hockey, Chuck Watson exerce beaucoup de pressions pour établir une équipe de la LNH à Houston. L'étroite association de Chuck Watson avec le réseau de télévision Fox dont le siège social est au Texas pourrait l'avantager.

Selon le directeur en chef du recrutement chez le Canadien de Montréal, Pierre Mondoux, les joueurs de petite taille qui débordent de talent auront leur chance. «Les équipes recherchent de plus en plus des joueurs intelligents et rapides, constate-t-il. Depuis quelques années, plusieurs équipes de la LNH font de la place aux petits joueurs électrisants.»

Daniel Lambert qui est sous contrat avec les Ice Dogs de Long Beach jusqu'en 1999, ne se donne pas d'objectifs à long terme. «Pour un joueur de hockey, jouer dans la LNH est le but ultime, souligne-t-il. J'essaie de faire de mon mieux, et si je réussis tant mieux. L'expansion de la LNH pourrait me permettre de terminer ma carrière dans la meilleure ligue au monde.»

Âgé de 27 ans, marié et père d'une fille de deux ans (Mélanie), Daniel Lambert se dit choyé par la vie. «Je fais ce que j'aime et je suis heureux dans ma peau, ajoute-t-il. Même si je ne joue pas dans la Ligue nationale de hockey, la vie m'apporte beaucoup de bonheur.»

Marc-Éric BOUCHARD

Hockey des écoles secondaires du Manitoba

Les scorpions sont champions

Les Scorpions du Lorette Collegiate ont remporté, le 16 mars, leur premier championnat provincial de hockey des écoles secondaires AAAA du Manitoba, en défaisant les Rams de Stonewall par le pointage de 3-1. Les quelque 2 000 spectateurs entassés dans l'aréna Saint-James de Winnipeg ont été témoins d'une performance sensationnelle de l'attaquant André LeComte. Ce dernier, a reçu le titre du joueur par excellence de la partie.

L'entraîneur des Scorpions, Jude Boulianne s'est dit très heureux que son équipe ait remporté le championnat provincial. «Les joueurs ne voulaient pas rater leurs chances de tout rafler, mentionne-t-il. Notre gardien de but, Alex Haas a été fantastique et André LeComte nous a montrés qu'il était un grand leader et un joueur très déterminé.»

Jude Boulianne qui a déjà été l'entraîneur de Daniel Lambert dans les rangs bantam à Sainte-Anne-des-Chênes, prendra sa retraite de l'enseignement en juin. «Je veux maintenant voyager tout en continuant à entraîner des équipes de hockey, indique-t-il. J'ai envoyé mon curriculum vitae en France, en Autriche et en Australie. J'espère recevoir des offres d'ici la fin de juillet.»

Âgé de 55 ans, Jude Boulianne se retire de l'enseignement après 30 ans de services. «J'ai toujours aimé côtoyer des jeunes qui se passionnent pour les sports, dit-il. Ma dernière année d'enseignement a été une grande source de bonheur.»

Marc-Éric BOUCHARD



Les Habs sont confiants de l'emporter

Une finale qui risque d'être très serrée

Après avoir éliminé en quatre parties consécutives les Hawks de Saint-Adolphe, les Habs de La Broquerie affrontent en finale de la ligue Hanover-Taché junior les coriaces Mohawks de Mitchell. Les Habs, tenteront de remporter la finale des séries éliminatoires pour une deuxième année de suite.

Le gérant des Habs de la Broquerie, Jules Balcaen, prévoit une série très serrée face à la formation de Mitchell, qui ont éliminé les Elks d'Île-des-Chênes. «Je n'aime pas faire de pédictions, lance-t-il. Je m'attends à des parties excitantes. Nous avons trois trios équilibrés et j'espère qu'on va offrir un bon spectacle.»

Les Habs et les Mohawks se sont classés au 1er et au 2e rang du classement de la saison régulière. Les représentants de La Broquerie n'ont subit la défaire qu'une seule fois durant la saison. Selon l'attaquant des Habs, Luc Mireault, ils devront fournir un effort constant pour pouvoir vaincre les Mohawks. «Il faudra travailler fort et surtout être disciplíné, mentionne-t-il. Il ne faut pas se fier sur nos succès du passé. L'équipe qui jouera avec beaucoup d'émotions aura plus de chances de remporter les honneurs de la série finale.»

Le prochain match a lieu le 23 mars à l'aréna de Mitchell.

Marc-Éric BOUCHARD

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Secteur du transport et de l'entretien

PROGRAMME D'UTILISATION D'HERBICIDES ET DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Division scolaire franco-manitobain n° 49 a l'intention d'entreprendre, pendant l'année 1997–1998, le programme d'application d'herbicides et de pesticides en vue de contrôler les rongeurs, les herbes et les broussailles nocives.

Du 1er mai au 31 octobre 1997

Selon les infestations, les produits suivants seront utilisés pour contrôler les herbes et broussailles nocives: Roundup, Killex, Par III, 2-4-D, Dyclear.

Du 1er juin 1997 au 31 mai 1998

Afin de contrôler les insectes et les rongeurs, et lorsque nécessaire, les produits suivants seront utilisés: Basudin 5G, Blue Diamon, Dursban 2E, Ficam D, Ficam W et Maki.

Tous les produits seront utilisés selon les règlements fédéraux en vigueur. Toutes applications de ces pesticides seront faites après les heures de classe régulière et pendant les fins de semaine quand les enfants sont absents. Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis au service suivant:

Environnement Manitoba
Sécurité et hygiène du travail
123, rue Main, salle 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A5



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Semaine décisive pour le Moose

Au moment d'écrire ces lignes, le 18 mars, le Moose joue ses dernières chances pour participer aux séries de fin de saison. Depuis mon départ, le Moose n'a pratiquement rien perdu, ce qui fait des Manitobains les joueurs à battre dans la ligue. Actuellement, tout leur sourit.

D'ici la fin de la saison, le calendrier sera toutefois très difficile pour le Moose. Au moment d'écrire ces lignes, il doit entre autres jouer:

- deux parties contre **San Antonio** (1), première équipe de la division Midwest;
- et deux parties à domicile contre **Long Beach**, la deuxième meilleure équipe de toute la Ligue internationale.
- Au total, dix parties restent à jouer à l'étranger, soit: cinq de plus que **Kansas City** et six de plus que **Chicago,** les deux équipes à battre.

Bref, le calendrier favorise grandement les Wolves de Chicago et, dans une moindre mesure, les Blades de Kansas City. Comme le disait si joyeusement mon ami Claude Ruelle, «y'en aura pas de facile». Mais je suis heureux de voir que l'équipe que j'ai montée (avant que l'organisation me donne en pâture à quelques joueurs...) était une combinaison gagnante.

• • •

Date limite des échanges

La date limite des échanges dans la Ligue internationale était le 20 mars. Est-ce que le Moose devrait transiger? À mon avis, il devrait rester tranquille. Le Moose actuel est une formule gagnante et il n'y a aucune raison apparente pour que l'organisation manitobaine soit active sur le marché de dernière minute. Seule une aubaine incroyable devrait les faire transiger. Mais comme c'est rare, même en période tranquille, je pense que le Moose finira la saison avec les joueurs qu'il compte actuellement dans son alignement.

• • •

Vincent Riendeau

Vincent va bien ces jours-ci. Je sais que son père est toujours très malade (depuis plusieurs mois), ce qui a affecté sa concentration. Il vient d'en gagner deux de suite et il n'y a rien de mieux pour le moral et la confiance d'un gardien de but. Je lui souhaite de continuer sur cette lancée: Vincent est un bon gardien avec beaucoup d'expérience. Je trouvais ça triste de voir ce joueur francophone moisir sur le banc.

• • •

L'accent francophone

Dernièrement, je donnais une entrevue à un quotidien anglophone de Winnipeg. Au cours de la conversation, le journaliste est revenu sur l'aspect de mon accent et de tout ce qui a pu s'écrire sur les risées que ce dernier a entraîné dans le vestiaire (remarquez que je n'ai pas mis ma phrase au conditionnel. J'ai maintenant plusieurs preuves qu'on se moquait de mon accent dans la chambre des joueurs). Le journaliste et moi avons longuement parlé de cette situation intolérable. J'ai été surpris de voir qu'il n'en a rien retenu dans son compte-rendu...

Pour finir sur une note humoristique sur ce sujet, j'ai appris que Chicago avait engagé un nouvel entraîneur, d'origine finlandaise. S'il y a un entraîneur qui a un drôle d'accent, ça doit bien être lui. Quand j'ai appris sa promotion, je me suis demandé, le sourire en coin,

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine
Quelle équipe est première dans la LIH?
Réponse: ______________________
Nom: ______________ Prénom: ____________
Téléphone: ____________ Nº d'abonné: __________
970321

Gagnant des billets du 22 mars 1997: Rita Picton de Saint-Boniface.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 28 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Nécrologies

Père Thomas Paradis, o.m.i.
1914–1997

À l'Hôpital général de North Bay, Ontario est décédé le 5 mars 1997, le P. Thomas Paradis, o.m.i.

En plus de sa famille religieuse, les Oblats de Marie Immaculée, il laisse dans le deuil sa sœur Madame Gertrude Têtu (Maurice) de Val d'Or, Québec ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et ami(e)s.

Fils de Napoléon Paradis et Cordelia Burelle, Thomas est né à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba le 26 juin 1914. Il est entré chez les Oblats à Saint-Laurent, Manitoba le 14 août 1933, et a prononcé ses premiers vœux le 15 août 1934. C'est au Scolasticat du Sacré Cœur de Lebret, Saskatchewan qu'il a fait sa profession perpétuelle le 8 septembre 1937. Le 29 juin 1939 il est ordonné prêtre, ainsi que quatre de ses collègues, tous de Saint-Pierre, dans sa paroisse natale.

En 1940, le père Thomas est professeur et préfet de discipline au Juniorat de la Sainte-Famille à Saint-Boniface. En 1944, c'est à Gravelbourg qu'il est appelé à exercer ses talents de pédagogue.

À partir de 1951 il exerce son ministère comme aumônier militaire dans l'armée de l'air des Forces armées du Canada d'abord en France et ensuite à Vancouver et North Bay. En 1969, il prend sa retraite des Forces armées canadiennes mais continue à exercer un ministère paroissial dans les environs de North Bay. Il est aussi aumônier des Chevaliers de Colomb, Assemblée du 4e degré #1007 ainsi qu'aumônier de la Légion canadienne, division 23 et membre de l'escadron 406, North Bay. On se souviendra que le père Tom était un amateur passionné de hockey, de baseball, de golf et particulièrement de ski alpin. Il fut un homme très accueillant qui s'est dévoué avec amour au service des gens.

Les funérailles du père Thomas Paradis, o.m.i. ont eu lieu en la paroisse Saint-Vincent de Paul à North Bay le samedi 8 mars. Le père Albert Bouffard, o.m.i., représentant le supérieur provincial des Oblats, a présidé à l'Eucharistie, assisté du père Majella Benoit, s.m.m. et de mgr Normand Clément et plusieurs prêtres de la région. L'inhumation aura lieu au printemps au cimetière Ste-Marie à North Bay.

Au Manitoba, la vie du père Thomas a été célébrée le lundi 10 mars par un service commémoratif en l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny, Saint-Boniface. Le père Albert Lafrenière, o.m.i., a présidé à l'eucharistie assisté à l'autel du père Benoit Paris, o.m.i. et de Mgr Noël Delaquis. Le père Benoit Paris a prononcé l'homélie et M. Raymond DeGagné, neveu du père Tom, a fait la lecture et les prières universelles.

Les Oblats et la famille du père Thomas veulent remercier tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette rencontre un lieu où la vie du père Thomas a pu être célébrée, son départ pleuré, et son souvenir actualisé: mgr Delaquis, la paroisse du Précieux-Sang, la chorale, la parenté et les amis.



Major (à la retraite)
Marcel Marchessault, C.D.
17 novembre 1916 — le 12 mars 1997

À la suite d'une brève maladie, Marcel est décédé à l'hôpital général Grace à l'âge de 80 ans.

Se souviendront affectueusement de Marcel son épouse de 57 ans, Marie Ange (née Lord); sa fille Rita (John Parker) de Maple Ridge (C.-B.); son fils Henri (Merrily) de Winnipeg; ses quatre petits-enfants: Lawrence, Raymond, Darcy et Lindsey; ses quatre arrière-petits-enfants; ses soeurs: Marguerite Langelier de Saint-Boniface, Simone (Jean) Langelier de Gravelbourg (SK), Jeanne McCarthy de Saint-Boniface et Madeleine (Napoléon) Savard de Saint-Boniface; ses deux belles-soeurs Alice et Lorraine, toutes deux de C.-B.; ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis, tout spécialement Marium et Lawrie Dalton.

Marcel a été précédé de sa mère Euginie le 22 mai 1963, de son père Arsène le 4 avril 1951, de ses deux frères George et Gérard, et de sa soeur Claire Longpré.

Marcel est né à Montréal et a fait ses études (y compris une année universitaire) à Gravelbourg. Il s'est enrôlé comme soldat dans les Forces armées canadiennes en mars 1942 et y est devenu un officier de grand mérite dont la carrière lui a valu plusieurs médailles. Il a servi durant la Seconde Guerre mondiale avec la Première force d'opérations spéciales en Italie. Il se trouvait aux Pays-Bas à la fin de la guerre en 1945. Lors de la guerre en Corée, il faisait partie du Second bataillon, avec l'unité 2PPCLI (1952-1954). Il s'est ensuite retrouvé en Allemagne, occupée à l'époque (1957-1960), au Congo (1962-1963), puis à Chypre et au Liban en tant que membre de la Garde canadienne des Nations Unies (1964). Parmi ses décorations et honneurs militaires, il y a: les Étoiles d'Italie, de France et d'Allemagne, la médaille de la Défense, la médaille (et agrafe) canadienne des volontaires, la Médaille de la Guerre 1939-1945, la médaille de Corée, la médaille du service des Nations Unies, deux médailles des Nations Unies (ONUC et UNFICYF), la décoration (avec agrafe) des Forces canadiennes, le titre d'Officier de l'Ordre de Léopold II avec palme (Belgique), la Croix de Guerre 1940 avec palme (Belgique), la médaille du service en Corée et la médaille du Congo.

Marcel a été coordonnateur du personnel enseignant du Manitoba (1960-1962), conseiller pour le Groupe de la milice du Manitoba (1963-1964) et Officier d'état-major — administration et instruction, pour la force régulière de l'Armée canadienne et pour la milice de la région du Manitoba.

Après avoir pris sa retraite de la milice, il a travaillé dans le domaine de l'assurance-vie. En 1970, Marcel a pu renouer avec un amour de jeunesse, le travail duois, avec l'entreprise Charleswood Building Supplies.

Marcel était un mari, père et grand-père aimant, attentionné et dévoué. Au cours des dernières années de sa vie, il aimait particulièrement la compagnie de sa petite-fille Lindsey.

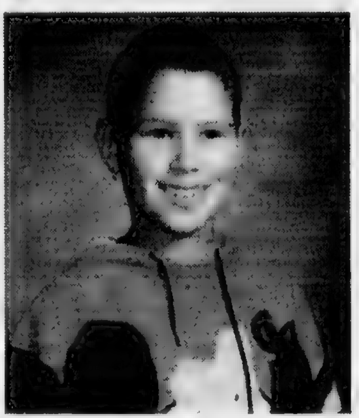
Marcel était fier d'être Canadien et il éprouvait une fierté particulière pour les Forces canadiennes. Il avait continué à participer à s'impliquer avec l'armée par le biais de la chapelle militaire de St. George/St. Andrew jusqu'à ce qu'il tombe malade.

La famille remercie spécialement le personnel du 5e étage de l'hôpital Grace; les aumôniers des Forces canadiennes: les frères MacLean, Girard et Stack; Tess Drabick et tous les amis qui continuent à soutenir Marie Ange dans ce temps difficile.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la Fondation de l'hôpital général Grace, 300, promenade Booth, Winnipeg (MB) R3J 3M7.

Les prières ont eu lieu le samedi 15 mars 1997 à 19 h à la chapelle funéraire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles a été célébrée le dimanche 16 mars 1997 à 15 h à la chapelle militaire de St. George/St. Andrew, 355, boulevard Kenaston, coprésidée par les frères Joseph MacLean, Robert Girard et Allan Stack. L'enterrement des cendres se fera à une date ultérieure.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-888-233-4949.



Natalie Hélène Foidart

Le vendredi 14 mars, 1997, notre petit ange Natalie Hélène Foidart, âgée de 10 ans, nous a quitté suite à des complications d'une greffe de sa moelle osseuse.

Natalie ne sera jamais oubliée par sa mère, Suzanne Remillard, son père Denis Foidart, sa fiancée Lise Bruyère et son frère ainé Christian. Elle demeurera toujours très chère à ses grand-parents Aimé et Claudette Remillard, Marcel et Madeleine Foidart; ses oncles, tantes, cousins(es) : Mona Remillard et son fils Eric, Lucette et Norbert Parent et leur fils Samuel et Mikael, Nicole Remillard, Luc et Bev Remillard et leurs enfants Alexis et Paul, Alain et Brigitte Remillard et leurs enfants Joelle et Jacques, Paulette Remillard et Ron Corby et leur enfants Stephanie et Cody; son parrain Edwin Foidart et sa marraine Pat Foidart et leurs enfants David, Yvonne, Jeanette et Andrea; et Ginette Carrière, une infirmière préférée et une amie très chère.

Depuis le premier diagnostic de cancer en mai 1993, Natalie fut un exemple de courage et de force intérieure incomparable. En dépit de deux séries de chimiothérapie et d'une greffe de moelle osseuse, sa joie de vivre et son optimisme ont été une inspiration pour tous ceux et celles qui l'entouraient. Avec sa famille, ses amies, sa lecture, son artisanat et les sports, surtout la ringuette, Natalie a su jouir pleinement de la vie malgré sa maladie. Elle était douée d'un certain charisme qui attirait l'amour et l'affection de tous ceux et celles qui l'ont connu personnellement ou non, même les animaux.

Natalie et sa famille aimeraient remercier tous ceux et celles qui ont touchés de façon particulière leur vie durant les quatre dernières années : les médecins Marlis Schroeder (et son chien Charlie), Bonnie Cham, Rochelle Yanofsky, Sara Israels, Kent Stobart, Lorie Hamiwka, le personnel de la clinique MCTRF, de CK5, de GD6, et de PICU, sans oublier Dawn Kidder et Glenna Erikson de "Child Life".

La cérémonie de la résurrection fut célébrée par l'abbé Marcel Carrière le jeudi 20 mars 1997, en l'église de Saint-Jean-Bapiste.

Si vous le désirez, faites parvenir vos dons à la Société du cancer, Children's Research Foundation, Children's Wish Foundation ou la Humane Society.

We began by imagining that we are giving to them, we end by realizing that they have enriched us. Pape Jean Paul II.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Gilberte Levasseur
(née Lagacé)

Le dimanche 16 mars, dix jours après son 83e anniversaire, Gilberte Levasseur a quitté ce monde, dans le calme et la paix, entourée de ses enfants.

Après le départ de son dévoué mari, Conrad, il y a presque cinq ans, maman a affronté la vie avec une force et un courage peu communs. Elle a vécu seule dans la maison où avait grandi sa famille et y demeura jusqu'à l'épuisement de ses forces physiques et morales, soit jusqu'en novembre 1996. Elle fut alors admise au Centre hospitalier Taché, où elle termina ses jours entourée d'un personnel attentif qui s'attacha rapidement et profondément à elle.

Orpheline de mère dès sa naissance, Gilberte fut élevée par ses grands-parents à Saint-Norbert. En 1939, elle épousa Conrad Levasseur et ils s'installèrent à Saint-Boniface où ils élevèrent neuf enfants. La famille a toujours été au centre de leur vie et Gilberte consacra à ses enfants toutes ses énergies, leur communiquant son sens du devoir, de l'organisation et du travail bien fait. Très habile de ses mains, elle combla tous leurs besoins, confectionnant leurs vêtements et créant des cadeaux inspirés de son imagination. Elle fit preuve d'une grande compétence dans tous les domaines. Sa famille élevée, c'est sur leurs enfants qu'elle continua de prodiguer son amour et ses petits-enfants gardent d'elle le souvenir d'une grand-mère généreuse qui aimait leur faire plaisir.

Gilberte profita d'une bonne santé jusqu'en 1989, alors qu'elle fut victime d'une embolie cérébrale qui transforma sa vie car elle dut réduire l'étendue et l'intensité de ses activités. Le décès de papa en 1992 fut une grande épreuve pour maman, mais elle la surmonta grâce à sa force de caractère et à sa foi inébranlable. Femme de grande dévotion, elle consacrait plusieurs heures par jour à la prière et à des lectures spirituelles.

Gilberte Levasseur fut précédée par sa sœur Armelle, ses demi-frères René et Gabriel et sa demi-sœur Fernande Turcotte. Outre son frère Gérard Lagacé (Gemma) et sa demi-sœur Bibiane (Bob Mann), elle laisse dans le deuil ses neuf enfants: Cécile (Jean Daoust), Roger (Marie Fisette), Edmée (Bob Moir), Henriette (Paul-Émile Leblanc), Pauline (Denis Druwé), Gilbert (Ruth Schroeder), Simone (Pierre Couture), Roland (Myriam Murphy) et Jean (Terry Graig); 24 petits-enfants, sept arrière-petits-enfants, et de nombreux parents et amis.

La famille désire exprimer sa reconnaissance la plus sincère au personnel et au service de la pastorale du Centre hospitalier Taché pour leurs soins exceptionnels et l'attention toute particulière dont ils ont entouré maman pour assurer son confort et sa sécurité. Les dons à la mémoire de maman peuvent être offerts au Centre Taché. Merci aussi à mgr Albert Fréchette pour l'aide qu'il donna à maman au cours des dernières années et pour son rôle dans les cérémonies qui ont marqué son départ.

Nous tenons aussi à remercier tous les parents et amis qui ont encouragé maman depuis le décès de papa, soit par des témoignages d'affection ou en lui rendant les services qui lui ont permis de vivre seule si longtemps. Vos gestes et actions ont été grandement appréciés, et l'une des dernières paroles de Gilberte fut de dire: «Merci pour tout ce que vous avez fait pour moi.»

Le Club de Bicolo

Allô!

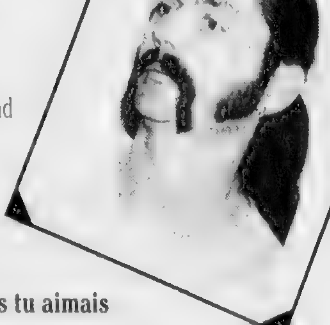
Si tu vas au Salon du livre avec ton école ou avec tes parents, tu rencontreras peut-être ces auteurs. Doris Barrette est une illustratrice d'albums et de livres pour les jeunes, et Laurent Chabin écrit des histoires. Pour les connaître un peu plus, je leur ai posé des questions. Voici leurs réponses!

Bicolo

Doris Barrette et Laurent Chabin seron au Salon du livre en fin de semaine. Tu aimerais les rencontrer? Alors va au Salon samedi après-midi à 15 h. Tu pourras leur parler et c'est gratuit. Ils seront aussi au Brunch des auteurs dimanche à 11 h 30. Le Salon du livre a lieu au Centre culturel franco-manitobain, à Saint-Boniface.



Laurent Chabin



Quand tu étais petit, dessinais-tu? écrivais-tu?

Je n'ai jamais su dessiner, à mon grand désespoir, mais j'aurais bien aimé. J'ai écrit mes premières histoires vers 13 ans. Je pensais m'inspirer des auteurs que j'aimais, mais en fait je ne faisais que les copier.

Quelles sortes de livres tu aimais lire?

Mon auteur favori a longtemps été Jules Vernes, auquel j'espère avoir rendu hommage dans mon roman *Le Peuple fantôme*. J'aimais aussi beaucoup, et j'aime toujours, Edgar Poe.

Avais-tu des héros, des héroïnes?

J'ai vibré pour le capitaine Nemo, Mathias Sandorf ou Wilhelm Storitz, et pour nombre d'autres héros de Jules Verne, qui étaient de terribles solitaires, à la fois effrayants et attachants.

Quel métier pensais-tu faire?

Quand j'étais petit, je voulais être réparateur de jouets (pour avoir des jouets sans compter!), puis j'ai voulu être inventeur ou astronome, ensuite encore chasseur de papillons. Mais je ne suis rien devenu de tout ça...

Quand tu écris, t'inspires-tu d'enfants qui existent dans la réalité?

Quand j'écris pour les enfants, j'utilise pour mes personnages des gens que je connais. Ce sont en général mes propres enfants, ainsi que leurs camarades de classe, qui conservent d'ailleurs leur nom dans mes livres.

Pourquoi tu aimes les enfants?

J'aime bien les enfants parce qu'ils sont moins menteurs que les adultes. Hélas, on se charge bien vite de les éduquer...

Parmi les livres que tu as fait, quel est ton préféré?

De mes livres, mon préféré est *Le rêveur polaire*, qui n'est d'ailleurs pas un livre réservé aux enfants. J'aurais bien aimé qu'il m'arrive la même chose qu'à l'explorateur Roald Amundsen! J'aime aussi beaucoup *Une vie de fée*, qui ne raconte que des histoires vraies.



Conversation avec

Doris Barrette



Quand tu étais petite, dessinais-tu? écrivais-tu?

Je n'écrivais pas, mais je dessinais. J'ai toujours dessiné, mais ce n'était pas mon occupation principale. J'aimais faire des choses qui demandaient des habiletés manuelles, de la créativité et de jouer avec les couleurs. Ça pouvait être de créer un déguisement comme de faire un gâteau!

Quelles sortes de livres tu aimais lire?

J'ai 38 ans. Quand j'étais petite, il n'y avait pas autant de livres pour enfants qu'aujourd'hui. Je lisais ce qu'il y avait: des *Martine*, par exemple. J'ai beaucoup lu les histoires de la Comtesse de Ségur. J'ai encore ce fameux livre que je traîne et que j'ai lu à mes enfants!

Avais-tu des héros, des héroïnes?

Pas vraiment. Je pense que je suis une anti-héros! Même petite, j'étais davantage fascinée par le grand côté des personnes simples. Les héros, je trouve ça facile.

Quel métier pensais-tu faire?

Un temps, j'ai voulu faire comme ma mère: enseignante. Puis je me suis aperçue que j'avais des habiletés en dessin et j'ai pensé être dessinatrice de mode, ou encore coiffeuse. J'ai hésité entre les arts plastiques, l'enseignement et le graphisme. Et c'est un emploi en graphisme qui m'a amenée à dessiner.

Quand tu dessines, t'inspires-tu d'enfants qui existent dans la réalité?

C'est plutôt inconscient. Après coup, il arrive que je me dise: Ah! Ça, ça ressemble à telle personne que je connais, ou tiens: c'est une posture que tel enfant a.

Pourquoi tu aimes les enfants?

Si j'avais enseigné, je me serais vue au primaire. J'aurais aussi pu faire des vêtements pour les enfants. Je me voyais toujours faire des choses pour les enfants. Un enfant, c'est neuf, ça n'a pas de préjugés, tu lui racontes quelque chose et ça le prend.

Parmi les livres que tu as fait, quel est ton préféré?

Quand j'ai fait *Le Maringouin*, il y a eu un tournant. Je me suis dit: avec celui-là, j'ai fait un pas de plus. J'ai senti une qualité d'images que je recherchais. Dans mes débuts, j'étais plus maladroite. Dans un livre, il y a toujours des images qui me plaisent et d'autres qui vont m'achaler toute ma vie! Mes préférés sont *Montréal d'est en ouest*, *Le lit à grimaces* et *Qui a peur la nuit?*

Les noms de douze personnages de dessins animés sont cachés dans la grille. Cherchez horizontalement, verticalement et en diagonale dans un seul sens.

E	C	A	P	I	T	A	I	N	E	C	R	O	C	H	E	T	J	I
O	B	Q	E	I	J	K	L	H	L	N	N	D	S	F	G	S	I	J
R	A	S	T	D	N	B	I	E	T	U	N	U	I	T	U	J	M	K
S	C	R	E	E	A	O	B	Q	H	R	C	M	N	L	H	T	I	L
U	D	T	R	E	D	N	C	E	D	S	M	B	H	M	R	D	N	H
V	N	E	P	N	R	B	A	C	R	A	P	O	J	N	V	S	Y	I
X	G	B	A	M	B	I	I	N	H	G	C	A	W	O	U	R	C	K
Y	E	T	N	E	K	O	A	O	E	I	L	N	A	G	A	M	R	G
N	M	U	O	R	M	D	C	F	D	R	O	Q	E	R	L	R	I	J
L	O	X	S	L	E	J	L	M	B	S	C	B	T	O	I	I	Q	T
N	I	P	N	I	P	R	P	N	I	M	H	N	C	E	C	S	U	S
O	G	I	L	N	S	G	L	T	U	M	E	U	D	U	E	T	E	T
P	U	R	C	I	P	A	R	L	O	P	T	Z	T	G	A	Z	T	U
S	B	A	G	H	E	E	R	A	U	S	T	D	E	H	E	B	L	V
U	V	G	M	T	N	M	O	F	V	L	E	N	O	A	T	D	C	N
V	J	O	S	E	C	A	R	I	O	C	A	E	R	E	L	C	D	O
Y	N	Y	L	I	T	L	J	K	E	R	D	F	K	N	I	U	F	P

Réponse: Pinnochio, Dumbo, Peter Pan, Bambi, Mowgli, Clochette, Bagheera, Alice, Merlin, José Carioca, Capitaine Crochet et Jiminy Criquet.

Grand tirage pour le Salon du livre

Iras-tu au Salon du livre en fin de semaine? **Participe à mon tirage** et **cours la chance de gagner un paquet-cadeau rempli de livres** des auteurs qui seront au Salon, comme Doris Barrette (*Qui a peur la nuit? Le Lit à grimaces*) et Laurent Chabin (*Le Rêveur polaire*).

Pour participer, c'est facile: tu n'as qu'à déposer ton coupon de participation dans la boîte du **Tirage du Club de Bicolo** qui sera au Salon. Le tirage aura lieu lors du Brunch des auteurs le 23 mars.

COUPON DE PARTICIPATION

Prénom: ____________________

Nom: ____________________

Adresse : ____________________

____

Ville/village: ____________________

Code postal : ____________________

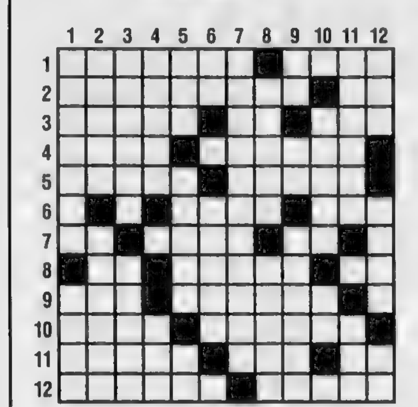
N° de téléphone : ____________________

Âge: ____________________

Tirage destiné aux enfants de 12 ans et moins.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 66



HORIZONTALEMENT

1. Chose telle qu'elle est en soi. — Inventeur de l'avion.
2. Caractères écrits. — Adv. de lieu.
3. Couleur. — De la gamme. — Fleur.
4. Qui se produit lentement. — Culbuter, renverser.
5. Du verbe aller. — Les Enfers.
6. Assez, moins une lettre. — Comm. des Alpes-Maritimes.
7. De l'espagnol. — Tête de rocher. — Monsieur.
8. Neuf. — Tragédie de Voltaire. — Lac des Pyrénées.
9. Conscience. — Chants funèbres chez les Grecs.
10. Signal fixe. — Lave superficielle (pl.).
11. Dont la tête est coupée. — Une (inversé). — Largeur d'une étoffe.
12. Qui rase. — Bière anglaise assez alcoolisée.

VERTICALEMENT

1. Abandonné. — Acide.
2. Teindre en ocre. — Détermina.
3. Évacuas l'urine. — Ville d'Espagne.
4. Mistigri. — Saison.
5. Du verbe être. — Étoffe. — Obtenu.
6. Sans parure. — Nom des groupes des corps reproducteurs chez les fougères.
7. Action de rougir.
8. Allongé. — Du verbe nier.
9. Champion. — Pron. pers. — Ville de l'Inde.
10. Célèbre recluse canadienne. — Tellement.
11. Choisirez par élection. — Nommé.
12. Coupé jusqu'à la peau. — Quote-part. — Conj.

RÉPONSES DU N° 65



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	D	A	G	R	E	■	P	O	U	F
2	■	B	U	V	E	U	R	S	■	■	N	O
3	B	■	R	E	S	T	E	■	P	P	■	U
4	O	C	■	C	I	■	T	A	I	R	E	■
5	U	R	I	■	R	A	R	E	M	E	N	T
6	R	E	N	E	■	T	I	R	E	T	S	■
7	R	A	N	C	E	■	E	O	N	■	E	U
8	E	T	E	U	L	E	■	N	T	■	M	L
9	T	U	■	R	U	S	E	S	■	A	B	C
10	T	R	O	I	S	■	G	■	P	I	L	E
11	E	E	■	E	■	L	E	S	I	N	E	R
12	■	S	A	S	S	E	R	A	S	■	S	E

LE SAVIEZ-VOUS?

Voici deux des plus célèbres *Fables* de La Fontaine. Malheureusement, il y manque quelques mots. Saurez-vous compléter les textes avec les mots ci-dessous?

proie, flatteur, vermisseau, fromage, d'animal, alléché, joli, Corbeau, ramage, chantais, dansez Phénix, grain, nouvelle, prêteuse, honteux, mouche, chaud.

Le Corbeau et le Renard

Maître ______ sur un arbre perché,
Tenait en son bec un ______.
Maître Renard par l'odeur ______,
Lui tint à peu près ce langage:
Et bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes ______! que vous me semblez beau!
Sans mentir, si votre ______
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le ______ des hôtes de ces bois.
À ces mots, le Corbeau ne se sent pas de joie;
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa ______.
Le Renard s'en saisit, et dit: Mon bon monsieur,
Apprenez que tout ______
Vit aux dépends de celui qui l'écoute.
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.
Le Corbeau ______ et confus
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

La Cigale et la Fourmi

La Cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvu
Quand la bise fut venue.
Pas un seul petit morceau
De ______ ou de ______.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque ______ pour subsister
Jusqu'à la saison ______.
Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'Oût, foi ______,
Intérêt et principal.
La Fourmi n'est pas ______;
C'est là son moindre défaut.
«Que faisiez-vous au temps ______?
Dit-elle à cette emprunteuse.
- Nuit et jour à tout venant
Je ______, ne vous déplaise.
- Vous chantiez? j'en suis fort aise.
Eh bien ! ______ maintenant.»

Voici les mots manquants par ordre d'apparition:

Corbeau, fromage, alléché, joli, ramage, Phénix, proie, flatteur, honteux, mouche, vermisseau, grain, nouvelle, d'animal, prêteuse, chaud, chantais, dansez.

Compilé par Anie CLOUTIER

Recette — Œufs de Pâques

1/2 tasse (125 mL) de beurre d'arachide
1/2 tasse (125 mL) de mélange pour lait au chocolat
1/3 tasse (75 mL) de sirop de maïs
1/4 tasse (50 mL) de beurre
1 paquet (250 g) de guimauves ordinaires (environ 40)
7 tasses (1,75 L) de céréales de riz croustillant
1 paquet (56 g) de Smarties

- Dans un grand bol allant au micro-ondes, combiner le beurre d'arachide, le mélange pour lait au chocolat, le sirop de maïs, le beurre et les guimauves.
- Mettre au micro-ondes à intensité maximale pendant 1 à 2 minutes ou jusqu'à ce que les guimauves soient fondues, en remuant après 1 minute. Bien mélanger. Ajouter les céréales en remuant jusqu'à ce qu'elles soient enrobées.
- Lorsque le mélange a suffisamment refroidi pour le manipuler, modeler en forme d'œufs à la main et à l'aide d'une cuillère à crème glacée légèrement beurrée.
- Pour faire le jaune d'œuf, presser un Smarties au centre de chacun en le modelant.
- Conserver dans un contenu hermétique recouvert de papier ciré en étalant les œufs en une seule couche.

Donne 25 œufs.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
850-

COUPLE BRICOLEUR: travail d'équipe. 25 ans d'expérience. Rénovation intérieure, décoration, peinture, etc. 25 $ de l'heure ou contrat. Émile ou Eliana 1–204–427–2309.
851-

À TEMPS PLEIN OU PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $ par semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez du lundi au vendredi entre 8 h et 22 h heure centrale au 1–504–641–7778, poste 0696H10.
865-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. V.Y.B.
867-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.P.
859-

RECHERCHE

LES JARDINS SAINT-LÉON: recherchent des employés de 16 ans et plus. Qualités requises: extraverti, dynamique, service à la clientèle, permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et trois références au 371, Place Cabana, R2H 0K3. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
831-

CHERCHE GARDIENNE: À la recherche d'une personne chaleureuse et responsable pour garder un enfant de 8 mois chez-nous à Island Lake, 3 à 4 jours par semaine, début lundi 7 avril jusqu'au 27 juin. Appelez au 253–4417.
864-

MUSIK PLUS est à la recherche d"un(e) animateur(trice) bilingue qui serait disponible les fins de semaine. L'expérience n'est pas nécessaire. Pour plus de renseignements, composez le 661–9300.
866-

RECHERCHE PHOTOS D'ÉPOQUE: Maison Royal (147, boul. Provencher pour la rénover en respectant l'architecture de base. Marcel Champagne: 237–4679.
870-

BONNE D'ENFANTS est recherchée pour une famille avec trois enfants à Churchill (au nord du Manitoba). Débutant en mai ou juin jusqu'à la fin novembre. Non fumeur. Trois références requises. Composez le 1–204–675–8878 ou envoyez correspondance à Louise, C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.
872-

À LOUER

À LOUER: Norwood Flats, beau haut de duplex avec 2 chambres à coucher, 6 appareils électro-ménager inclus dans l'appartement. Salle de lavage, solarium, tapis. Chauffage, eau, et câble compris. Non fumeur, pas d'animaux, propre et tranquille. 625 $ par mois + l'électricité. 231–2219.
858-

À LOUER: Disponible le 1er avril. À Saint-Boniface, appartement de deux chambres à coucher. Cinq minutes du centre-ville. Deux minutes de l'Hôpital Saint-Boniface, Collège Saint-Boniface, route d'autobus, etc. Inclus stationnement avec prise, buanderie, eau et chauffage. Loyer 501 $ par mois. Si interessé, veuillez contacter le 231–4852 ou 256–7412.
861-

À LOUER: Norwood Flats. Appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Disponible le 1er mai. 362 $ par mois, inclus tous les services, non-fumeur, idéale pour une personne. 237–3825 ou 233–3221.
862-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Kitson (Norwood). Services, câble et stationnement inclus. Pour personne seule, non fumeuse. Disponible le 1er avril. 400 $ par mois. Composez le 233–1948 après 17 h.
868-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2



Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

APA Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

Recyclez ce journal!



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231-4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

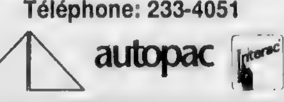
2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

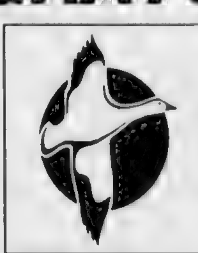
Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987-8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
R. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial *(2 adultes, 2 enfants)* **au marais Oak Hammock**

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________



FRANCOPHONIE

Volume 3, numéro 1, mars 1997

En français... bien sûr !

SOMMAIRE

Message du Président de l'ACELF 2

Les patrons d'honneur 2

La francophonie canadienne : quelques nouvelles en bref 3

Imagine-toi dans 10 ans 4

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination 5

La chanson d'expression française 6

Le Canada et la Francophonie : un rôle prépondérant 8

Une vie meilleure pour des millions de gens 9

Rescol, pour un apprentissage sans frontières 11

Journal de la Semaine nationale de la francophonie

du 16 au 22 mars 1997



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'ACELF

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) dont la mission est de promouvoir et de développer l'éducation de langue française dans toutes les provinces et les territoires du Canada, est fière de présenter la cinquième édition de la *Semaine nationale de la francophonie.* Dans la suite du thème développé en 1995, *Francophonie et identité culturelle,* nous avons choisi *La chanson d'expression française* comme thème de cette année.

Il s'agit là d'un domaine de l'expression culturelle qui renferme des richesses inépuisables. Qu'elle origine des siècles passés ou qu'elle soit contemporaine, qu'elle soit joyeuse ou triste, qu'il s'agisse d'une ballade d'amour ou d'une chanson folklorique, la chanson d'expression française continue d'être le miroir de ce que nous sommes et de notre évolution comme francophone en terre d'Amérique.

L'ACELF ne peut réaliser ce projet pancanadien sans la contribution d'un certain nombre de partenaires qui en partagent les objectifs et acceptent d'y consacrer des ressources. Ainsi, je remercie vivement la Fédération culturelle canadienne-française, le Conseil francophone de la chanson, l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires et le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec pour leur collaboration à la préparation du matériel pédagogique distribué dans les réseaux scolaires francophones du Canada.

Je souhaite également offrir mes remerciements sincères aux ministères, institutions et organismes suivants pour leur aide technique et financière : le ministère du Patrimoine canadien, le ministère des Affaires étrangères, le ministère du Développement des ressources humaines, l'Agence canadienne de développement international, la Société canadienne des postes, le Commissariat aux langues officielles, le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, Industrie Canada et les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires.

Je vous invite à vous associer à tous les membres de vos communautés respectives et à profiter de la *Semaine nationale de la francophonie* pour faire savoir dans toutes les régions du pays votre appartenance à la grande famille francophone, et chanter votre fierté de partager une langue et une culture uniques.

Bonne *Semaine nationale de la francophonie!*

Louis-Gabriel Bordeleau

En acceptant de porter avec l'Association canadienne d'éducation de langue française ce message d'une francophonie forte et vivante, ces personnalités de prestige redisent l'importance qu'ils accordent à leur identité de francophones. Ils témoignent ainsi non seulement leur espoir mais aussi leur confiance en l'avenir et aux moyens que nous nous donnons pour la protéger.

LES PATRONS D'HONNEUR

DANIEL LAVOIE

Nous sommes honorés que M. Daniel Lavoie ait accepté de se joindre cette année à un groupe déjà prestigieux de patrons d'honneur.

C'est en 1979 que le grand public a découvert cet auteur-compositeur-interprète et comédien, né en 1949 à Dunrea au Manitoba, avec la sortie de *Nirvana bleu.* L'album est louangé par la critique française, ce qui marque le début de la carrière de Daniel Lavoie en Europe, soit en France, puis en Belgique, en Suisse et en Bulgarie.

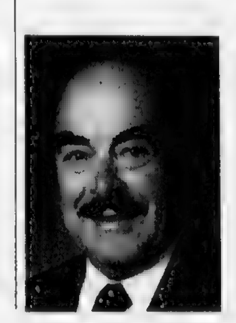
Cet artiste, dont la carrière s'est déroulée tant au Québec qu'en Europe, a reçu de nombreux prix en reconnaissance de son apport remarquable à la chanson française, dont le Félix de l'artiste s'étant le plus illustré dans le marché francophone hors Québec, le prix Wallonie-Québec, le Victoire du meilleur album francophone de l'année et le Trophée Renonciat attribué par la communauté radiophonique des programmes de langue française.

Parmi ses nombreux succès, qui ne connaît la chanson *Ils s'aiment,* qui a dépassé les deux millions d'exemplaires vendus en Europe et au Québec, en plus d'être enregistrée en anglais, en espagnol et en portugais.

Artiste aux multiples talents, Daniel Lavoie a fait ses débuts au cinéma en 1991 dans le film *Le fabuleux voyage de l'ange* de Jean-Pierre Lefèbvre. Il a de plus été choisi pour interpréter le rôle du peintre Eugène Delacroix dans l'opéra-rock symphonique *Sand et les romantiques* de Catherine Lara et Luc Plamondon.

Compositeur et interprète bilingue, Daniel Lavoie s'est fait connaître aux États-Unis, grâce à la chanson *Weak for Love,* insérée à l'intrigue d'un épisode de la série américaine *General Hospital* en janvier 1993.

Henri Bergeron
Maître de la communication orale



Antonine Maillet
Une des grandes voix de la littérature francophone canadienne



Paul Gérin-Lajoie
Promoteur de l'éducation comme outil de développement



Huguette Labelle
Modèle du partage et de la foi en l'avenir de la francophonie canadienne



Victor C. Goldbloom
Défenseur de la francophonie comme caractéristique du pays



Juanita Westmoreland-Traoré
Ambassadrice du respect des droits de la personne



Edgar Gallant
Porte-parole de la francophonie dans les institutions publiques



LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Quelques nouvelles en bref...

Au plan national

- En juin 1996, le premier Festival des radios communautaires canadiennes et francophones est diffusé dans la région de la capitale nationale et, via satellite, sur les ondes du réseau de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC). Quatre jours de programmation originale produite par les radios membres de l'ARC.
- Un nouveau protocole avec les provinces en matière d'enseignement des langues officielles (période allant de 1993-1994 à 1997-1998) est ratifié par l'honorable Sheila Copps, vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien et par l'honorable Gordon McInnis, président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et ministre de l'Éducation de l'île-du-Prince-Édouard le 30 septembre 1996.
- Du 29 janvier au 2 février 1997, *Expolangues* — 15e Salon international des langues, des cultures et du voyage — réunit à Paris quelques 25 entreprises et institutions de partout au pays qui se donnent rendez-vous autour du kiosque canadien aménagé sous le thème *Le Canada, carrefour des langues du monde.* Le Canada était le pays hôte d'honneur cette année. Un site Internet est aménagé à cette occasion : http://www.edu.sfu.ca./expof.

Terre-Neuve

- L'Agence de promotion économique du Canada atlantique donne suite à son engagement d'appuyer la mise en oeuvre du plan de développement économique des communautés francophones de la côte ouest de Terre-Neuve.
- Un comité d'orientation aux affaires francophones est mis sur pied pour coordonner l'appui gouvernemental aux initiatives importantes mises de l'avant par la communauté francophone.

Nouvelle-Écosse

- L'Agence de promotion du Canada atlantique appuie la demande du Conseil culturel acadien de la Nouvelle-Écosse en vue d'élaborer un plan de développement pour le secteur culturel de la province.
- Le Centre acadien de l'Université Sainte-Anne est maintenant présent sur l'autoroute de l'information : l'Odyssée acadienne (200 images sur la culture et l'histoire acadiennes) http://www.schoolnet.ca.collections.

Île-du-Prince-Édouard

- Un projet de formation artistique de la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard voit le jour. Divers artistes comme le groupe *Barachois,* dont la renommée dépasse maintenant les frontières canadiennes, bénéficient de stages de formation adaptés à leurs besoins afin de mettre en valeur leur production artistique.
- Le Centre provincial de formation pour adultes de Wellington et le Carrefour de l'île Saint-Jean de Charlottetown offrent à la communauté acadienne et francophone de l'île-du-Prince-Édouard un service d'accès à l'inforoute.

Nouveau-Brunswick

- Le Centre de recherche et de développement en entreprenariat tient, du 1er au 3 mai 1996, son premier Forum francophone sur les technologies de l'information. Les secteurs des affaires, de l'enseignement, des sciences et de la culture peuvent se sensibiliser au potentiel mondial de commercialisation, rattaché à la création de produits et de services en langue française pour l'autoroute de l'information.
- Un «réseau acadien de villes et villages en santé au Nouveau-Brunswick» est mis sur pied. Il vise à développer un projet-pilote régional permettant de créer un modèle communautaire de promotion de la santé.

Québec

- Dans le cadre de sa *Politique à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada,* le gouvernement du Québec tient, du 13 au 16 mars 1997, son premier Forum triennal de concertation destiné à définir les principaux axes de développement à privilégier dans les communautés francophones.
- Plusieurs institutions et organismes québécois regroupent leurs efforts pour planifier et organiser la première édition de la *Francofête* au Québec.

Ontario

- Le premier Mondial de l'entreprenariat jeunesse s'est tenu à Ottawa en septembre 1996. Cet événement, organisé par Direction Jeunesse et le Forum Ontario/Francophonie mondial, permet à de jeunes entrepreneurs de 26 pays de la Francophonie d'effectuer des transactions, des échanges et du maillage.
- En janvier 1997, le gouvernement de l'Ontario annonce la création de sept nouveaux conseils scolaires de langue française qui viennent s'ajouter aux quatre déjà existants.

Manitoba

- La série de sommets économiques régionaux est suivie du premier Forum national des gens d'affaires et des élues et élus municipaux francophones du Canada, qui s'est tenu en Beauce, au Québec, du 31 octobre au 3 novembre 1996. Il visait à souligner la force économique des communautés francophones de chaque région et les aider à développer des liens commerciaux entre elles.
- Deux contrats sont négociés entre le ministère du Développement des ressources humaines Canada et la communauté pour la gestion du programme de partenariat pour la création d'emplois : l'un est géré par la Société franco-manitobaine et est axé sur l'appui aux organismes communautaires; l'autre, par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues et porte sur les besoins des employeurs et des gens d'affaires.

Saskatchewan

- Six étudiants et un coordonnateur poursuivent durant la période estivale le montage d'information et l'élargissement du contenu du *Site Internet fransaskois* inauguré en juin 1996.
- La construction du Centre scolaire et communautaire de Regina permettra de regrouper sous un même toit l'ensemble des organismes et des services en français, ainsi que les bureaux permanents pour les conseils scolaires fransaskois du sud de la province.

Alberta

- La cérémonie d'ouverture des locaux rénovés de la Faculté Saint-Jean a eu lieu le 17 janvier 1997. Les travaux d'agrandissement et de rénovation des locaux de cette institution francophone sont financés dans le cadre de l'Entente spéciale Canada-Alberta relative au développement de l'éducation de la minorité francophone et de l'enseignement du français langue seconde en Alberta.
- La radio communautaire de Rivière-la-Paix, CKRP-FM, entre en ondes le 28 octobre 1996.

Colombie-Britannique

- La communauté franco-colombienne met en oeuvre un projet de concertation interministérielle et de sensibilisation des institutions fédérales.
- Éducacentre se dote d'équipements informatiques et travaille au projet *Vieillir en santé* qui offre des ateliers aux aînés.

Yukon

- La première commission scolaire francophone entre en activité le 30 juin 1996.
- Quelques 110 élèves de la maternelle à la 12e année fréquentent les nouveaux locaux de l'école Émilie-Tremblay dont l'inauguration officielle a eu lieu le 12 septembre 1996.

Territoires du Nord-Ouest

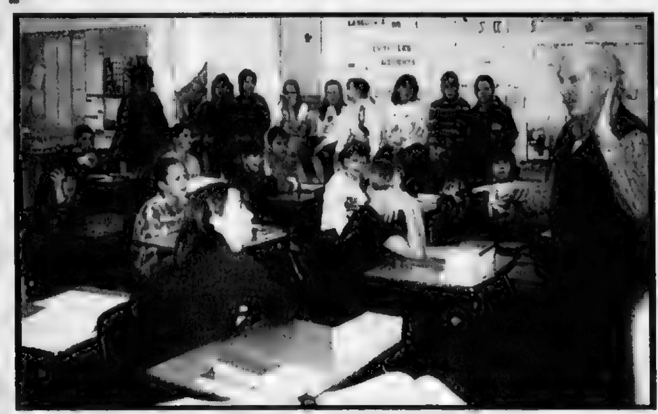
- Un projet de concertation interministérielle est lancé dans les Territoires du Nord-Ouest. Il vise à dresser un inventaire des programmes fédéraux et des personnes-ressources en fonction des priorités de développement de la communauté et à mettre sur pied des projets avec les organismes de la communauté.

Source : Programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien et ACELF

Il y a de quoi rendre les enseignantes et les enseignants jaloux! Quand Toni Tremblay s'adresse à une classe, les élèves boivent ses paroles. Monsieur Tremblay fait des tournées dans les écoles. Il rencontre les jeunes pour leur parler de la triste vie qui a été la sienne quand il était analphabète. Il s'adresse à des jeunes de tout âge, des enfants de la quatrième année aux adolescentes et adolescents de la douzième.

IMAGINE-TOI DANS 10 ANS

Une tournée dans les écoles pour contrer le décrochage



M. Toni Tremblay devant une classe de 4ᵉ année de l'école du Sommet en Alberta.

Toni Tremblay n'a pas toujours eu la parole facile. C'est un talent qu'il a développé avec le temps, avec beaucoup d'efforts et de persévérance. Il a appris à s'exprimer à un âge respectable, avec l'aide d'une monitrice en alphabétisation. Il l'a rencontrée d'abord pour parfaire ses connaissances en lecture et en écriture. Puis elle lui a demandé ce qu'il aimerait apprendre en plus. Il avait toujours souffert de ne pas pouvoir communiquer aussi bien qu'il aurait voulu. Sa détermination a porté des fruits : quand il ouvre la bouche maintenant, on a envie de l'écouter.

M. Tremblay a une soixantaine d'années. Certains des enfants qu'il rencontre dans les écoles l'appellent «Papa Toni». Il est père et grand-père. Son épouse, leurs cinq enfants et leurs dix petits-enfants l'appuient dans son travail bénévole, même si ça l'éloigne de sa famille. C'est que, depuis qu'il est à la retraite, Toni Tremblay s'est donné une mission. Il a décidé d'aider d'autres malheureux comme lui et, surtout, d'aider les jeunes à éviter le même sort.

Une jeunesse pénible

Toni Tremblay a connu la misère. Enfant, il avait commencé à fréquenter l'école. Mais vers l'âge de neuf ans, il s'est mis à être très malade. Il toussait beaucoup et s'évanouissait souvent. Dans sa famille et à l'école, on ne savait pas ce qu'il avait. On ne le prenait pas au sérieux, disant qu'il avait une «maladie d'école». On voulait dire par là que ses malaises n'étaient qu'un prétexte pour ne pas aller à l'école. Le diagnostic a tardé, puis on a compris que Toni était réellement malade. Il était atteint d'un terrible mal dont on n'entend plus beaucoup parler aujourd'hui : la tuberculose, une maladie très contagieuse. Il a donc été complètement isolé pendant deux ans.

Quand il s'en est finalement sorti, un autre contretemps l'attendait. Son père était journalier. Alors qu'il travaillait en forêt, il a subi un accident qui l'a rendu incapable de travailler. L'aîné de huit enfants, Toni est devenu le gagne-pain de la famille. Il n'avait pas encore tout à fait 14 ans. Il a travaillé fort et il a réussi à faire vivre les siens. Mais il a payé un prix très élevé : il est resté analphabète. Contrairement à la plupart d'entre nous, Toni n'a pas eu la chance d'aller à l'école.

Un message positif

Monsieur Tremblay parle aux jeunes de ses expériences personnelles. Mais il le fait toujours dans un esprit positif, dans le but de les encourager. C'est dur pour lui d'évoquer en public des souvenirs qu'il aimerait mieux oublier. Papa Toni veut que les jeunes sachent que la vie d'une personne analphabète, ce n'est pas drôle. Il veut leur aider à apprécier la chance qu'ils ont d'aller à l'école, même si ça ne leur plaît pas toujours.

Un projet en ce sens a été mis sur pied pour combattre le décrochage scolaire dans les milieux francophones du Canada. *Imagine-toi dans 10 ans*, tel est le titre de cette initiative. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux conséquences néfastes du décrochage. On veut les convaincre de compléter leur scolarité avant de se lancer sur le marché du travail.

Une école de vie aussi

«À l'école, on apprend bien plus que lire et écrire», dit Toni. On apprend aussi à vivre. On apprend, entre autres choses, à parler, à s'exprimer pour communiquer. Toni n'avait pas appris ça. Après quelques années, un de ses frères a pris la relève pour faire vivre la famille. Ses soeurs et ses frères ont pu aller à l'école. Toni s'est marié, il a eu des enfants à son tour. Mais ce n'est pas un conte de fées, l'histoire ne s'arrête pas là. La vie était dure pour Toni et sa petite famille. Pour lui, il ne fait pas de doute que c'est dû au fait qu'il était analphabète. Et c'est ce qu'il raconte aux jeunes. Il veut les convaincre qu'ils peuvent éviter ça. C'est pourquoi il faut qu'ils restent à l'école, mais aussi qu'ils se donnent la peine d'apprendre.

Toni Tremblay emploie un mot qui surprend, il dit les «décrochés». Il entend par là des élèves qui sont encore à l'école, mais qui ont décroché dans leur tête. Ces jeunes n'écoutent pas et ils n'apprennent plus. Ils n'écoutent ni leurs professeurs ni leurs parents. Ils ne savent pas vraiment lire ni écrire. Ils ont l'esprit fermé à tout ce qui vient de l'école. C'est dramatique, parce qu'ils risquent d'aller grossir les rangs de ceux dont Toni Tremblay a fait partie si longtemps. Ces «malheureux», comme dit Toni, constituent une grande partie de la population du Canada. C'est tout un défi que d'arriver à les intéresser. Mais c'est justement ce que M. Tremblay est déterminé à faire. Et il relève le défi avec succès.

Un projet d'encadrement

Toni Tremblay est un pionnier de cette forme de lutte contre le décrochage en Ontario. C'est de son propre chef qu'il a contacté des écoles pour les intéresser à ce qu'il avait à dire aux jeunes. Il a commencé l'an dernier, en s'adressant à des classes de la quatrième à la huitième année. Ces jeunes ont de 10 à 14 ans environ. D'après Papa Toni, ce sont les plus attentifs et ils posent beaucoup de questions.

Cette année, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a mis sur pied un projet-pilote qui va dans le même sens. La FCAF a prévu une formation spéciale pour les personnes apprenantes qui participent au projet à titre d'intervenantes ou d'intervenants. Il s'agit d'un atelier axé sur la communication et la confiance en soi. La Fédération a prévu aussi un encadrement pour les interventions de monsieur Tremblay et des autres personnes apprenantes qui participent au projet.

C'est dans cette optique qu'une tournée a eu lieu en Alberta et en Ontario, avec l'aide financière du ministère du Patrimoine canadien. En Alberta, la personne apprenante qui accompagnait Toni était Mme Marie-Claire Brousseau. La coordination du projet dans cette province était assurée par Mme Margo Fauchon. En Ontario, la coordonnatrice du Centre d'alphabétisation Alpha Thunder Bay, Mme Annie Roy, accompagnait monsieur Tremblay. D'autres initiatives sont en cours au Nouveau-Brunswick.

Papa Toni n'est plus seul. Il est accompagné dans ses visites par une personne du milieu qui le présente, du moins là où il n'est pas déjà connu. Cette personne accompagnatrice est également responsable de la tenue d'un cahier de bord. Ce document est d'une grande importance pour l'évaluation du projet. La personne accompagnatrice y inscrit toute information pertinente à la présentation, dont les réactions des élèves.

Adapter son message à son auditoire

Dans le cadre de ce projet, Toni Tremblay a été amené à parler à des élèves du secondaire. Il se sentait un peu intimidé, au départ, à l'idée de s'adresser à ces adolescentes et adolescents déjà beaucoup plus scolarisés que lui. Mais il a vite «trouvé le tour» de les intéresser à son message. Les adolescentes et les adolescents comprennent plus vite, dit M. Tremblay. Contrairement aux élèves plus jeunes, ils ne posent pas beaucoup de questions. Ils sont peut-être gênés face à cet adulte qui leur ouvre son coeur. Ils craignent peut-être la réaction d'autres élèves de leur âge. M. Tremblay leur dit qu'ils doivent prendre confiance, s'encourager entre eux, aimer ceux qui ont de la difficulté au lieu de s'ignorer les uns les autres, surtout à l'école.

Quoi qu'il en soit, ce que Toni Tremblay a à leur dire capte assez rapidement l'attention, même celle des plus blasés. Les témoignages des élèves eux-mêmes et ceux de leurs professeurs en font foi. Il leur demande comme une faveur de lui faire leurs commentaires par écrit. «C'est ma paie» leur dit-il. Cela vaut-il la peine de continuer à faire de telles présentations ? Ils sont des centaines à lui répondre oui.

Papa Toni n'a pas son pareil pour sensibiliser les jeunes aux dangers de l'analphabétisme. Il souhaite pourtant que beaucoup d'autres apprenantes et apprenants fassent comme lui. Il espère aussi que quelqu'un arrivera à sensibiliser les gouvernements à l'importance d'amener les jeunes à comprendre ce qui les menace, avant qu'il ne soit trop tard. Il est convaincu que l'analphabétisme a contribué fortement à l'endettement de notre beau pays. Quant à la FCAF, elle espère que le succès remporté par son projet-pilote lui vaudra les appuis nécessaires à en faire une véritable initiative d'envergure nationale.

Source : Louise Bastien Delisle, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

CAUCHEMARS*

«J'allais à l'école comme un robot, comme quelqu'un qui n'existait plus. J'ai commencé à faire des rêves bizarres. Je me levais somnambule la nuit. Je criais, je hurlais et je réveillais toute la famille. Ma mère avait de la difficulté avec moi. Dans mes rêves, on m'obligeait à faire des choses impossibles. Par exemple, je devais faire entrer une automobile dans une bouteille de pilules. Si je ne réussissais pas, on allait me tuer. Parfois, ma mère et mes frères prenaient jusqu'à quinze minutes pour me réveiller. Lorsque je me réveillais, j'étais presque toujours assis sur ma mère et toute la famille était autour de nous. J'étais couvert de sueur. »

*** Extrait de *Plus qu'une simple maladie d'école*, de Toni Tremblay, Sudbury (Ontario), Centre FORA (Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation), collection « CAP NORD VI », 1995, p. 23.**

Des préjugés à la maternelle?

(NC)— Des recherches récentes menées par des psychologues de l'Université McGill révèlent que la plupart des enfants ont des préjugés raciaux dès qu'ils atteignent la maternelle. Il semble toutefois que ce comportement s'estompe au fur et à mesure qu'ils grandissent. Toutefois, dès la troisième année, environ la moitié des élèves montrent encore des préjugés.

Selon des recherches de Frances Aboud, dont les résultats ont été publiés par l'Association canadienne des professeurs de langue seconde, les préjugés semblent décroître avec l'âge chez les enfants capables de :

- reconnaître les similitudes entre les races, c'est-à-dire de percevoir de plus en plus les caractéristiques communes entre les races blanche, noir et jaune;
- rapprocher les différences culturelles, c'est-à-dire de comprendre et de reconnaître de plus en plus les perspectives différentes des personnes de races diverses;
- composer avec les différences culturelles : en effet, les enfants qui perçoivent des différences culturelles entre des individus de même race font preuve de moins de préjugés car ils apprennent à mettre l'accent sur les qualités personnelles plutôt que sur la race.

Des programmes sont actuellement établis pour permettre aux professeurs canadiens d'aider les étudiantes et les étudiants à renforcer ces aptitudes et capacités.

Source : Multiculturalisme, Patrimoine canadien



LA CHANSON D'EXPRESSION FRANÇAISE

Chanter, tout comme rire, est le propre de l'être humain. Qui n'a jamais fredonné des airs avec ou sans paroles? Certes, la chanson est omniprésente dans nos vies et à l'image des êtres vivants qui sont tous uniques; toute chanson possède quelque chose de particulier qui en fait aussi une création unique. La chanson est importante dans la vie des jeunes. Elle exprime des émotions, pose des questions et raconte des histoires dans lesquelles ils se retrouvent. La chanson francophone est également un instrument de culture car elle transmet des valeurs et des modes de pensée. Liée à l'évolution des sociétés, elle est aussi l'amorce, sinon le reflet, des mouvements culturels dans l'espace francophone tout en étant une clé de la connaissance et de l'appréciation des autres cultures.

LA CHANSON FRANCOPHONE D'ICI

LES ORIGINES DE LA CHANSON

C'est au Moyen Âge qu'on retrouve les premières créations s'apparentant à la chanson telle que nous la connaissons actuellement. Gens lettrés, généralement seigneurs, poètes et musiciens, trouvères et troubadours participent grandement au développement de ce type d'expression. Leurs sujets de prédilection sont : l'amour courtois, les croisades, les légendes, la satire et la dévotion. Les ménestrels, quant à eux, colportent ces chants, de cour en château, de ville en village, développant un art qui ne tarde pas à gagner la ferveur populaire. Transmis de bouche à oreille, transformé plus souvent qu'à son tour, le répertoire parcourt ainsi de grandes étendues à travers le temps et l'espace.

BIENVENUE EN NOUVELLE-FRANCE

Les premiers colons qui viennent s'établir en Acadie et sur les seigneuries de la Nouvelle-France au début du XVIIe siècle apportent avec eux leurs connaissances, leurs métiers, leurs coutumes et le riche bagage des traditions orales provenant des différentes provinces de France. Ces paysans, artisans et ouvriers, originaires principalement de Normandie, de l'Aunis, du Poitou et de la Saintonge, lèguent à leurs descendants un répertoire évalué à 3 000 chansons datant d'aussi loin que le Moyen Âge mais majoritairement créées pendant la Renaissance et au cours des XVIIe et XVIIIe siècles.

En 1763, le Traité de Paris consacre la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre. Les contacts avec la mère-patrie étant interrompus, l'évolution de la chanson se fait, à partir de ce moment, en vase clos. L'influence anglaise — particulièrement irlandaise et écossaise — se fera sentir en ce qui concerne des motifs musicaux, comme dans le cas des reels et des gigues. L'avènement de l'enregistrement phonographique et de la radio permet au début du XXe siècle de renouer les liens avec la création française.

LA CHANSON EN SIX TEMPS

Il en est passé des chansons sous les ponts, depuis l'époque où l'on rythmait les coups d'aviron au son des chansons, jusqu'à la diffusion de celles-ci dans Internet. Pour mieux s'y retrouver, voici un survol en six temps des moments forts de l'évolution de la création chantée, de l'arrivée des premiers colons à nos jours :

1. La transmission orale
2. La chanson patriotique
3. De la variété à l'actualité
4. Chansonniers ou yé-yé?
5. De l'oasis 70 au désert 80
6. Et maintenant

La transmission orale

Les premiers colons arrivent en Nouvelle-France avec un répertoire folklorique riche et diversifié qui sera transmis de bouche à oreille. Art de métamorphose, la tradition orale, tout en conservant le thème et la facture poétique des chansons, refaçonne celles-ci en les adaptant à la réalité de ce nouveau milieu. Ainsi *Sur la route de Louvier* devient *Sur la route de Berthier* et des expressions comme «canot» et «portage», qui n'existent pas dans le folklore français, font leur apparition au gré des adaptations et des nouvelles créations. On retrouve souvent un même texte sur des mélodies différentes ou la même mélodie assortie de textes différents. Cela explique la multiplicité de versions de certaines chansons. À titre d'exemple, plusieurs centaines de versions de *À la claire fontaine* et de *V'là l'bon vent* ont été répertoriées à ce jour.

Le répertoire comprend des complaintes, des chansons amoureuses, des chansons de labeur et des chansons de voyageurs. Les voyageurs, qui étaient canotiers, bûcherons et coureurs des bois, furent parmi les principaux responsables de l'adaptation et de la propagation de la chanson sur le territoire. Alors lentement se développe une production locale et originale d'auteurs-compositeurs demeurés anonymes, principalement inspirés par les événements de la vie quotidienne.

La chanson patriotique

Sous le régime anglais se développe une chanson à caractère politique qui exprime l'opposition des Canadiens français — nommés Canadiens ou canayens — face à l'attitude du conquérant britannique. Ces chansons sont souvent coiffées de titres non équivoques tels *Ô Canada mon pays mes amours, Beau Canada notre chère patrie, Canada terre d'espérance.*

Le plus souvent la chanson est interprétée «sur timbre», c'est-à-dire sur l'air d'une chanson connue, comme c'est le cas d'*Un Canadien errant*, écrite en 1842 par Étienne Gérin-Lajoie sur l'air de *Si tu te mets anguille.* Considérée comme le premier grand succès de la chanson canadienne-française, elle fait référence, selon les sources, ou bien à l'exil d'un Patriote à la suite de la Révolte de 1837-1838 matée par les Britanniques ou bien à la rébellion des Métis au Manitoba en 1840. La chanson la plus célèbre est sans doute le *Ô Canada* dont l'auteur est le juge Adolphe-Basile Routhier et le compositeur Calixa Lavallée. Ce chant national remplacera *À la claire fontaine* que La Société Saint-Jean-Baptiste, en 1878, décrète hymne national des Canadiens français alors que les anglophones demeurent fidèles au *God Save The Queen.* Ce n'est qu'en 1967 que le *Ô Canada* sera reconnu hymne national et officialisé, en 1980, par le gouvernement canadien.

C'est à l'époque de la chanson patriotique qu'on identifie réellement les premiers auteurs-compositeurs canadiens-français et qu'ainsi la chanson déborde pour la première fois du phénomène de la folklorisation.

De la variété à l'actualité

Bien que la fin du XIXe siècle voit apparaître la mise en marché des premiers phonographes, la scène demeurera le support privilégié de diffusion de la chanson jusqu'à la fin des années 20, correspondant à la pénétration de la radio dans la majorité des foyers. Sur les ondes, on entend des vedettes françaises (Tino Rossi), les premiers «crooners» américains (Bing Crosby) et les vedettes locales comme Hector Pellerin, Lucille Dumont, Fernand Perron, Alys Robi, Jean Lalonde et Fernand Robidoux. La plupart reprennent des succès français ou traduisent des succès américains, tout en interprétant à l'occasion des chansons d'auteurs d'ici.

Période d'industrialisation intense, le début du XXe siècle est témoin d'un exode massif de la population rurale vers la ville. Ce phénomène n'est pas étranger au renouveau de la chanson à caractère folklorique qui idéalise la vie rurale et les valeurs patriotiques et morales qui y sont rattachées. C'est dans ce contexte que s'organisent à Montréal des soirées de musique traditionnelle comme *Les veillées du bon vieux temps* animées par Conrad Gauthier, au cours desquelles se fera connaître, en 1927, une artiste qui marquera la chanson populaire, Mary Travers, mieux connue sous le nom de «La Bolduc» (1894-1941). Avec humour, verve et vigueur, utilisant un langage de tous les jours sur des airs d'inspiration folklorique, Madame Bolduc décrit l'actualité (*Les cinq jumelles, L'ouvrage aux Canadiens*) et le quotidien (*Les maringouins, Les conducteurs de chars*) au grand plaisir d'un très large public qui s'y retrouve. L'artiste, originaire de Newport, en Gaspésie, adopte et popularise la turlute accentuant ainsi un style éminemment personnel. Boudée par les médias, méprisée par les intellectuels, elle connaît toutefois un succès retentissant grâce à ses enregistrements et à ses tournées au Québec, dans le nord de l'Ontario et en Nouvelle-Angleterre.

Chansonniers ou yé-yé?

Au début des années 50, Félix Leclerc triomphe en France et acquiert une reconnaissance dont il ne bénéficiait pas dans son propre pays. Figure de proue de la chanson, il sort des sentiers battus, propose une création inédite et ouvre la voie à une nouvelle génération d'auteurs-compositeurs. Au même moment, la télévision envahit les foyers et offre une vitrine exceptionnelle aux jeunes créateurs. Période de changements et de réorganisation sociale importante, la décennie des années 60 voit apparaître deux mouvements diamétralement opposés, soit celui des chansonniers et celui du yé-yé. Dans le sillon provoqué par l'arrivée des Beatles — véritable révolution culturelle — une floppée de jeunes groupes yé-yés rivalisent d'originalité vestimentaire et adaptent en français les succès des groupes anglophones de l'époque. Ce sont Les Classels, César et ses Romains, Les Habits jaunes, Les Excentriques, Les Sultans...

Dans un tout autre registre, le mouvement des chansonniers s'inscrit dans le courant de la nouvelle chanson française (Jean Ferrat, Guy Béart, Léo Ferré) qu'on qualifie de chansons à texte. Auteurs-compositeurs-interprètes, les chansonniers abordent de manière dépouillée des thèmes humanistes, politiques et sociaux. On assiste à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes représentée par les Jean-Pierre Ferland, Clémence Desrochers, Jacques Blanchet, Gilles Vigneault, Claude Gauthier et autres. C'est l'époque glorieuse des boîtes à chansons.

Inspiré par le courant psychédélique, Robert Charlebois réussit à faire le lien entre les deux tendances et propulse la chanson dans une ère nouvelle en abolissant les frontières entre les genres.

De l'oasis 70 au désert 80

Période marquée par la montée du nationalisme, la contre-culture et les projets collectifs, les années 70 font une place de choix à la chanson qui, porteuse des ambitions de la nouvelle génération, connaîtra alors un rayonnement époustouflant. Plusieurs groupes verront le jour, dont certains marqueront profondément l'imaginaire collectif. C'est le cas d'Offenbach et de son rock solide, d'Harmonium et du très surprenant Beau Dommage, nouveau chantre de l'urbanité vécue au quotidien. Au Québec, Paul Piché devient le porte-étendard de la chanson socialement engagée, tandis que Robert Paquette et le groupe Cano chantent haut et fort l'identité franco-ontarienne. En Acadie, le groupe 1755, Édith Butler et Calixte Duguay font écho à l'acadianité tandis que le Manitobain Daniel Lavoie entreprend une carrière qui le fera connaître dans l'ensemble de la francophonie internationale.

Un vent de morosité culturelle souffle sur la seconde moitié des années 80 emportant avec lui tout un pan de la chanson associée à l'idéologie des années précédentes. Pour la chanson francophone, c'est le début de la traversée d'un désert qui nous amène au début des années 90. Dans un autre registre, la chanson de variétés — Michel

Louvain, Michèle Richard, Ginette Reno — traverse les époques comme on traverse la rue, avec succès, sans trop se soucier de la couleur du temps.

Et maintenant

Une réorganisation en profondeur axée, au Québec, sur la création d'une industrie locale et, dans l'ensemble de la francophonie canadienne, sur le dynamisme des associations d'artistes, permettra à la chanson des années 90 de se refaire une santé. Céline Dion et Roch Voisine (Nouveau-Brunswick) portent celle-ci sur la scène internationale tandis qu'une nouvelle génération emprunte un panorama d'expressions éclatées aussi diverses que le rock, le rap, le blues, la ballade et la chanson à texte pour se faire entendre. Parmi les artistes de cette nouvelle vague, la décennie des années 90 voit se poindre, du Québec, les Jean Leloup, Daniel Bélanger, French B, Rude Luke, Éric Lapointe, Noir Silence, Richard Desjardins, Luce Dufault et Dan Bigras; de l'Acadie, Marie-Jo Thério, Zéro° Celsius et Denis Richard; de l'Ontario, les groupes Brasse-Camarade, Yvan et les voyous et Kif-Kif; du Manitoba, Marcel Soulodre; de la Saskatchewan, le groupe Hart Rouge et de la Colombie-Britannique, Isabelle Longnus. Et tout porte à croire que ce n'est qu'un début!

LA CHANSON DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

L'ESPACE FRANCOPHONE

Lorsqu'il est question de chanson, il y a nécessairement un texte. Il est donc normal que les auteurs-compositeurs et les interprètes présentent tout d'abord leurs créations à un public qui utilise la même langue qu'eux. C'est ainsi que, dans les années 50, Félix Leclerc s'est retrouvé à Paris pour interpréter «*Moi mes souliers*» ou que, 35 ans plus tard, Daniel Lavoie a connu un succès impressionnant en Europe avec «*Ils s'aiment*». De la même façon, les francophones d'Amérique ont fait leur la pièce d'Yves Duteil, «*La langue de chez nous*». Ces chansons, comme plusieurs autres, ont trouvé alors un écho favorable dans un coin lointain de la francophonie.

Or, la francophonie telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est beaucoup plus que la France, la Belgique, les francophones de Suisse et du Canada. Il y a plus de 25 ans, les pays qui avaient en commun l'usage du français ont décidé de se regrouper afin de développer davantage les échanges commerciaux et culturels déjà existants. Initialement au nombre de vingt et un, regroupés dans l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), on compte maintenant presque une cinquantaine de pays ou de gouvernements ayant le français en partage.

Pour la majorité de ces contrées — sur le continent africain, par exemple — le français est une langue acquise par la colonisation française qui vient se superposer aux nombreuses langues nationales reconnues sur chaque territoire. Certains pays, comme le Zaïre, pratiqueraient jusqu'à 250 langues. La chanson étant une forme d'expression près des gens, les artistes choisissent, dans la plupart des cas, de s'adresser à leur auditoire dans une langue autre que le français.

C'est ainsi que la francophonie actuelle consiste en une parenté d'esprit qui, si elle passe par la langue française et la France, comme mère-patrie ou colonisatrice, va bien au-delà de ce seul critère fondateur.

L'EUROPE

Il va de soi que la France occupe un rôle de premier plan dans la francophonie. Par son rayonnement dans le monde et par sa présence culturelle et économique, l'Hexagone a semé à tous vents la chanson de ses artisans. Avant l'explosion d'une chanson locale au Québec, la radio canadienne s'est longtemps fait le haut-parleur de la chanson française... comme de la chanson américaine. Dans bien des pays du Sud, les Centres culturels français ont aussi permis aux citoyens sous ces latitudes de côtoyer la fine fleur de l'expression chantée du colonisateur. Le pouvoir d'attraction de la France a même eu des effets sur ses voisins. Le Belge Jacques Brel est identifié presque autant à la chanson belge qu'à la française.

Prêt-à-penser ou prêt-à-danser

Il est impossible de faire un survol sérieux de toute la chanson européenne sans en masquer des pans entiers. Retenons tout de même que cette création chantée a été marquée par la prépondérance du texte. Les Georges Brassens, Jacques Brel, Léo Ferré, Charles Aznavour ou Charles Trenet ont certainement été des architectes de premier plan de cet édifice, étiqueté comme de la bonne vieille chanson française.

À partir de ce moment, le ton était donné et la barre placée haute. Désormais, les paroles constituent un critère important quand vient le temps d'évaluer un titre. Cela est devenu même un trait de la francophonie, dans la mesure où il s'agit là d'un critère beaucoup moins soulevé pour les rengaines anglophones, espagnoles ou portugaises.

Malgré sa force certaine, la chanson à texte a connu ses tremblements de terre. Car en Europe comme partout dans le monde, les années 60 et les années 80 ont vu la jeunesse, consommatrice de musique populaire, favoriser une chanson à danser plutôt qu'une chanson à penser. Il en résultera un mouvement de balancier entre ces deux tendances.

Qualifiées de yé-yé, les années 60 ont mis sur la sellette les Jacques Dutronc, Françoise Hardy, France Gall, Adamo, Claude François, Eddy Mitchell et Johnny Hallyday. Inspiré par la mythique Amérique, ce dernier demeure l'une des vedettes de la chanson française autant pour ses performances scéniques que pour le souvenir qu'il a laissé dans le cœur des adolescents français. D'ailleurs, ces représentants d'une mode moins littéraire — classifiée de «variétés» — ont tenu la route au point où l'intelligentsia traite d'eux maintenant à part entière. Mais cela aura pris une vingtaine d'années avant qu'il en soit ainsi.

La machine (radio, télévision et magazine) soutenant ces nouveaux visages, jeunes et beaux, était tellement forte qu'il restait peu de place pour les autres. Certains ont dû se mettre en quarantaine, alors que d'autres comme Claude Nougaro, Barbara ou Jean Ferrat ont réussi à «surfer» sur la vague yé-yé presque sans mal. Quant à Serge Gainsbourg, il aura incarné dans sa vie artistique les deux volets. Auteur de petits bijoux d'écriture, celui qui a fréquenté les cabarets de la Rive gauche à la fin des années 50 aura laissé par la suite plus de place à la musique et à ses rythmiques contemporaines (comme le reggae ou le funk).

Le grand méchant rap

Comme toute vague connaît son creux, les années 70 ont vu se profiler un courant présenté comme la «nouvelle chanson française». Il s'agissait de musiciens et de chanteurs ayant grandi en partie sur les musiques «swingnantes» de la musique pop ou du blues ainsi qu'avec les grands textes des références de la chanson française que sont Brassens, Brel et Ferré. Comme Nougaro, les Alain Souchon, Michel Jonasz, Jacques Higelin, Véronique Sanson ou Charlélie Couture savaient faire sonner les mots tout en faisant de leurs créations des petits films. Plus tard, les Francis Cabrel, Alain Bashung et Jean-Jacques Goldman prendront le même chemin, celui d'une chanson de qualité qui connaît du succès.

Dans tous ces cas, la musique moins appuyée dans la chanson française traditionnelle prendra de la vigueur. La chanson française sera tantôt rock, funk, jazz, punk, musette, rap ou tout simplement inclassifiable comme les sonorités festives des groupes tels les Rita Mitsouko ou les Négresses vertes qui comptent beaucoup d'héritiers sur la scène musicale française.

Mais le mouvement récent qui a ratissé le plus large est le rap. Comme si la jeunesse des banlieues mal nanties avait voulu prendre la parole dans un cri musical qui a revalorisé les textes. En ce sens, la poésie d'un Mc Solaar ou les revendications de ses collègues rappeurs (IAM, Alliance Ethnik, Ménélik, Sens Unik) ne doivent pas être vues comme un ersatz de l'équivalent américain. Ce genre musical a redonné des dents à une chanson considérée trop souvent inoffensive. À preuve, les membres du groupe NTM ont été condamnés en novembre 1996 à trois mois de prison fermes et à six mois d'interdiction d'exercer leur métier en France pour outrage, à la suite de propos injurieux envers les forces policières à l'occasion d'un spectacle. Cela ne s'était pas vu depuis 1821 alors que le chansonnier Pierre-Jean Béranger avait été reconnu coupable pour «offense à la personne du roi».

L'AFRIQUE

L'Afrique est un continent immense dont le découpage en différentes nations n'a pas réussi à tenir compte de tous les peuples se côtoyant depuis des centaines d'années. Les anciennes colonies devenues pays portent encore les traces des Européens qui sont passés ou qui sont encore là. «Certains pays africains ont été colonisés par les Français, d'autres par les Anglais, explique le chanteur sénégalais, Ismaël Lô. Si je vais en Côte-d'Ivoire, je ne suis pas obligé de parler ivoirien, je parle le français et on me comprend. Si je vais au Mali et que je ne parle pas le bambara, je parle le français et on me comprend. C'est la seule langue universelle que l'on peut utiliser. Néanmoins, tout un chacun est fier de chanter dans sa propre langue. C'est elle qu'il ressent le mieux pour chanter»[1].

[1] Extrait de *Rythmes*, vol.1, n° 4, 4e trimestre 1993.

Attention à la bibliothèque qui brûle

Avec tous leurs problèmes économiques, sociaux et politiques, il y en a — parmi les Africains — qui avancent que la plus grande richesse des pays du Sud est probablement leur culture. D'ailleurs, longtemps les échos de la musique africaine nous sont parvenus grâce à des musicologues qui, parrainés par l'Unesco, voulaient mettre en boîte cette culture traditionnelle avant qu'elle ne se transforme. Cela nous rappelle la phrase si souvent évoquée du poète malien, Amadou Hampaté Bâ : «Un griot qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle». Le griot était la mémoire d'un peuple, puisqu'il racontait l'histoire des grandes dynasties. Sa voix aiguë portait au-dessus de l'assemblée et des instruments qui l'accompagnaient.

Si la scène musicale était très active sur le continent, elle rayonnait moins à l'extérieur étant donné le peu de structures de diffusion existantes. Puis, il y a eu le reggae, cette musique populaire de la Jamaïque, qui a explosé sur toute la planète au milieu des années 70. À partir de ce moment, tous les espoirs sont devenus permis pour les musiques méconnues. Chacun leur tour, Mory Kanté (Guinée), Salif Keïta (Mali), Toure Kunda (Sénégal) ont cru que le monde entier serait attentif à leurs rythmes dansants. Si tel est le cas, cela n'a pas été le pactole anticipé.

Tous ces musiciens puisant à même la tradition africaine ont quand même ajouté des guitares électriques à leur kora et des batteries à leurs tambours. Ils donneront le ton à toute une génération d'artistes africains modernes. Aujourd'hui, les jeunes Sénégalais du groupe Positive Black Soul, avec leur rap en wolof, prétendent reprendre le rôle du griot sur des rythmes à la fois africains, à la fois occidentaux.

Je marche seul

Au cours des années 80, des musiciens occidentaux à l'esprit ouvert ont été attirés par ces sonorités exotiques. Ils en sont devenus les parrains. Paul Simon a mis en lumière les musiques de l'Afrique du Sud, alors que Peter Gabriel a offert sa tribune, entre autres, au Sénégalais Youssou N'Dour. De la même façon, quand le raï, originaire de la région d'Oran en Algérie, a pris son envol, de nombreux artistes français (Rita Mitsouko, Jacques Higelin) ont annoncé qu'ils incorporaient cette musique à leur prochain enregistrement. Il n'en fut rien. Cela n'a pas empêché cette musique de passer à travers toutes les guerres du Golfe et de continuer son petit bonhomme de chemin avec des vedettes comme Khaled ou Cheb Mami.

En fait, les musiciens africains ont de moins en moins besoin de faire appel à un parrain. Peu à peu, ils s'organisent. Youssou N'Dour a son propre studio à Dakar et il soutient des artistes africains méconnus. Cette prise en charge artistique est probablement un présage de celle que tout le monde espère pour les Africains et leur continent.

LES CARAÏBES

Première station du Nouveau-Monde où accoste Christophe Colomb, l'archipel des Caraïbes est vite repeuplé par les esclaves noirs transplantés d'Afrique. Il devient ainsi le creuset par excellence de tous les métissages. Longtemps avant le reggae et la salsa, le mambo afro-cubain et le calypso

LA CHANSON D'EXPRESSION FRANÇAISE (suite)

anglophone ont fait danser le monde entier. Les îles où l'on parle français ne seront pas en reste.

L'émancipation des artistes francophones des Antilles se confirme au début des années 70 avec le succès en France du Tabou Combo de Pétion-Ville, exilé volontaire à New-York. Ainsi se déclenche une série de succès tropicaux. En français ou en créole, le monde francophone découvre comme des cartes postales les chansons malicieuses et colorées de David Martial, Francky Vincent, Exile One (de l'île de la Dominique) et les joyeux lurons de la Compagnie Créole. Issue d'une forte tradition de big bands urbains, la formation haïtienne Tabou a renouvelé le «compas» et la «cadence» créés à Port-au-Prince par les chefs d'orchestre Nemours et Sicot au milieu des années 50. Ce succès persistant inspire fortement le très prolifique mouvement «zouk», musique de fête et en même temps symbole de l'identité antillaise dont le groupe Kassav demeure le leader incontesté depuis 1985.

Du «zouk» au rap

Le «zouk» imprime un son plus moderne aux tropiques francophones où priment le rythme et la sensualité. Mais il entraîne dans son sillage des musiques d'essence plus traditionnelles comme celle du groupe Malavoi et d'un banjo rasta nommé kali. Entre l'élégant «crooner» Ralph Thamar et le fougueux défenseur du folklore qu'est Dédé Saint-Prix, le compositeur Ronald Rubinel et la chanteuse Édith Lefel, originaire de la Guyane Française, ont prouvé tour à tour la diversité et la richesse du «Sixième Continent» où palpite aujourd'hui une horde de jeunes groupes rap et reggae.

L'après Duvalier

À partir de 1986, la chute en Haïti du régime Duvalier ouvre grande la porte à des chansonniers comme Beethova Obas, Émeline Michel et Manno Charlemagne qui, dans la lignée de la diva Toto Bissainthe, se démarquent par la qualité de leurs textes et l'originalité de leur talent. Le guitariste Obas, notamment, atteint un summum de la poésie créole avec des textes souvent graves et virulents murmurés sur de délicieuses ballades aux harmonies brésiliennes.

Cependant, le courant le plus étonnant à émerger des Caraïbes reste celui dit de la «musique racine». Porte-parole des souffrances d'un peuple profondément imprégné de culture vaudou, les groupes comme Boukman Eksperyans et Boukan Ginen s'approprient de manière convaincante les chants sacrés des authentiques cérémonies pour créer un rock mystique et envoûtant. Transcendant la philosophie des lakous (petites communautés rurales), ces groupes dénoncent les abus des politiques et chantent, avec toute la ferveur de leur héritage africain, l'espoir que le Tiers-Monde place dans les enfants d'aujourd'hui.

LES ÉTATS-UNIS

En 1755, plusieurs Acadiens déportés lors du «Grand dérangement» débarquent en Louisiane, celle-là même que le Français Napoléon Bonaparte cède à l'Oncle Sam en 1803. Si certains retourneront plus tard en Acadie, plusieurs resteront en Louisiane. On les appelle les Cadiens bien qu'on prononce Cadjins et qu'on voit partout Cajuns (terminologie adoptée en 1993 par le Conseil de développement du français en Louisiane «CODOFIL»). Porteurs de la musique de leurs ancêtres acadiens, les Cadiens adoptent également le *zydeco*, la musique des Créoles noirs arrivés à l'époque de l'esclavage.

Zachary Richard demeure sans doute l'ambassadeur le plus connu de la musique cadienne, bien que la fougue d'une nouvelle génération représentée par des artistes comme Bruce Daigrepont, Danny Collet et la jeune Kristie Guillory, font en sorte que cette expression francophone demeure toujours vivante dans ce coin du continent nord-américain.

En dehors de la Louisiane, particulièrement en Nouvelle-Angleterre, on retrouve une communauté de Franco-américains, constituée de Canadiens, émigrés au début du siècle pour trouver du travail dans le domaine florissant de l'industrie du textile. Plusieurs artistes de cette communauté perpétuent la culture francophone au pays du drapeau étoilé. C'est le cas de Lucie Thérien et du groupe Chanterelle dirigé par Josée Vachon.

LE CANADA ET LA FRANCOPHONIE : UN RÔLE PRÉPONDÉRANT

HISTORIQUE

Conscient de l'importance du fait français sur son territoire, ainsi que de sa dimension internationale, le Canada a rapidement intégré la Francophonie à sa politique étrangère et a participé activement à la création et au développement de ses nombreuses institutions.

Le Canada est aujourd'hui membre de toutes les institutions francophones multilatérales; il est l'un des États fondateurs de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) au sein de laquelle il joue, depuis 1970, un rôle très actif.

En outre, le Canada participe aux deux conférences permanentes que sont la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFÉMEN) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFÉJES).

LES SOMMETS

Depuis 1986, la Francophonie a pris un nouvel élan avec l'avènement des Sommets des chefs d'État et de gouvernement.

Les sommets sont l'occasion d'amorcer un dialogue ouvert sur les questions internationales qui préoccupent les États participants; de plus, ils permettent de mobiliser les ressources nécessaires aux activités prioritaires.

Le Canada a pris une part active à toutes les étapes du processus des six sommets qui se sont tenus tous les deux ans.

Le prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement se tiendra à Hanoï, au Viêt-Nam, en novembre 1997. Notons également qu'à l'occasion de la dernière Conférence ministérielle de Marrakech en décembre 1996, le gouvernement canadien a fait connaître officiellement son intention d'accueillir, en 1999 à Moncton au Nouveau-Brunswick, le huitième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

LA FRANCOPHONIE : SON ÉVOLUTION

Composée de 41 pays et gouvernements représentés au premier Sommet de Paris en 1986, la communauté des pays francophones regroupe maintenant 49 pays et gouvernements.

L'apparition des sommets a donc bouleversé quantitativement, mais aussi qualitativement le paysage de la Francophonie. Sur le plan qualitatif, la Francophonie, entreprise à vocation traditionnellement culturelle, s'est donnée un rôle de coopération et oeuvre aujourd'hui dans de nombreux domaines hautement techniques.

Grâce notamment à sa participation active, le Canada a largement influencé et contribué à consolider les relations entre pays francophones, notamment en mettant, au cours des derniers sommets, l'accent sur des thèmes plus politiques ou encore sur des sujets à caractère plus économique.

LE FINANCEMENT ACCORDÉ PAR LE CANADA À LA FRANCOPHONIE

C'est un montant de l'ordre de 29 millions de dollars que le Canada consacre annuellement au fonctionnement et aux divers programmes de la Francophonie multilatérale.

L'essentiel des budgets est consacré aux divers projets découlant des sommets, à l'Agence de la Francophonie (ACCT), à l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF-UREF), à la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFÉJES), à la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFÉMEN) et au monde associatif francophone.

LA PARTICIPATION DES PROVINCES

La Francophonie étant bien ancrée dans la politique étrangère du Canada, le gouvernement canadien s'est constamment montré soucieux d'associer à son action les provinces à majorité ou à minorité substantiellement francophone, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Le gouvernement fédéral s'est efforcé de trouver une solution originale pour que les provinces puissent participer aux activités de la Francophonie.

Le statut de «gouvernement participant» a donc été octroyé au Québec et au Nouveau-Brunswick, ce qui permet une contribution active et distincte des trois gouvernements à l'Agence de la Francophonie (ACCT). L'Ontario et le Manitoba, de leur côté, s'associent à la délégation canadienne.

Il peut même arriver, à l'occasion, qu'un ministre provincial parlant au nom du Canada dirige la délégation canadienne, comme ce fut le cas aux conférences des ministres de l'Éducation ou à celles de la Jeunesse et des Sports.

Cet esprit d'ouverture a également rendu possible la présence aux sommets du Québec et du Nouveau-Brunswick à titre de participants à part entière au volet coopération.

DES OBJECTIFS IMPORTANTS POUR LE CANADA

UNE FRANCOPHONIE PLUS «POLITIQUE»

Parmi les objectifs du Canada figurent en priorité la promotion des pratiques démocratiques et l'affermissement de l'État de droit.

Lors de sommets précédents, notamment ceux de Dakar en 1989 et de Chaillot en 1991, la Francophonie, sous l'impulsion du Canada, s'est engagée résolument sur la voie de la promotion de la démocratie, du renforcement de l'État de droit et de la défense des droits de la personne.

Le Canada juge tout à fait souhaitable que la Francophonie prenne un virage politique, à l'image d'autres forums tels l'Organisation des États américains ou le Commonwealth.

C'est ainsi que, dans le but de prévenir les conflits qui frappent des populations civiles innocentes, comme ce fut et est malheureusement le cas au Rwanda et au Burundi, le Canada fait valoir que la Francophonie doit continuer à s'engager dans la recherche de moyens de prévention de conflits.

Il ne s'agit pas toutefois de développer des mécanismes parallèles à ceux déjà existants au sein d'autres organismes, mais plutôt d'inciter le mouvement francophone à s'engager davantage à combattre les facteurs d'instabilité.

Au dernier Sommet de Cotonou, sans chercher à créer de mécanisme particulier d'intervention, puisque cela existe ailleurs, notamment aux Nations Unies et à l'Organisation de l'unité africaine, la Francophonie, sous l'impulsion du Canada, a convenu de la nécessité de renforcer sa capacité de réaction par une consultation rapide de ses instances politiques.

LA FRANCOPHONIE ET LES TECHNIQUES MODERNES DE COMMUNICATION

Au sein de la Francophonie, l'importance de disposer d'un outil de liaison servant à échanger de l'information et des connaissances en français a souvent été soulignée. On a pris connaissance de l'urgence d'agir pour que le français soit sur les réseaux électroniques une langue de la technologie, du travail, de la formation, de l'information professionnelle, scientifique et technique.

Constatant l'expansion phénoménale des technologies informatisées des communications, le Canada cherche à encourager la Francophonie à développer son potentiel d'interaction non seulement entre les pays de la Francophonie mais aussi avec le reste de la planète.

Convaincu que la Francophonie doit se doter d'un moyen collectif pour faire un saut dans la modernité et ainsi éviter la marginalisation du français, le Canada compte encourager une entreprise telle TV5, ainsi que les efforts visant à permettre aux pays du Sud de la Francophonie d'avoir accès aux autoroutes de l'information.

C'est avec cette vision en tête que le Premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, a annoncé au Sommet de Cotonou, en décembre dernier, que le Canada avait l'intention d'offrir à dix pays du Sud de la Francophonie l'équipement et les services nécessaires pour leur permettre d'être reliés au réseau Internet.

Compte tenu des enjeux que constitue le développement des inforoutes pour la Francophonie et très conscient qu'il ne peut agir seul, le Canada a fait connaître, lors de la Conférence ministérielle de Bordeaux en février 1996, son intention d'accueillir prochainement une conférence ministérielle pour spécifiquement traiter de cette question des inforoutes en Francophonie. Cette conférence des ministres responsables des inforoutes aura lieu à Montréal, au printemps 1997.

Source : Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

---

Contribuer à réduire la pauvreté dans le monde en aidant les pays et les populations les plus défavorisés à atteindre un développement durable. Tel est le fondement du programme canadien d'aide au développement. En Asie, en Amérique et en Afrique, plusieurs pays membres de la Francophonie sont au nombre des principaux bénéficiaires.

UNE VIE MEILLEURE POUR DES MILLIONS DE GENS

Un objectif ambitieux, des signes d'espoir





LE VIÊT-NAM

Le Viêt-Nam sera l'hôte du VII[e] Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Hanoï en novembre 1997.

Depuis que la paix est revenue dans la péninsule indochinoise, la région jouit d'un climat de stabilité propice au développement. Le Canada a donc relancé la coopération avec le Viêt-Nam (85 millions de dollars de 1990 à 1996) afin d'appuyer les réformes économiques, administratives et sociales du gouvernement, sans oublier l'aspect environnemental, et d'établir des liens durables dans des domaines d'intérêt mutuel.

Bien que le Viêt-Nam ait fait des progrès remarquables ces dernières années, beaucoup reste à faire. Le potentiel existe puisque le pays possède une main-d'oeuvre instruite et qualifiée ainsi que des ressources naturelles nombreuses, et qu'il est situé dans une région du monde où la croissance est la plus rapide. Voici quelques exemples de projets mis en oeuvre au Viêt-Nam.

Le développement des coopératives est un domaine où le Canada a des capacités reconnues. Au Viêt-Nam, Développement international Desjardins exécute avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international un projet qui aide le gouvernement vietnamien à développer un réseau de caisses de crédit dans le but de mobiliser l'épargne rurale. Les petits fermiers et les petites entreprises ont ainsi accès à une source stable de financement. Ce projet est un réel succès car il favorise l'entraide et répond bien aux besoins de la collectivité; quelque 570 caisses comptant 190 000 membres ont été mises sur pied par la banque d'État depuis mars 1994 dans 35 provinces du Viêt-Nam. Et il y a encore large place à l'expansion.

Grâce à ce type d'institution, une femme comme Luu Thi Xuan qui vit à 50 km de Hanoï et travaille dans les rizières — un travail pénible et mal rémunéré — a réussi avec un prêt d'environ 30 dollars à acheter trois porcs. En les vendant avec profit plus tard, elle pourra accroître son revenu et le bien-être de sa famille de huit personnes.

Plusieurs établissements d'enseignement (dont les universités de Montréal, de Sherbrooke, de Moncton, de Colombie-Britannique, l'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec) et des municipalités (Montréal et La Baie) participent à des projets au Viêt-Nam dans des domaines tels que le développement urbain, l'énergie solaire, l'environnement et la santé (lutte contre la dengue hémorragique).

D'autres organismes comme l'Association des collèges communautaires du Canada, Oxfam-Québec et l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement collaborent à des projets visant à accroître la participation des femmes pauvres du milieu rural dans des activités économiques. L'Entraide universitaire mondiale du Canada, pour sa

UNE VIE MEILLEURE POUR DES MILLIONS DE GENS (suite)

part, envoie des jeunes volontaires canadiens enseigner le français et l'anglais dans des institutions d'enseignement supérieur et à des fonctionnaires vietnamiens, notamment à ceux qui traitent avec l'étranger. Radio-Canada international produit aussi une série de programmes radio enseignant l'anglais et le français des affaires.

HAÏTI

Haïti, le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, est avec le Canada le seul autre État des Amériques membre de la Francophonie. Sa proximité (Port-au-Prince est plus près d'Ottawa que Calgary), la longue tradition de coopération et de présence canadienne dans ce pays, et les quelque 60 000 Canadiens d'origine haïtienne sont autant de facteurs qui justifient notre intérêt pour ce pays.

Le programme de coopération avec Haïti (50 millions de dollars en 1996-1997) est un des plus importants programmes de l'ACDI dans le monde en développement. En accord avec les priorités de politique étrangère du Canada, les principaux objectifs sont la réduction de la pauvreté par la satisfaction des besoins humains fondamentaux, le développement économique, et le renforcement de la démocratie et de la gouvernance.



L'aide bilatérale a repris dès octobre 1994, moment du retour au pouvoir d'un gouvernement démocratiquement élu qui s'est engagé à améliorer les conditions de vie de ses citoyens les plus pauvres et à mettre en place les mécanismes et institutions nécessaires au bon fonctionnement de la société à tous les niveaux. Pour mener à bien ce vaste programme, le gouvernement haïtien doit absolument compter sur l'aide extérieure. La communauté internationale a répondu favorablement jusqu'ici.

La contribution canadienne la plus connue est sans doute la participation de militaires et de policiers canadiens à une mission des Nations Unies pour assurer le maintien de la paix et la sécurité dans le pays, et aider à la formation d'une police nationale. Le Canada participe en outre à la formation du personnel judiciaire et à la construction de 14 tribunaux de première instance, ainsi qu'à l'information et la mobilisation des populations au titre des droits de la personne. Le Canada crée aussi des emplois en finançant des travaux nécessitant une main-d'oeuvre nombreuse : rénovation et reconstruction d'écoles (70), de cliniques (18), réfection de routes secondaires (120 km) et nettoyage de canaux d'irrigation. Le Canada a fourni 300 000 outils agricoles à 2 000 collectivités rurales, et des génératrices électriques pour améliorer sensiblement l'alimentation en énergie de Port-au-Prince.

Par ailleurs, le Canada a été un artisan de la réintégration d'Haïti au sein de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF).

Des liens de plus en plus variés se tissent entre les deux pays : entre des sociétés privées canadiennes et haïtiennes, aux niveaux politique et gouvernemental, et ce, à tous les paliers; entre les partenaires canadiens et haïtiens engagés dans la coopération; et entre la diaspora haïtienne et le pays d'origine. Un lien culturel est également maintenu par la diffusion régulière des programmes de Radio-Canada à Haïti. Les jeunes Haïtiens peuvent pour leur part bénéficier d'un programme de bourses d'études de la Francophonie, qui leur permet de poursuivre des études supérieures au Canada.

Le Nouveau-Brunswick est une des provinces canadiennes qui entretient des rapports étroits avec Haïti, notamment dans le secteur de la pêche. C'est dans ce contexte que l'Université de Moncton mène, de façon durable, les conditions de vie des populations du nord et du nord-est d'Haïti grâce à une stratégie de sécurité alimentaire qui met l'accent sur la pleine participation des femmes aux activités.

AFRIQUE FRANCOPHONE

Un programme régional est mis en oeuvre par le Centre canadien d'étude et de coopération international dans plusieurs pays africains en vue de favoriser un développement durable. Un soutien est apporté à divers groupes voués à promouvoir les droits



de la personne, à bâtir l'État de droit, la société civile et la démocratie participative. Plus de 110 projets ont déjà été réalisés dans le cadre de ce programme, dont trois projets-pilotes en Guinée, au Mali et au Burundi.

À titre d'exemple, citons le projet de systématisation de l'éducation civique dans l'enseignement élémentaire en Guinée visant à inculquer à l'enseignante et à l'enseignant les idéaux et principes démocratiques ainsi que les notions essentielles de droit civique afin de faire de l'école un véritable creuset de culture civique. Deux classes de 5ᵉ année, l'une urbaine, l'autre rurale, ont servi de groupes-cibles. Un guide d'éducation civique et morale à l'intention des enseignantes et des enseignants et une bande dessinée à l'intention des élèves ont été élaborés pour la mise en application de ce programme basé sur les réalités du milieu. À long terme, on espère toucher l'ensemble de la population scolaire et des enseignantes et des enseignants du primaire en Guinée.

Source :  Agence canadienne de développement international

RESCOL, POUR UN APPRENTISSAGE SANS FRONTIÈRES

Rescol est une initiative concertée des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des organismes oeuvrant dans le monde de l'enseignement et du secteur privé. L'objectif ultime de Rescol est de préparer les jeunes d'aujourd'hui au marché du travail en fournissant les services et les ressources leur permettant de «développer les habiletés et les compétences nécessaires pour être compétitif dans l'économie mondiale de l'information».

Pour ce faire, Rescol, en collaboration avec ses nombreux partenaires, vise à faciliter le branchement des 16 500 écoles canadiennes et 3 400 bibliothèques publiques du pays à l'inforoute et à leur offrir une multitude de services et de ressources spécialisés en apprentissage. Actuellement, plus de 8 000 écoles peuvent accéder aux ressources de l'inforoute et, par conséquent, les étudiantes, les étudiants, les professeures et les professeurs de ces différentes écoles peuvent profiter des services offerts, dont :

- des forums d'échanges et de discussion,
- des bases de données électroniques,
- un service de cartographie,
- un répertoire contenant le nom et l'adresse électronique de toutes les écoles participantes inscrites à Rescol,
- un registre national où les diplômés des universités et des collèges canadiens peuvent s'inscrire et se faire connaître des employeurs,
- des journaux électroniques réalisés par les jeunes,
- des projets interactifs réalisés en classe.

Venez consulter ces services ainsi que plusieurs autres au http://www.rescol.ca

Pour obtenir plus de renseignements sur Rescol et ses services ou pour savoir comment accéder aux ressources de l'inforoute, on peut communiquer avec :

Le Bureau national de Rescol
Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Téléphone : (613) 993-5452
sans frais : 1-800-268-6608
Télécopieur : (613) 941-1296
Courrier électronique : rescol@ic.gc.ca

ou pour des renseignements techniques :
Téléphone (sans frais) : 1-800-461-5945
Courrier électronique : rescol-admin@rescol.ca



268, rue Marie-de-l'Incarnation
Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : (418) 681-4661
Télécopieur : (418) 681-3389
Courrier électronique : informat@acelf.ca
URL : http://www.acelf.ca/snf

Équipe de production :
Secrétariat de la Semaine nationale de la francophonie : Guy Duchesne, Lucie Grégoire, Chantal Lainey

Conception graphique :
Geo.-H. Levasseur

Impression :
Imprimerie BergeMont inc.
Imprimé au Canada, 1997
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-920095-49-8

La contribution financière de nos nombreux partenaires et commanditaires notamment les ministères du Patrimoine canadien et des Affaires étrangères, a permis la réalisation de ce journal.





PLEINS FEUX SUR TOUS LES HÉROS MÉCONNUS DE LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

LES PRIX « ENVOL VERS LA LIBERTÉ » DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES.

Les prix permettent de reconnaître publiquement le travail des organismes, des entreprises et des individus qui oeuvrent en alphabétisation au Canada.

Des prix seront remis dans les catégories suivantes :

Le Prix « Envol vers la liberté » du Gouverneur général
Le Prix de l'innovation en alphabétisation du gouvernement du Canada
Le Prix de l'alphabétisation : Entreprise canadienne
Le Prix de l'alphabétisation : Éducation
Le Prix de l'alphabétisation : Accomplissement personnel

Si vous connaissez un organisme, une entreprise ou une personne qui pourrait recevoir l'un de ces prix prestigieux, écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir une trousse complète de mise en candidature.

Notre adresse est la suivante :

Prix « Envol vers la liberté »

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
2701 PROM RIVERSIDE BUR N0610
OTTAWA ON K1A 0B1



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

En affaires pour vous servir • In Business to Serve





Foire-Info pour la petite entreprise de Winnipeg

La petite **entreprise**

GAGE D'EMPLOIS ET DE CROISSANCE



POUR L'ESSOR DE VOTRE ENTREPRISE

par Roger Newman

Vous songez à lancer votre propre entreprise, mais vous ne savez pas par quel bout commencer? Vous êtes déjà en affaires mais ne savez pas très bien comment vous y prendre pour dévolopper vos marchés ou pour vous lancer dans l'exportation?

Ne cherchez plus : rendez-vous à la Foire-Info pour la petite entreprise de Winnipeg, le samedi 22 mars prochain, où vous pourrez obtenir des réponses à ces questions et à bien d'autres qui préoccupent les entrepreneurs d'aujourd'hui.

La Foire-Info sera tenue au Centre des congrès de Winnipeg, au 375 de l'avenue York, à Winnipeg, de 10 h à 17 h.



Les Manitobains propriétaires de petites entreprises ou désireux de se lancer en affaires pourront profiter de cette journée pour en apprendre plus long sur le large éventail de programmes et de services que le gouvernement fédéral met à leur disposition.

Les représentants de trente ministères et organismes fédéraux seront sur place pour échanger avec les visiteurs sur divers sujets reliés au lancement d'une entreprise, au financement, à l'accès à la technologie, à la planification stratégique et à l'exportation.

Les propriétaires d'entreprises et leurs employés, de même que les travailleurs autonomes et les personnes qui aspirent à se lancer en affaires, sont aussi invités à prendre part gratuitement aux dix ateliers gratuits offerts dans le cadre de la Foire-Info, où ils obtiendront une foule de renseignements utiles et pratiques intéressant les petites entreprises.

(Suite page 2)

Centre des Congrès de Winnipeg
375, avenue York,
deuxième étage
Samedi 22 mars 1997
de 10 h à 17 h
1-888-338-9378







Rédacteur en chef: David Lee

Des kiosques pour répondre aux besoins des entreprises à la Foire-Info

(suite à la page 2)

L'entrée à la Foire-Info est gratuite, grâce aux commandites d'Industrie Canada, de la Banque de développement du Canada (BDC) et de Diversification de l'économie de l'Ouest(DEO).

"L'événement que nous organisons permet aux petits entrepreneurs d'avoir accès, sous un même toit et dans la même journée à toute l'information et aux services que le gouvernement fédéral leur offre pour les aider à lancer leur entreprise et à en assurer la croissance," explique le Dr. Jon Gerrard, secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest. "Les hommes et les femmes intéressés à lancer ou à monter une petite entreprise n'ont qu'à venir à la Foire-Info pour apprendre très rapidement tout ce que le gouvernement fédéral peut faire pour leur venir en aide. "

Les personnes qui se rendront à la Foire-Info recevront un guide contenant une foule de renseignements sur les services et les programmes d'aide que le gouvernement fédéral met à la disposition des petites entreprises.

"La Foire-Info est une excellente occasion d'en apprendre plus long sur les activités possibles du gouvernement fédéral en partenariat avec les petites entreprises," explique John Manley, ministre de l'Industrie du Canada.

"Nous voulons créer un contexte favorable à la réussite et à la croissance de toutes les petites entreprises canadiennes."

Le gouvernement fédéral a fait du développement des petites entreprises le fer de lance de sa Stratégie axée sur l'emploi et la croissance. Plus de cinquante Foires-Info sont tenues dans l'ensemble du Canada, dans l'espoir de stimuler la croissance de cet important secteur de l'économie.

Le Canada compte actuellement plus de 2,3 millions de petites entreprises de moins de 100 employés.

"Il est important d'aider les petites et moyennes entreprises parce qu'elles sont le moteur de l'économie canadienne," affirme Norman Oakley, vice-président principal, à Winnipeg, de la BDC pour le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest.

"Ces entreprises génèrent la moitié de notre PIB. Elles ont aussi fourni la majeure partie des 650 000 nouveaux emplois qui ont été créés au pays depuis trois ans."

Les visiteurs de la Foire-Info pourront notamment s'initier à la recherche d'information concernant les entreprises sur Internet, et aux rudiments de la rédaction d'un plan d'entreprise.

Les visiteurs auront également l'occasion de participer gratuitement, toute la journée, à des ateliers portant sur divers sujets, comme l'élaboration d'un plan d'entreprise, les rouages du financement des petites entreprises dans les années 1990, la TPS et la petite entreprise, ou encore la planification du développement des marchés d'exportation.

De plus, des organismes comme Entreprise autochtone Canada et le Centre de services pour les femmes entrepreneurs du Manitoba auront aussi leur kiosque à la Foire-info. Cette présence reflète bien l'importance croissante de ces deux segments de la société canadienne - les femmes et les autochtones - dans le monde de l'entrepreneuriat.

Si le passé est garant de l'avenir, la Foire-info de Winnipeg est déjà assurée d'un franc succès. Plus de 25 000 entrepreneurs ont déjà participé à des Foires-Info sur la petite entreprise au Canada.

"À Vancouver, on se pressait tellement à la Foire-info que les files d'attente s'allongeaient jusque dans la rue," relate le Dr. Gerrard. "La plupart des visiteurs ont affirmé que la Foire-info leur avait été très utile, et un fort pourcentage d'entre eux ont signalé qu'ils comptaient rester en contact avec des exposants."

Selon Glenn Fields, directeur général du Bureau régional d'Industrie Canada pour la région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest, les visiteurs des Foires-Info ne se contentent pas de faire le tour des kiosques et de ramasser des brochures. "Ils attendent en file pour pouvoir échanger avec notre personnel," affirme-t-il.

Pour sa part, le Dr. Gerrard est d'avis qu'une visite à la Foire-info peut être avantageuse aussi bien pour les personnes qui envisagent de se lancer en affaires que pour celles qui possèdent déjà une petite entreprise, quel que soit le niveau de développement auquel elle sont parvenues.

"Nous vivons une époque où les entrepreneurs canadiens doivent s'adapter à une économie en profonde mutation et aux percées de la haute technologie," explique-t-il. "Dans ce contexte, il peut être vital de connaître à fond les mécanismes d'aide du gouvernement."

Les meilleurs sites Internet

Contact! The Canadian Management Network : http://strategis.ic.gc.ca/sc_mangb/contact/engdoc/homepage.html
Ce site contient une foule de renseignements sur le lancement et l'exploitation d'une entreprise, notamment une collection de plus de 300 documents sur les affaires, 300 fiches de renseignements sur autant de logiciels commerciaux, de l'information sur plus de 1 500 associations commerciales, et des renseignements sur les établissements qui offrent une formation en entrepreneuriat.

Doing Business in Canada : www.dbic.org
Offre des renseignements, des guides et des noms de personnes-ressources à ceux qui envisagent de se lancer en affaires.

Centre de services aux entreprises du Canada : www.cbsc.org
Information sur les programmes et services gouvernementaux offerts aux petites entreprises dans chaque province. Offre des liens avec des sites provinciaux où l'on peut trouver des renseignements complémentaires.

Small Business Page : http://www.revcan.ca/menu/EmenuN-BA.html
Renseignements diffusés par Revenu Canada à l'intention des petites entreprises.

Home Business Advocate : http://www.netroute.net/Alternate-Press/hb/advocate.html
Ce site offre des renseignements utiles aux personnes qui envisagent de lancer leur propre entreprise à domicile.

Maple Square - Canada's Internet Directory : http://maplesquare.sympatico.ca/
L'index canadien par sujets des sites sur le Web. Un bon point de départ pour vos recherches sur les sites canadiens.

Canadian Corporate News-Net : www.cdn-news.com
Ce site accueille des communiqués. Une bonne source d'information sur les pouvoirs publics et sur les entreprises.

Petites entreprises en plein essor

Les petites entreprises jouent un rôle de premier plan au sein de l'économie canadienne. Elles créent la plus grande partie des nouveaux emplois et comtent pour pres de la moitié de la production économique au pays.

Créer un climat favorable à la prospérité et à la croissance des petites entreprises est donc vital pour l'avenir du Canada. C'est pourquoi en collaboration avec le secteur de la petite entreprise, le gouvernement fédéral met tout en oeuvre pour supprimer les obstacles à la croissance et encourager l'innovation.

Aider les petites entreprises à relever les défis du changement et de la concurrence est une priorité du gouvernement fédéral. La Foire-info pour la petite entreprise de Winnipeg met en lumière la gamme complète des services et des programmes fédéraux dont peuvent profiter les petites entreprises. De hauts responsables seront sur place pour répondre à vos questions, faire la démonstration de produits et services, vous orienter vers les bonnes sources d'information et conclure des affaires.

La Foire-info présentera services et programmes fédéraux qui offrent un appui aux petites entreprises dans les six domaines suivants:

DÉMARRAGE: Veiller à ce que les nouvelles entreprises partent du bon pied est la clé de leur succès à long terme. Venez vous renseigner sur la planification d'entreprise et les sources d'information qui vous aideront à assurer le succès de votre nouvelle petite entreprise..

FINANCEMENT: Tant pour un projet de démarrage que d'expansion, il peut s'avérer difficile pour une petite entreprise d'obtenir le financement adéquat. Dans le cadre de programmes publics ou de projets de collaboration avec des établissements financiers, le gouvernement fédéral offre diverses possibilities de financement à des conditions appropriées aux besoins de votre entreprise.

INFORMATION STRATÉGIQUE: La réussite ou l'échec d'une petite entreprise peut dépendre de la mesure dans laquelle elle a accès, au moment opportun, à des renseignements commerciaux pertinents. Venez découvrir les outils d'information offerts et apprendre comment les regroupements stratégiques, l'établissement de réseaux et les partenariats peuvent aider votre entreprise à accroître sa part de marché.

ACCÈS À LA TECHNOLOGIE: Adopter les techniques et les procédés de pointe peut être d'une importance primordiale pour le succès d'une entreprise. Venez découvrir comment le gouvernement fédéral appuie les efforts déployés par les petites entreprises en recherche-développement.

COMMERCE ET EXPORTATION: Votre petite entreprise est-elle prête à exporter? Le gouvernement fédéral aide les petites entreprises à devenir exportatrices en leur offrant conseils et formation, et en leur fournissant les noms des personnes-ressources et des pistes sur les débouchés possibles à l'étranger. Nous aidons aussi les entreprises qui exportent déjà à percer sur de nouveaux marchés.

RESSOURCES HUMAINES: Possédez-vous les compétences nécessaires pour bien diriger une petite entreprise ? Quels services d'aide sont offerts pour la formation ou le perfectionnement de votre personnel ? Comment pouvez-vous embaucher un étudiant ? Le gouvernement fédéral offre des services at des programmes pour vous aider à vous adapter à la réalité sans cesse changeante du monde des affaires.

SÉMINAIRES GRATUITS: Toute la journée, des présentateurs professionnels partageront avec vous de l'information de valeur au cours de séminaires gratuits.

Ministères et agences fédéraux sont prêts à répondre à vos questions

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

240, avenue Graham, Bureau 712
Winnipeg (Man.), R3C 2L4
(204) 983-0697
No. sans frais 1-888-338-9378
Adresse Internet :
En Anglais http://www.wd.gc
En Français:
http://www.deo.gc.ca

Grâce à son réseau constitué de 90 points de services situés dans les centres ruraux et urbains, DEO relie les petites et moyennes entreprises de l'Ouest du Canada à tout un monde de ressources. ce réseau comprend les sociétés d'aide au développement des collectivités, les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, les Centres de services aux entreprises du Canada et les bureaux de DEO.

Les services de DEO vont de l'information pratique à des consultations d'affaires. Notre réseau de professionnels peut vous aider à trouver ce dont vous avez besoin pour créer ou développer une entreprise. DEO offre un guichet unique d'information sur l'industrie, l'exportation et le commerce, les programmes gouvernementaux, la réglementation et les services. Vous pouvez non seulement découvrir ce qui est disponible, mais vous pouvez également y avoir accès.

Revenu Canada

Revenu Canada s'engage à fournir des services de qualité à tous les canadiens en vertu de l'application des lois fiscales, commerciales et frontalières du Canada.

Pour de plus amples renseignements sur les services de Revenu Canada, veuillez appeler :
Administration du commerce (importation de biens, règlements tarifaires et valeurs) 983-6004 ou 1 800 461-9999 (sans frais); Renseignements d'affaire (numéro d'entreprise, impôt sur le revenu des sociétés, retenues sur la paie)983-3918 ou 1 800 959-5525 (sans frais); Services frontaliers des douanes (procédures douanières générales, circulation des marchandises) 983-6395 ou 1 800 461-9999 (sans frais) Renseignements généraux (impôt sur le revenu) 983-6350 ou 1 800 282-8079 (sans frais)

Industrie Canada - *Strategis*

400, avenue St. Mary, 4e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4K5
(204) 983-5851
Adresse Internet:
http://strategis.ic.gc.ca

Strategis, le plus grand site de renseignements commerciaux du Canada sur le World Wide Web, contient maintenant des renseignements pour les consommateurs. Strategis vous permet de consulter facilement et directement l'expertise et la documentation d'Industrie Canada, y compris 325 000 rapports, 750 000 pages de textes de recherche, 3 gigabytes de statistiques, des renseignements sur plus de 27 000 fournisseurs canadiens de biens et services et des centaines de liens-clé à des renseignements commerciaux et de consommation sur d'autres sites Web. Les entreprises canadiennes peuvent utiliser Strategis pour les aider à vendre leurs produits et services en s'inscrivant à une base de données en ligne, à établir des contacts précieux, à prendre des décisions judicieuses, à explorer de nouveaux marchés, à trouver des partenaires, à former des alliances stratégiques, à trouver des technologies et à repérer des services gouvernementaux. Strategis fait partie des 4% des sites Web les plus consultés tous les mois.
Lorsque vous visiterez le kiosque de Strategis, demandez-nous comment tirer profit au maximum d'internet et de Strategis.

OPIC / CIPO

Place du Portage
50, rue Victoria
Hull (Québec) K1C 0C9
Tél : (819) 997-1936
Adresse électronique : cipo.contact@ic.gc.ca
Adresse Internet : htpp://info.ic.gc.ca/opengov/cipo

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) émet des brevets et enregistre des marques de commerce, des droits d'auteur, des dessins industriels et des topographies de circuits intégrés. Possédant plus de 25 millions de brevets canadiens et étrangers, le Bureau des brevets fournit aux intéressés les développements technologiques les plus récents.
L'Office offre également des présentations sur les divers aspects de la propriété intellectuelle.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Le Ministère fournit des services pour aider les organismes et ministères du gouvernement fédéral à atteindre les objectifs de leurs de programmes. Ces services comprennent notamment l'acquisition de biens et de services, la négociation et la passation de marchés de services, l'immobilier, l'architecture et le génie, la traduction et l'interprétation, la gestion de l'information et les services de communication, la distribution des biens de la Couronne, l'élaboration et la mise en application des normes et la fonction de Receveur général comprenant la comptabilité et l'établissement des rapports.
Le Centre de promotion des clients et des fournisseurs a été créé afin d'aider les entreprises à faire affaire avec le gouvernment fédéral et offre des séminaires pratiques dans tout le pays. Le Centre publie aussi des feuillets d'information et prépare des trousses d'information qui sont distribués au grand public partout dans le pays, par télécopieur au (204) 983-7796 ou par courrier électronique à l'adresse smithhd@soswnpg1.ssc.ssc-asc.x400.gc.ca.

Statistique Canada

Pièce 200
123, rue Main
Winnipeg (Man.) R3C 4V9
No. sans frais : 1-800-263-1136
En direct : WWW.Statcan.ca

Les services aux petites entreprises de Statistique Canada comprennent : l'aide à la préparation de plans d'affaires, l'analyse de marché et le choix d'emplacements.
Les profils des petites entreprises aident les nouveaux entrepreneurs à projeter leurs dépenses et revenus avant de s'engager financièrement.
Les profils des petites entreprises permettent aux entreprises existantes d'étudier leur position sur le marché par rapport à d'autres entreprises semblables dans la province.
Les services aux chargés de projet de Statistique Canada collaboreront avec vos opérations pour déterminer vos besoins en ce qui a trait aux données et à l'information et pour élaborer des solutions efficaces.

Le Répertoire national des diplômé(e)s

235, rue Queen, pièce 819F
Ottawa (Ontario) K1A OH5
Courrier électronique: ngrrnd@schoolnet.ca
Sans frais: 1-800-964-7763
Internet: http://rnd.rescol.ca

Le répertoire national des diplômé(e)s (RND) donne aux petites et moyennes entreprises un outil efficace, rentable et facile à utiliser pour effectuer le recrutement de jeunes professionnels avec les compétences les plus demandées au pays. Le RND est une base de données interrogeable sur Internet qui contient les curriculum vitae d'étudiants et de diplômés les plus instruits au Canada. Le service est disponible immédiatement, accessible de votre bureau, sur l'Internet.
En vous servant du RND, vous pouvez recruter des étudiants avant la fin de leurs études pour combler des postes temporaires ou des stages coopératifs. De plus, vous serez les premiers à pouvoir engager les diplomés une fois leurs études terminées. Vous pouvez aussi choisir vos critères de recherche afin d'obtenir une liste de curriculum vitae correspondant à vos besoins spécifiques. Les partenariats avec les collèges et les universités à travers le pays assurent que le RND est une source d'information fiable et à jour.

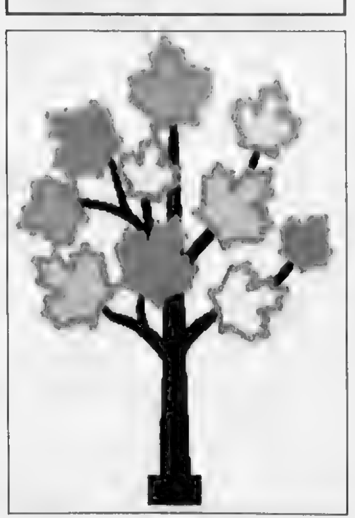
BPAV / PPIA

Le PPIA est une initiative d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui fournit une aide en matière de plans d'entreprise aux agriculteurs et à leurs associés en leur offrant : un répertoire de planificateurs d'entreprise et d'experts-conseils professionnels un remboursement de 50 pour cent des coûts de préparation par des professionnels de plans d'entreprise une bibliothèque de référence des cours, des guides de planification et d'autres services du gouvernement un répertoire de prêteurs et d'investisseurs de capital-risque pour les entreprises agricoles
sans frais : 1 888 322-2728

Centre de services aux entreprises du Canada

330, avenue Portage, 8e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4B3
Tél. : 984-2272
No. sans frais au Manitoba :
1-800-665-2019
Téléc. : (204) 983-3852
InfoFax : 984-5527
No. sans frais au Manitoba :
1-800-665-9386
Adresse Internet : www.cbsc.org/english/manitoba/manitoba.html

Le CSEC dispose des ressources de pointe pour vous aider à trouver les réponses à vos questions sur les affaires et le commerce. Le service de référence du Centre contient plus de 10 000 publications sur les entreprises et sur le commerce, des audiocassettes et des vidéocassettes, des CD-ROM et des bases de données, et permet l'accès en direct à d'autres sources d'information. Les agents d'information et les chercheurs d'expérience du Centre peuvent vous aider à trouver des renseignements. Le Centre est également relié à un réseau de centres de services aux entreprises à l'échelle du Canada qui vous donne accès à un réseau de professionnels de l'information d'un océan à l'autre. Vous voulez des renseignements sur les programmes et services gouvernementaux ? Nous pouvons vous fournir les renseignements les plus précis et les plus à jour parce que nous sommes reliés électroniquement à l'administration centrale, qui effectue une mise à jour tous les soirs. Vous pouvez également composer le numéro de notre ligne InfoFax, 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et l'on vous enverra par télécopieur les renseignements demandés. Si nous n'avons pas ces renseignements, nous vous aiderons à trouver la personne-ressource qui pourra vous renseigner.



Banque de développement du Canada

155, rue Carlton, Bureau 1100
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
(204) 983-7900
Sans frais : 1-888-INFO-BDC
Adresse Internet : www.bdc.ca

Forte de plus 50 ans de succès à titre de banque de la petite entreprise au Canada, la BDC offre des solutions aux problèmes d'affaires actuels pour aider les petites entreprises.

Ses outils de financement comprennent les prêts aux micro-entreprises, les prêts à terme, le Fonds de croissance à l'exportation, le Capital patient, les prêts à redevances, le Capital de prédémarrage, et le Capital de risque.

Les services de gestion-conseil offerts par la BDC comprennent un large éventail de services de consultation, de soutien à la gestion et de mentorat qui s'adressent aux entreprises nouvellement créées et en expansion, aux exportateurs, aux femmes, aux jeunes entrepreneurs et aux autochtones.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

10, rue Fort
Winnipeg (Man.) R3C 2V2
Téléphone : (204) 983-5600
Internet: WWW.cmhc-schl.gc.ca

Les Canadiens et les Canadiennes comptent parmi les gens les mieux logés au monde. Une majorité d'entre eux possèdent même leur demeure. On doit une bonne part de ce succès à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, organisme fédéral chargé des questions de logement. Depuis 1946, la SCHL a logé des générations de Canadiens et Canadiennes. Elle a fixé les normes et pratiques que requérait une industrie du logement en pleine croissance et trouvé de nouveaux moyens pour financer l'achat des logements.

La SCHL est aujourd'hui responsable de plus du tiers des assurances-prêts hypothécaires au Canada. Mais la Société fait bien autre chose encore que de l'assurance! Elle recherche continuellement des moyens de construire des logements de qualité supérieure, plus pratiques et abordables, et d'informer la population sur ce qu'elle fait.

North-East Interlake Community Futures Development Committee Inc.

C.P. 10, Riverton (Man.) ROC 2RO
(204) 378-5192
Sans frais : 1-800-378-5106
En direct: http://evergreen.freenet.mb.ca/neicom

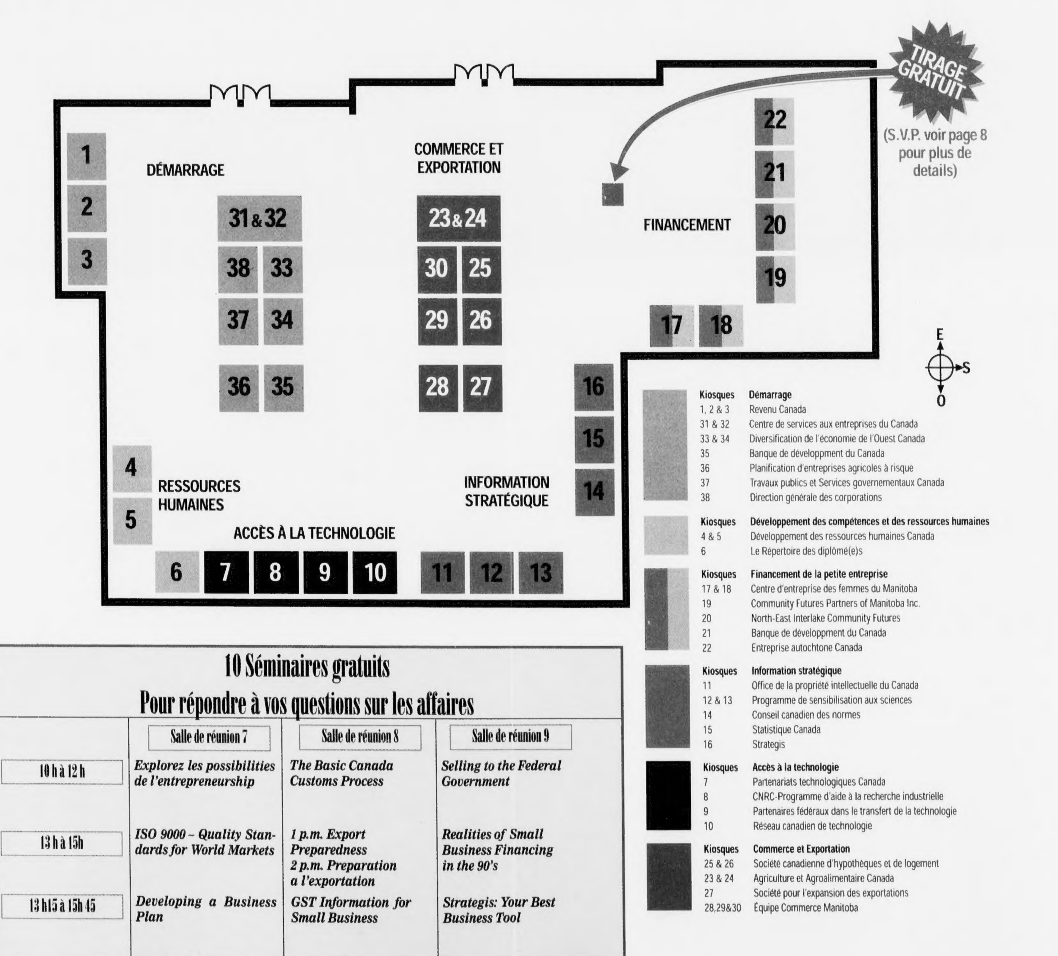
NEICFDC Inc. dessert la région située au nord-est des lacs au Manitoba. NEICFDC offre des services de développement communautaire et de développement des entreprises. Les services de développement communautaire offerts sont les suivants: planification communautaire, études de marché, liaison entre le secteur privé et le gouvernement, soutien au développement communautaire et conseils sur les programmes gouvernementaux. NEICFDC offre les services de développement des entreprises suivants : aide technique, aide financière - jusqu'à concurrence de 75 000 $ de financement régulier et jusqu'à 10 000 $ de fonds pour les jeunes de moins de 25 ans -, conseils aux entreprises, recherche/analyse et un centre de ressources pour les entreprises.

Partenariat technologique Canada

300, rue Slater, 10e étage
Ottawa (Ontario) K1A OC8
Tél. ; (613) 954-0870
No. sans frais ; 1-800-266-7351
Adresse électronique:
tpc@ic.gc.ca
Site Web en Français:
http://info.ic.gc.ca/ic-data/industry/tpc/brochf.html

Par l'entremise de PTC, le gouvernement fédéral partage avec l'industrie les frais de recherche et de développement nécessaires pour mettre au point des produits concurrentiels et les commercialiser. Ces investissements dans les technologies de pointe amélioreront la compétitivité des entreprises canadiennes et offriront de nouvelles possibilités de croissance économique et de création d'emploi.

PTC investit dans des projets du secteur privé qui utilisent ou développent des technologies d'avant-garde, qui sont essentielles pour aider l'industrie canadienne à devenir plus compétitives. PTC cible les secteurs de croissance de la nouvelle économie, c'est à dire: les technologies environnementales, les technologies habilitantes, et l'aérospatiale et la défense.



10 Séminaires gratuits
Pour répondre à vos questions sur les affaires

	Salle de réunion 7	Salle de réunion 8	Salle de réunion 9
10 h à 12 h	*Explorez les possibilities de l'entrepreneurship*	*The Basic Canada Customs Process*	*Selling to the Federal Government*
13 h à 15h	*ISO 9000 – Quality Standards for World Markets*	*1 p.m. Export Preparedness* *2 p.m. Preparation a l'exportation*	*Realities of Small Business Financing in the 90's*
13 h15 à 15h 45	*Developing a Business Plan*	*GST Information for Small Business*	*Strategis: Your Best Business Tool*

Développement des ressources humaines Canada

259, avenue Portage, Pièce 500
Winnipeg (Man.) R3B 3L4
Services aux employeurs : (204) 983-2510; Offres d'emploi et R.E. : (204) 983-5807; Opérations du travail : (204) 983-6375; Programmes pour les jeunes : 1-800-935-5555; Régimes des rentes du Canada: 1-800-277-9914
Adresse Internet :
http://www.mb.hrdc-drhc.gc.ca

Nous sommes votre Centre de ressources pour les OPÉRATIONS DU TRAVAIL FÉDÉRALES, pour les PROGRAMMES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU et pour les SERVICES AUX EMPLOYEURS, y compris l'assurance-emploi, le financement des programmes d'emploi et les Initiatives jeunesse, l'information sur le marché du travail, les offres d'emploi et les Relevés d'emploi. Votre offre d'emploi sera inscrite dans un GUICHET-EMPLOI accessible partout au Canada dans les 30 minutes suivant sa réception! Les Centres de ressources humaines du Canada constituent vos centres d'information, d'orientation et d'attention en matière d'emploi et de sécurité du revenu.

Agriculture et Agro-Alimentaire Canada Direction générale des services à l'industrie et aux marchés

303, rue Main, bureau 402
Winnipeg (Man.)
Tél. : (204) 983-8616
Téléc. : (204) 983-4583
Internet:
http://www.atn.riae.agr.ca/

La Direction générale des services à l'industrie et aux marchés offre aux exportateurs de produits agroalimentaires canadiens un point central où ils peuvent obtenir facilement accés à l'information et à la compréhension des marchés, à des conseils sur les exportations, et à des programmes d'exportation qui contribuent aux décisions de commercialisation de l'industrie et à son succès. La direction vise à accroître les ventes de produits agricoles et agroalimentaires canadiens.

Centre d'entreprise des femmes du Manitoba

240 avenue Graham, Bureau 130
Winnipeg (Man.) R3C OJ7
1 800 203-2343
Adresse Internet :
http://www.mbnet.mb.ca/wec/

Le Centre d'entreprise des femmes du Manitoba est un organisme sans but lucratif visant à aider les femmes entrepreneurs à relever les défis particuliers auxquels elles font face lorsqu'elles décident de se lancer en affaires.

L'établissement, l'exploitation et l'expansion d'une entreprise nécessitent une planification minutieuse, des stratégies souples et le financement nécessaire pour concrétiser des idées viables. Le Centre d'entreprise des femmes du Manitoba offre un large éventail de services, notamment : des prêts, des conseils commerciaux, des séminaires et un centre de ressources sur place. Ces services sont offerts dans tout le Manitoba par l'entremise des bureaux du Centre à Winnipeg, The Pas, Thompson et Brandon. Les services sont offerts en français et en anglais.

Community Futures Partners of Manitoba

1313, rue Border, Bureau 78
Winnipeg (Man.) R3H 0X4
Tél. : (204) 694-9865
Téléc. : (204) 697-4486
Courrier électronique : cfpmino@mb.sympatico.ca

CFPM est une association représentant 15 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) qui sont situées dans les régions rurales et dans le nord du Manitoba. Chaque SADC travaille avec les collectivités dans sa région pour améliorer la planification économique locale et régionale et pour aider les petites et moyennes entreprises à s'établir ou à prendre de l'expansion, en offrant aux entrepreneurs des conseils en matière de planification d'entreprise et en leur donnant accès à des prêts commerciaux.

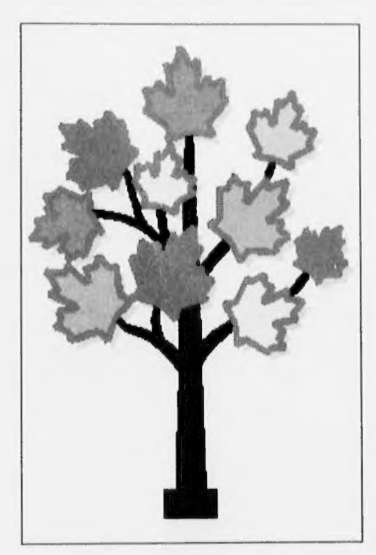
Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'emplacement des CSEC locaux et des services disponibles auprès du réseau des sociétés d'aide au développement des collectivités, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau.

CNRC - Programme d'aide à la recherche industrielle

435, avenue Ellice
Winnipeg (Man.) R3BY6
Tél. : (204) 984-4580
Téléc. : (204) 984-8835
Adresse Internet
http://www.ibd.nrc.ca/irap/mb/irap-e.htlm (en Anglais)
http://www.ibd.nrc.ca/irap/mb/irap-f.htlm (en Français)

En collaboration avec les conseillers en technologie industrielle du PARI, les entreprises canadiennes peuvent accéder aux technologies actuelles qui répondent à leurs besoins, par l'entremise des laboratoires du Conseil national de recherches, d'autres ministères fédéraux, des organismes de recherche provinciaux (ORP), des collèges et des universités, des associations industrielles et des laboratoires privés. Le PARI travaille également de près avec Affaires étrangères et Commerce international Canada, dont les agents chargés de la mise en valeur de la technologie dans les délégations à l'étranger peuvent mettre les entreprises canadiennes en rapport avec les sources étrangères de technologie. Grâce aux ressources du Réseau de technologie du PARI ainsi qu'à celles du Réseau canadien de technologie, le conseiller en technologie industrielle du PARI peut aider les entreprises à:

* définir les besoins techniques;
* cerner les débouchés techniques;
* obtenir des conseils techniques et de l'aide;
* résoudre des problèmes techniques liés aux produits et à la production;
* accéder à des technologies et à des compétences, ou les acquérir auprès de sources canadiennes ou étrangères;
* accéder à de l'aide financière et autre.



Industrie Canada - Programme de sensibilisation aux sciences

400, avenue St. Mary, 4e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4K5
(204) 983-7782

La plus belle promesse de l'Inforoute est sans doute qu'elle offre aux Canadien et aux Canadiennes une chance de participer au courant mondial et à l'économie du savoir qui sera celle du XXIe siècle. Industrie Canada gère des programmes conçus pour aider les collectivités et les écoles à se relier à Internet et à voyager sur l'Inforoute.
Voici ces programmes :
Le Programme Rescol
Le Programme d'accès communautaire (PAC)
Le Programme Ordinateurs pour les écoles
Le Programme Collections numérisées
Le Programme Étudiants bien branchés
Trans-Forum
Principaux sites Web
PAC
http://cnet.unb.ca/cap
Rescol
http://www.scchoolnet.ca
Ordinateurs pour les écoles
http://info.ig.gc.ca/ic-data/cfs
Collections numérisées
http://www.scchoolnet.ca/collections

Programme fédéral des Partenaires en transfert de technologie

Le Programme fédéral des Partenaires en transfert de technologie regroupe les ministères et les organismes à vocation scientifique afin qu'ils puissent faire valoir les meilleures pratiques et assumer la direction en matière de transfert des techniques au sein du gouvernement fédéral; améliorer les mécanismes rehaussant l'élaboration et l'échange technologiques; augmenter la compréhension du public de l'apport des SBDA à la création d'emplois, au rehaussement du patrimoine et de la qualité de vie de l'ensemble des canadiens.
Http://scitech.gc.ca/fptt
Pour plus de renseignements :Secrétariat du PFPTT
Tél. : (613) 998-5244
Téléc. : (613) 998-8768

Centre du commerce international (Manitoba)

400, avenue St. Mary, 4e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4K5
Tél. : (204) 983-5851
Téléc. : (204) 983-3182

Les Centres de commerce international (CCI) que l'on retrouve dans tout le pays, aident les entreprises canadiennes qui sont prêtes à se lancer dans l'exportation et celles qui font déjà des affaires à l'étranger à profiter des débouchés commerciaux existants sur les marchés internationaux. Les CCI offrent une gamme complète de services d'expansion commerciale. Par l'intermédiaire du Réseau mondial d'information sur les exportations, une base de données électronique sur les exportateurs canadiens et leurs capacités, les CCI sont reliés à 600 délégués commerciaux dans 128 villes du monde entier. Ces délégués connaissent bien les marchés étrangers, aident les entreprises canadiennes à trouver des débouchés pour leurs produits, les renseignent sur les marchés, les conseillent sur les pratiques du commerce extérieur et, de manière générale., font la promotion des produits canadiens auprès des acheteurs locaux.

Réseau canadien de technologie

435, avenue Ellice
Winnipeg (Man.) R3B 1Y6
Téléphone : (204) 984-1147
Le RCT est un réseau national qui vise à favoriser l'accessibilité locale. Si vous exploitez une petite ou une moyenne entreprise de technologie au Canada, le Réseau canadien de technologie peut vous permettre d'accéder à un vaste éventail de sources d'aide relativement à la technologie et aux affaires, par l'entremise d'un réseau de conseillers à l'échelle du pays. Il existe dans votre région des conseillers qui peuvent offrir localement un accès rapide et personnel à un réseau national de compétences, de conseils est de renseignements sur la façon de relever les défis posés par la technologie et les défis commerciaux connexes. Chaque conseiller est à l'emploi d'une organisation connue pour ses compétences en technologie ou ses compétences commerciales connexes. Les conseillers sont reliés entre eux pour optimiser la détermination et la prestation des conseils ou des compétences appropriés répondant à vos besoins.

Société pour l'expansion des exportations

2075 - 360, rue Main
Winnipeg (Man.) R3C 3Z3
Téléphone : (204) 983-5114
Sans frais : 1-888-332-3320
Télécopieur : (204) 984-0163
Internet : http://www.cdc.ca

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est une société de services financiers dont le mandat est d'aider les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés internationaux.
Fondée il y a plus de cinquante ans, elle offre un large éventail de solutions financières souples et novatrices aux exportateurs des quatre coins du Canada et à leurs clients dans le monde entier. Ses services de gestion des risques - notamment d'assurance-crédit à l'exportation, de financement des ventes et de garanties - sont devenus indissociables des stratégies d'exportation des entreprises canadiennes, grandes et petites. Société d'État financièrement autonome, la SEE se conforme aux pratiques commerciales et perçoit par conséquent des primes et des commissions sur ses produits ainsi que des intérêts sur ses prêts.
La SEE est régie par un Conseil d'administration formé de représentants des secteurs public et privé. Elle relève du Parlement canadien par l'entremise du ministre du Commerce international.

Conseil des normes du Canada

45, rue O'Connor, Pièce 1200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Tél. : (613) 238-3222
Téléc. ; 995-4564
No. sans : 1-800-267-8220
E-mail : info@scc.ca
Internet: http://www.scc.ca

Le CNC est une société de la Couronne qui a pour mandat de promouvoir efficacement la normalisation sur une base volontaire. Une partie du mandat du CNC est de promouvoir la participation d'organisations, y compris les petites et moyennes organisations dans des activités de normalisation volontaires afin qu'elles deviennent compétitives dans un marché global de plus en plus concurrentiel.

Entreprise autochtone Canada

400, avenue St. Mary - 4e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Téléphone : (204) 983-7316
Télécopieur : (204) 983-4107
Internet : http://abc.gc.ca

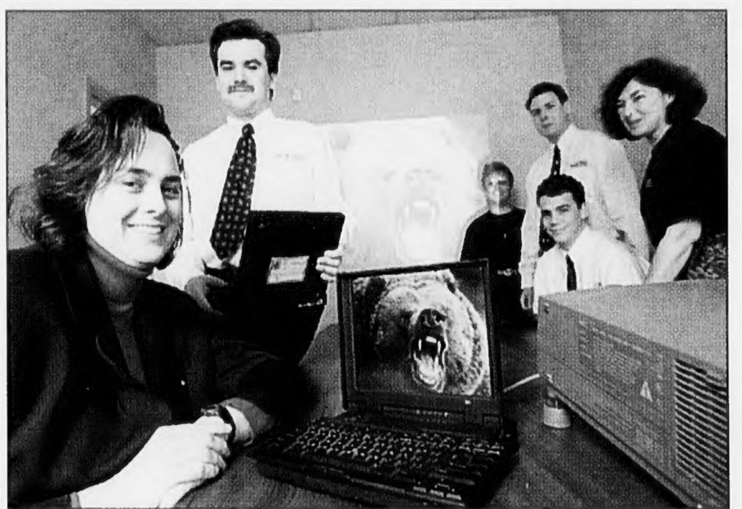
Intégrée à Industrie Canada, Entreprise autochtone Canada travaille avec les entreprises autochtones dans le but de promouvoir le développement, la compétitivité et le succès des entreprises autochtones sur les marchés canadiens et mondiaux. Entreprise autochtone Canada offre divers services commerciaux et autres aux indiens inscrits et non-inscrits, aux Inuit et aux Métis du Canada ainsi qu'aux associations et aux comunautés. Mettant l'accent avant tout sur la petite entreprise, ce programme s'efforce de plus en plus d'appuyer les propositions qui conduisent à l'expansion des marchés intérieurs et internationaux, favorisent le tourisme, incitent à l'adoption et à l'amélioration de la technologie, ou encouragent l'esprit d'entreprise des jeunes. Entreprise autochtone Canada travaille en collaboration avec des organisations autochtones, la Société de financement autochtone et autres à améliorer l'accès des Autochtones au financement des entreprises et à l'appui des entrepreneurs.

Direction générale des Corporations

365, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0C8
(613) 941-9042

La Direction générale des Corporations d'Industrie Canada offre des services reconnus de constitution en société et des services connexes en vertu de la loi fédérale pertinente, soit la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La constitution en société selon le régime fédéral offre divers avantages, y compris le droit de mener des affaires dans tout le Canada, la protection de la raison sociale dans tout le pays et un prestige national et international accru.
La Direction générale fournit toute une gamme d'informations gratuites sur tout ce que vous devez savoir, depuis la constitution en société jusqu' à la dissolution. Des spécialistes bilingues se feront un plaisir de répondre à vos questions, par téléphone ou par télécopieur. Faites un arrêt au kiosque de la Direction générale des corporations pour vous renseigner sur les services que nous sommes fiers de vous fournir.

Des entrepreneurs en effervescence



L'entreprise de Kathy Drysdale a été parmi les premières au Manitoba à avoir profité du programme de prêts de DEO.

Kathy Drysdale, présidente Pro-Image Presentation Systems Inc.

Les entrepreneurs du Manitoba sont les principaux artisans de leur succès. Néanmoins, la croissance de leurs entreprises respectives pourrait s'accélérer si elle bénéficiait, en temps opportun, d'un coup de pouce des pouvoirs publics.

Telle a été l'expérience de Kathy Drysdale, dont l'entreprise, fondée à Winnipeg il y a cinq ans, conçoit et distribue du matériel audio-visuel et informatique.

En 1996, Pro-Image Presentation Systems Inc. est devenue la première entreprise manitobaine à obtenir un prêt dans le cadre du Programme d'emprunt pour les entreprises du secteur de la technologie de l'information et des télécommunications, offert en coopération avec la Banque Royale du Canada. Grâce à ce prêt de 100 000 dollars, Pro-Image a pu étendre ses activités au-delà des frontières du Manitoba beaucoup plus rapidement que si elle avait dû compter uniquement sur ses propres moyens.

"Nous avons ouvert un bureau à Calgary, et conclu des ententes avec des concessionnaires qui font la promotion d'un de nos logiciels à Minneapolis et à New York," explique Mme Drysdale, 31 ans, l'un des deux associés à la tête de la compagnie.

"Nous avons utilisé le prêt pour financer nos activités de marketing, ce qui nous a permis de consacrer les fonds dont nous disposions déjà à la recherche et au développement. Cela nous a donné l'impulsion nécessaire pour étendre nos activités beaucoup plus vite que si nous n'avions pu compter sur cette somme."

L'élargissement de la gamme de produits et de services offerts a favorisé l'expansion de l'entreprise: d'un effectif de trois employés et d'un chiffre d'affaires de 350 000 dollars en 1994, celle-ci est passée à dix employés et à des recettes de plus de un million de dollars en 1996. L'année dernière, Pro-Image s'est classée au quatrième rang des entreprises ayant connu la plus forte croissance au Manitoba, avec une hausse du chiffre d'affaires brut de 546 pour cent en trois ans.

"Un ensemble de facteurs expliquent notre succès, notamment le dévouement de notre personnel et la recherche constante de l'excellence dans nos produits et services," affirme Mme Drysdale. "Le prêt de 100 000 dollars nous a aussi donné un sérieux coup de main, et nous avons bénéficié d'un excellent soutien de Diversification de l'économie de l'Ouest."

La poussée de croissance de Pro-Image, assure-t-elle, est loin d'être terminée.

"Nos ventes ont triplé en janvier et février, comparativement à la même période l'an dernier. Notre entreprise s'est donné pour objectifs d'étendre ses activités à la grandeur du Canada, et de s'implanter dans au moins cinq à six autres grands États des États-Unis."

Paul Obirek, président Net-Mark Enterprises Ltd

Le Canada a perdu un politicien et gagné un entrepreneur le jour où Paul Obirek a découvert Internet.

M. Obirek, 23 ans, était déjà un passionné d'ordinateurs quand il s'est inscrit en sciences politiques à l'Université du Manitoba, il y a cinq ans. Cette passion s'est concrétisée lorsqu'il a eu l'idée de se lancer dans la création de pages Web, après avoir été initié à Internet pendant ses études.

"J'ai tout de suite été séduit par Internet," se remémore M. Obirek. "Le World Wide Web et les possibilités qu'il offre m'ont renversé."

Il a persuadé Lisa Bako et Sigrid Froese, alors étudiantes en gestion à l'Université du Manitoba, de se joindre à lui pour fonder Net-Mark Enterprises Ltd, une compagnie basée à Winnipeg qui conçoit des pages pour le compte de personnes et d'organismes désireux de se faire connaître dans le monde entier par l'entremise d'Internet.

Les trois partenaires ont fondé leur compagnie en février 1995, après avoir constaté que les entreprises canadiennes étaient plus lentes que leurs concurrentes des États-Unis à établir leur site Web. Flairant un marché à développer, ils ont lancé avec succès une entreprise qui a déjà servi plus de trente clients en deux ans.

Les efforts des trois partenaires ont été récompensés lorsqu'ils ont reçu conjointement, en 1996, le prix des jeunes entrepreneurs de l'année de la Banque de développement du Canada pour le Manitoba.

Depuis, les partenaires ont emprunté des voies divergentes, de sorte que M. Obirek est devenu récemment l'unique propriétaire de Net-Mark Enterprises, après avoir racheté les parts de Mmes Bako et Froese, qui entendent se consacrer désormais au développement de logiciels.

M. Obirek a des projets d'expansion pour Net-Mark : il songe à ouvrir des bureaux à Toronto et à Minneapolis, et il entend augmenter son personnel de vente, qui compte actuellement deux vendeurs.

"Nous travaillons aussi au développement des produits," affirme-t-il. "Nous élaborons des solutions et des stratégies de mise en marché conçues pour permettre aux entreprises d'atteindre leurs publics cibles sur Internet. Nous offrons, notamment, des options Internet à prix abordable à l'intention des petites entreprises."

M. Obirek souligne que Net-Mark s'est heurté au départ à un mur de scepticisme, surtout parce qu'Internet était encore largement méconnu.

"Il a fallu faire bien des démarches, serrer d'innombrables mains et multiplier les contacts," affirme-t-il. "Notre premier client a été un orchestre renommé de Winnipeg, les Watchmen. Le groupe a commencé avec un site Web de taille modeste, mais celui-ci s'est développé au point de contenir une centaine de pages de documentation audio-visuelle, grâce auxquelles les Watchmen peuvent faire leur promotion et rester en contact avec leurs fans."

Pour être efficace, assure-t-il, le contenu d'une page Web doit être rédigé avec soin, de façon claire et saisissante, et régulièrement mis à jour.

"Le Web permet à nos clients d'atteindre un public composé en majorité de cols blancs et de personnes éduquées," affirme M. Obirek. "Nous entrevoyons d'excellentes perspectives de développement pour l'avenir de notre entreprise."

Carrie Forsythe, présidente Ambrosia Essential Oil Apothecary

Carrie Forsythe a entamé une carrière musicale prometteuse, tout en lançant avec succès une petite entreprise établie à Winnipeg.

Dans la journée, elle se dépense sans compter pour son entreprise, Ambrosia Essential Oil Apothecary, située sur la rue Lilac, et le soir, elle chante avec le groupe rock Load.

Cette jeune entrepreneuse de 28 ans distribue des essences aromatiques et des huiles essentielles végétales, dans une boutique décorée comme une pharmacie française du tournant du siècle.

Mme Forsythe a été initiée aux effets bénéfiques des herbes médicinales dès l'enfance, alors qu'elle vivait à Vancouver. À l'adolescence, après avoir déménagé à Winnipeg, elle a vécu des expériences personnelles qui l'ont convaincue encore davantage de la valeur thérapeutique des huiles et des essences végétales.

"Ces produits m'ont guéri d'une série de malaises qui m'ont affectée lorsque j'avais 18 ou 19 ans," affirme-t-elle. "Je crois en l'aromathérapie, et c'est cette conviction qui m'a poussée à me lancer en affaires. Ma motivation première est d'aider les gens à vivre mieux et en meilleure santé, non de leur vendre quelque chose."

Mme Forsythe a commencé par mener ses activités à partir de son domicile pendant deux ans, jusqu'à ce qu'un prêt obtenu par l'entremise du Centre de services pour les femmes entrepreneurs lui permette d'ouvrir sa boutique. En deux ans, elle a doublé ses ventes, et elle a également doublé la surface du local où elle enseigne les principes de l'aromathérapie et du bon usage des huiles et des essences végétales.

Reconnue comme une experte en la matière, elle est souvent invitée à diriger des ateliers au Canada et aux États-Unis.

Quand ses activités de pédagogue ou de chanteuse l'obligent à s'absenter, Mme Forsythe confie la boutique à ses trois employés, comme elle l'a fait récemment quand Load a été invité à se produire à Toronto dans le cadre de l'événement Canadian Music Week. Le groupe a aussi pris part, dernièrement, à l'émission On the Road Again du réseau anglais de la Société Radio-Canada.

"Je suis tout à fait emballée par les perspectives d'avenir qui s'offrent au groupe," s'enthousiasme Mme Forsythe.

Elle n'entend pas pour autant renoncer à son entreprise. "J'ai l'intention de poursuivre mes efforts à la boutique, et j'aimerais ouvrir des franchises ailleurs," explique-t-elle.

Lillian Neaman, présidente The Paper Gallery

En octobre dernier, Lillian Neaman a été élue « Femme entrepreneur de l'année » au Manitoba par la Banque de développement du Canada et l'organisme Women's Business Owners of Manitoba. Elle a aussi reçu un prix spécial pour ses vingt années de succès en affaires.

Quand elle n'est pas occupée à recevoir des prix, Mme Neaman se trouve généralement à sa boutique, The Paper Gallery, spécialisée dans la vente de cartes et de cadeaux, inaugurée il y a vingt ans sur Academy Road, dans le quartier River Heights de Winnipeg.

Mme Neaman a eu l'idée d'ouvrir sa boutique en 1976, lorsqu'elle a cherché en vain des cartes d'invitation convenables pour annoncer le mariage de l'une de ses filles. Cette mère de quatre enfants n'avait aucune expérience des affaires, mais elle était convaincue de pouvoir réussir.

(Suite page 8)

Priorité aux jeunes à la Foire-info pour la petite entreprise

La Foire-Info pour la petite entreprise de Winnipeg met l'accent sur trois grands thèmes, en raison de l'importance vitale qu'ils revêtent pour l'économie canadienne : la jeunesse, le commerce et la technologie.

"La jeunesse est au sommet des priorités du gouvernement," affirme le ministre de l'Industrie, John Manley, en précisant que le gouvernement fédéral s'est donné pour objectif prioritaire de réduire le taux de chômage chez les Canadiens de 15 à 30 ans.

Dans la seule année écoulée, Industrie Canada et ses partenaires ont consacré au moins 330 millions de dollars à des programmes et des initiatives visant à créer des débouchés d'emploi pour cette vaste réserve de talents, d'énergie, d'imagination et de connaissances.

Les divers programmes qui s'adressent aux jeunes seront représentés à nombre des kiosques d'information de la Foire-info.

"On y trouvera notamment le Répertoire national des diplômé(e)s," souligne John Gerrard, secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest. "Il s'agit d'une base de données en ligne sur Internet, dans laquelle on retrouve une liste des compétences des étudiants et finissants des établissements postsecondaires du Canada. Les employeurs utilisent cette base de données pour recruter des employés qui répondent à leurs exigences."

Les jeunes et Internet sont les deux principaux ingrédients du programme Étudiants bien branchés, qui embauchera 2 000 étudiants en trois ans pour aider 50 000 petites entreprises à utiliser l'autoroute de l'information. Cette initiative est liée au Programme d'accès communautaire, qui vise à étendre l'accès à l'autoroute de l'information aux écoles, aux bibliothèques et aux organismes communautaires des localités rurales et isolées.

"Le kiosque du Programme d'accès communautaire a été le plus populaire dans les foires-info que nous avons tenues dans l'Ouest canadien », explique Glenn Fields, directeur général du Bureau régional d'Industrie Canada pour la région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest. "Il rend bien compte des efforts que nous avons déployés afin de donner accès à Internet à tous les Canadiens à un coût raisonnable."

"Nous avons aussi entrepris de brancher les 16 500 écoles que compte le Canada, et, à ce chapitre, nous avons trois ans d'avance sur les États-Unis."

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) appuie les jeunes entrepreneurs des collectivités rurales de l'Ouest canadien par l'entremise de son Programme pour les jeunes entrepreneurs de l'Ouest, administré par les quatre-vingt Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) réparties sur ce vaste territoire. Ce programme aide les entrepreneurs de moins de 25 ans à lancer leur propre entreprise ou à étendre leurs activités. Établi depuis moins d'un an, le programme a déjà permis l'approbation de plus de 100 demandes de prêt et la création de plus de 200 nouveaux emplois.

Le Programme d'emploi en commerce international de DEO aide également les entreprises à engager des finissants des établissements d'enseignement en vue de développer leurs marchés d'exportation.

La Banque de développement du Canada (BDC) a aussi fait sa part en lançant son Programme de financement à l'intention des jeunes entrepreneurs. En vertu de ce programme, un fonds de 30 millions de dollars répartis sur trois ans a été créé pour accorder des prêts pouvant aller jusqu'à 25 000 dollars chacun, selon l'annonce faite par Norman Oakley, vice-président directeur de la BDC pour le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest.

À cela viennent s'ajouter les 315 millions de dollars supplémentaires que Développement des ressources humaines Canada a récemment investis pour aider les jeunes à se perfectionner et à obtenir une expérience de travail débouchant sur des emplois intéressants et à long terme.

"Nous essayons de bâtir un monde dans lequel les jeunes auront non seulement accès aux emplois conventionnels, mais auront aussi la possibilité de lancer et d'exploiter leurs propres petites entreprises," précise le Dr Gerrard.

"Nous voulons mettre toutes les chances de leur côté. Par le passé, le pourcentage des faillites des petites entreprises a été très élevé, de l'ordre de 70 à 80 pour cent. Mais l'expérience en cours démontre qu'il est possible d'inverser cette tendance, en accordant à ces entreprises une aide qui corresponde davantage à leurs besoins réels, au point d'atteindre un taux de réussite qui frôle les 80 à 90 pour cent. Voilà des résultats pour le moins encourageants."

Les petites entreprises du Manitoba poursuivent leur croissance

(suite page 7)

C'est ainsi qu'elle a lancé The Paper Gallery, qui distribue aujourd'hui pas moins de 200 articles différents, notamment des cartes d'invitation et de voeux, de la papeterie et des bougies. La boutique offre aussi des services d'impression, de calligraphie et d'emballage, et recrute sa clientèle non seulement dans le quartier où elle est établie, mais partout à Winnipeg et dans les environs.

Mme Neaman attribue son succès à une idée fixe : le service à la clientèle. Dix employés la secondent à la boutique, et nombre d'entre eux y travaillent depuis quinze à vingt ans. Elle engage aussi des étudiants universitaires à temps partiel, et certains d'entre eux restent quatre ans à l'emploi de la boutique pendant qu'ils terminent leurs études.

"Cette entreprise a été une merveilleuse aventure," affirme-t-elle. "Winnipeg est une ville qui jouit d'une économie stable, à l'abri des fluctuations brutales à la baisse ou à la hausse."

Charles Spiring, président Wellington West Capital Inc.

Si vous disposez d'un ordinateur et êtes compétent dans votre domaine, vous pouvez travailler n'importe où dans le monde.

C'est le message que livre Charles Spiring, président fondateur et actionnaire majoritaire de Wellington West Capital Inc. de Winnipeg, le seul courtier en valeurs mobilières établi au Manitoba qui offre une gamme complète de services de courtage et d'investissement.



M. Spiring, 40 ans, est parvenu à faire de Wellington West Capital, en trois ans seulement, un acteur de premier plan sur les marchés financiers.

Lancée en octobre 1993 avec quatre associés et trois employés de soutien, la maison de courtage compte maintenant trente-cinq employés et génère 10 millions de dollars par année en droits de courtage, sur l'achat et la vente de titres d'une valeur globale de plus de un milliard de dollars pour le compte de ses 4000 clients.

"On vient de Moscou, de Toronto et de la Californie pour parler affaires avec nous," affirme M. Spiring. "Autrefois, ce genre d'activité était concentré exclusivement à Toronto. Mais avec les moyens électroniques dont nous disposons maintenant, il n'est plus nécessaire d'être basé à tel ou tel endroit : il suffit d'être efficace."

Avant de fonder Wellington West Capital, M. Spiring a été vice-président principal et directeur de Midland Walwyn Capital Inc., l'un des plus importants courtiers en valeurs mobilières au Canada. Pendant les treize années qu'il a passées dans les bureaux de cette maison de courtage à Winnipeg, son rendement l'a classé continuellement au premier rang des presque 1 000 conseillers financiers de Midland Walwyn au Canada.

Plus récemment, les efforts de M. Spiring ont été récompensés par une mise en nomination parmi les finalistes du prix du jeune entrepreneur de l'année de la revue Canadian Business Review en 1996. La même année, Wellington West Capital a été choisie par le Financial Post pour figurer parmi les cinquante entreprises les mieux gérées au Canada.

Natif de Winnipeg, M. Spiring envisage l'avenir du Manitoba avec optimisme. "Je suis plus optimiste que je l'ai jamais été au cours des dix dernières années," affirme-t-il. "Il y a des développements positifs dans tous les secteurs de l'économie."